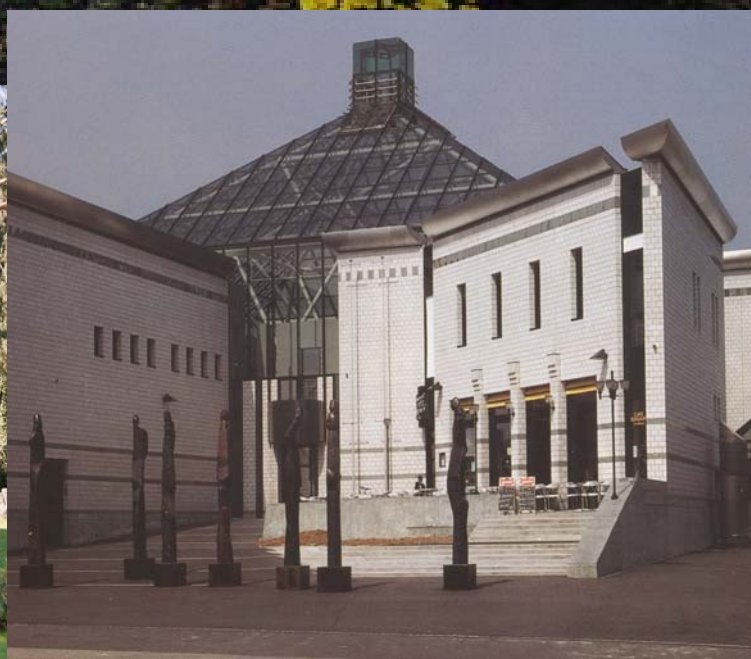


**COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF ET FINANCIER
2007**





COMPTE RENDU

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

2007

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF.....	1
CONSEIL MUNICIPAL.....	2
Mutation au sein du Conseil municipal.....	2
Composition du Conseil municipal.....	2
Commissions.....	2
Commissions spéciales et divers.....	3
Séances du Conseil municipal.....	4
Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal....	7
CONSEIL ADMINISTRATIF.....	8
ORGANISATION GÉNÉRALE.....	9
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	10
Information et communication.....	10
Informatique.....	10
Ressources humaines.....	11
Meyrin Qualité.....	12
Agenda 21 communal.....	12
Parking Meyrin Village SA.....	12
Télémeysin SA.....	13
Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale.....	14
Naturalisations.....	14
Population meyrinoise.....	15
ACTIONS SOCIALE ET JEUNESSE.....	19
Ecoles.....	19
Jeunesse.....	19
Action sociale.....	20
Solidarité.....	21
Manifestations publiques.....	22
AFFAIRES CULTURELLES.....	23
Manifestations officielles.....	23
Manifestations culturelles.....	23
Soutien et encouragement à la culture.....	23
Exposition.....	24

BIBLIOTHÈQUE.....	25
Mise à disposition d'un fonds documentaire.....	25
Salle de lecture.....	25
Animations.....	25
Internet.....	25
Archives communales.....	26
PETITE ENFANCE.....	27
Service de la petite enfance.....	27
Crèche des Boudines.....	28
Garderie "Arc-en-Ciel".....	29
THÉÂTRE FORUM MEYRIN.....	31
Manifestations culturelles.....	31
ENVIRONNEMENT.....	35
Gestion des déchets.....	35
Routes communales.....	35
Manifestations.....	35
Protection de l'environnement, éducation et santé.....	36
Parcs et promenades.....	36
Cimetières.....	37
Intégration socioprofessionnelle.....	37
ÉTAT CIVIL.....	39
Mission.....	39
Enregistrement des événements d'état civil.....	39
Organisation de cérémonies.....	39
Délivrance d'actes d'état civil.....	39
SERVICE DU FEU.....	41
Effectifs.....	41
Activités.....	41
Résumé.....	41
Evénements marquants.....	41
FINANCES.....	43
Etats financiers.....	45
Investissements.....	48
GÉRANCE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	
Location des salles.....	51
Fermege des restaurants & buvettes.....	52

Location du parking à caravanes.....	52
Location des jardins familiaux.....	52
Entretien des bâtiments.....	52
Gestion quotidienne des bâtiments.....	52
Prévention incendie.....	52
PROTECTION CIVILE.....	55
Constructions et abris.....	55
Mise à disposition.....	55
Service à la population.....	55
Prestations internes.....	55
SÉCURITÉ MUNICIPALE.....	57
Mission.....	57
Prévention.....	57
Tranquillité et sécurité.....	57
Service à la population.....	57
Mesures de circulation.....	57
Contrôles radars mobiles et fixes effectués par la Gendarmerie.....	57
Les prestations en chiffres.....	58
SPORTS.....	59
Soutien aux associations et aux clubs sportifs.....	59
Installations sportives.....	59
Piscine de Livron.....	61
Centre sportif.....	61
Patinoire du centre sportif.....	62
Complexe sportif de Maisonnex.....	63
Centre sportif de Cointrin.....	65
Installations sportives en libre accès.....	65
Organisations de manifestations.....	65
AÎNÉS.....	69
Aînés.....	69
Consultations juridiques gratuites.....	70
Manifestations publiques.....	71
URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ÉNERGIE.....	73
Urbanisme.....	73
Transports.....	74
Affaires domaniales.....	74
Aménagement urbain et parcs.....	75
Assainissement.....	75

Bâtiments.....	75
Rénovations.....	76
Energie.....	76
Coûts et consommation d'énergie.....	77
Répartition des coûts et des consommations.....	78

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au président du Conseil municipal,
Aux conseillères et conseillers municipaux,
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous adressons notre compte rendu administratif et financier 2007.

L'échéance quadriennale du renouvellement des autorités municipales ainsi que la mise en route des grands travaux qui, à terme, modifieront profondément le visage de la Commune, ont généré durant l'année 2007 une agitation exceptionnelle ponctuée de polémique. Ce climat a suscité beaucoup de réactions de la part de la population et a confronté tant les élus que le personnel municipal aux questions et aux remarques des citoyens.

Malgré cela les nombreuses tâches et responsabilités qui incombent à la Commune ont toutes été assumées grâce à l'engagement et aux compétences des employés municipaux qui ont eu à cœur de servir au mieux les intérêts de la Commune et le bien-être de ses habitants.

La grande prudence que nous adoptons lors de l'élaboration des budgets ainsi qu'un environnement économique très favorable nous permettent de vous présenter aujourd'hui des comptes dégageant un excédent de revenus de 13,3 millions.

Cette situation est tout à fait réjouissante. Elle nous invite à engager les investissements planifiés et à faire preuve d'ambition de manière à valoriser les qualités de notre cité verte. Ainsi, nous devons aujourd'hui nous engager dans:

- la mise en place d'une mobilité douce et le renforcement d'une gestion responsable des énergies,
- le développement de l'habitat par la construction d'un nouveau quartier de haute qualité urbanistique et écologique,
- le renforcement de l'adhésion à une vie collective faite de responsabilité individuelle et d'ouverture sur le monde.

Ces objectifs ne peuvent être mis en œuvre qu'au travers d'un partenariat étroit avec toutes celles et ceux qui œuvrent sur le territoire municipal :

Conseillères et conseillers municipaux, collaboratrices et collaborateurs de l'administration, présidentes, présidents et membres de comités des nombreuses sociétés communales, autorités cantonales, responsables économiques, citoyennes et citoyens.

Que toutes et tous reçoivent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Le Conseil administratif:

Monique BOGET
Maire

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

Roland SANSONNENS
Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

Mutations au sein du Conseil municipal

Ancienne législature

2 avril 2007:

Démission de Mme Patricia Di Santolo (parti socialiste), conseillère municipale depuis le 2 juin 2003.

15 mai 2007:

Assermentation de M. Chadli Mastoura (parti socialiste) en remplacement de Mme Di Santolo, démissionnaire.

Nouvelle législature

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2007, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes:

29 novembre 2007:

Démission de M. Dominique Aebischer (Union démocratique du centre), conseiller municipal depuis le 2 juin 2007.

12 décembre 2007:

Assermentation de M. Albert Mizrahi (Union démocratique du centre) en remplacement de M. Dominique Aebischer, démissionnaire.

Par ailleurs, à la fin de la législature 2003-2007, nous avons enregistré les départs suivants:

- Eliane Ballaman conseillère municipale depuis 2003
- Johann Ballaman conseiller municipal de 1979 à 1983 et de 1985 à 2007
- Pierre Boccard conseiller municipal de 1995 à 2003 et de 2005 à 2007
- Christiane Despond conseillère municipale depuis 2000
- Kurt Dörig conseiller municipal depuis 2006

- Chantal Feusier conseillère municipale depuis 2005
- Jean-François Girardet conseiller municipal depuis 1991
- Arthur Jimenay conseiller municipal depuis 2005
- Jean-Pierre Kirschmann conseiller municipal depuis 2000
- Chadli Mastoura conseiller municipal depuis 2007
- Jean-Paul Mouraret conseiller municipal depuis 2003
- Jean-Claude Wyss conseiller municipal depuis 2003
- Léonore Zwick-Merchan conseillère municipale depuis 1999

Composition du Conseil municipal

A la suite des élections municipales du 25 mars 2007 et des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2007 est la suivante:

A gauche toute (2 sièges)

Mme Riman et M. Charpier

Alliance des indépendants meyrinois (2 sièges)

Mme Girardet et M. Hulliger

Démocrates-chrétiens (6 sièges)

Mmes Boccard et Duay-Duran, MM. Chambers, Gremaud, Hamann et Tremblet

Les Verts de Meyrin-Cointrin (6 sièges)

Mmes Bordry et Doudin, MM. Boccard, Dumalle, de Préville et Tschudi

Socialistes (6 sièges)

Mme Revillet, MM. Brulhart, Charollais, Hernot, Iswala et Robert

Radicaux (5 sièges)

Mmes Ecuyer, Hayes et Schweizer, MM. Haldemann et Schweizer

Union démocratique du centre (3 sièges)

MM. Hubert, Jordan et Mizrahi

Hors parti (1 siège)

M. Osmani

Au cours de la séance du 15 mai 2007, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit:

Président:

M. Schweizer (parti radical)

1^{er} vice-président:

M. Iswala (parti socialiste)

2^e vice-présidente:

Mme Bordry (Les Verts de Meyrin-Cointrin)

1^{er} secrétaire :

M. Tremblet (parti démocrate-chrétien)

2^e secrétaire:

M. Hubert (Union démocratique du centre)

Membres:

M. Charpier (A gauche toute)

Mme Girardet (Alliance des indépendants meyrinois)

Commissions

Au 31 décembre 2007 (suite aux différents changements intervenus durant l'exercice 2007), la composition des commissions est la suivante:

Commissions municipales

Actions sociale et jeunesse (Mme M. Boget et M. R. Sansonnens)

Présidente: Mme P. Doudin

Membres: Mmes et MM. Y. Bocard, G. Bordry, J.-C. Brulhart, M. Girardet, L. Gremaud, S. Hayes, E. Hubert, P. Iswala, A. Riman, A. Schweizer et P.-A. Tschudi

Agenda 21 et Meyrin qualité

(Conseil administratif)

Présidente: Mme J. Revillet

Membres: Mmes et MM. D. Bocard, T. Charollais, J. Charpier, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, F. Haldemann, P. Hamann, F. Hernot, D. Jordan et P.-A. Tschudi

Aide au développement (Mme M. Boget)

Président: M. J.-C. Brulhart

Membres: Mmes et MM. Y. Bocard, G. Bordry, T. Charollais, P. Doudin, M. Girardet, S. Hayes, P. Iswala, A. Mizrahi, A. Riman, A. Schweizer et L. Tremblet

Culture (Mme M. Boget)

Présidente: Mme Y. Bocard

Membres: Mmes et MM. G. Bordry, J.-C. Brulhart, T. Charollais, J. Charpier, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, L. Gremaud, S. Hayes, E. Hubert et P.-A. Tschudi

Environnement et énergie (MM. J.-M. Devaud et R. Sansonnens)

Président: M. M. Dumalle

Membres:

Mme et MM. D. Bocard, Y. Bocard, J.-C. Brulhart, J. Charpier, F. Haldemann, J.-P. Hulliger, D. Jordan, Y. de Préville, J. Robert, D. Schweizer et L. Tremblet

Finances (M. J.-M. Devaud)

Président: M. P. Hamann

Membres: Mmes et MM. M. Chambers, T. Charollais, P. Doudin, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, F. Hernot, A. Mizrahi, Y. de Préville, A. Riman et A. Schweizer

Information et communication

(Conseil administratif)

Président: M. E. Hubert

Membres: Mmes et MM. M. Chambers, T. Charollais, F. Haldemann, P. Hamann, S. Hayes, F. Hernot, J.-P. Hulliger, A. Mizrahi, Y. de Préville, A. Riman et P.-A. Tschudi

Liaison (chef-fe-s de groupe)

Mmes et MM. J. Charpier, R. Ecuyer, L. Gremaud, E. Hubert, J.-P. Hulliger, Y. de Préville et J. Revillet

Petite enfance et écoles (Mme M. Boget)

Présidente: Mme R. Ecuyer

Membres: Mmes et MM. Y. Bocard, G. Bordry, J.-C. Brulhart, P. Doudin, L. Gremaud, S. Hayes, J.-P. Hulliger, P. Iswala, D. Jordan, A. Riman et A. Schweizer

Révision du statut du personnel

(commission ad hoc) (Conseil administratif)

Président: M. J. Charpier

Membres: Mmes et MM. G. Bordry, P. Doudin, D. Duay-Duran, F. Haldemann, E. Hubert, J.-P. Hulliger, J. Revillet, A. Riman, J. Robert, A. Schweizer et L. Tremblet

Sécurité (M. J.-M. Devaud)

Président: M. D. Schweizer

Membres: Mmes et MM. J.-C. Brulhart, P. Doudin, M. Dumalle, M. Girardet, F. Haldemann, P. Hamann, S. Hayes, P. Iswala, D. Jordan, A. Riman et L. Tremblet

Sports (M. J.-M. Devaud)

Président: M. F. Hernot

Membres: Mme et MM. D. Bocard, J. Charpier, M. Dumalle, M. Girardet, L. Gremaud, P. Hamann, E. Hubert, J. Revillet, J. Robert, A. Schweizer et D. Schweizer

Travaux publics, gérance et entretien des bâtiments

(MM. R. Sansonnens et J.-M. Devaud)

Président: M. Y. de Préville

Membres: MM. D. Bocard, J.-C. Brulhart, M. Chambers, J. Charpier, P. Hamann, F. Haldemann, J.-P. Hulliger, D. Jordan, J. Robert, D. Schweizer et P.-A. Tschudi

Urbanisme, mobilité et logement

(M. R. Sansonnens)

Président: M. L. Tremblet

Membres: Mmes et MM. M. Chambers, J. Charpier, R. Ecuyer, L. Gremaud, E. Hubert, J.-P. Hulliger, P. Iswala, Y. de Préville, J. Revillet, D. Schweizer et P.-A. Tschudi

Commissions spéciales et divers

Commission consultative des

Aînés

Déléguée du Conseil municipal:

Mme J. Revillet

Délégué du Conseil administratif:

M. R. Sansonnens (président)

CCIT (commission consultative intercommunale transfrontalière)

Délégués du Conseil municipal:

Mme R. Ecuyer et M. F. Hernot

Délégué du Conseil administratif:

M. J.-M. Devaud

CICT (commission intercommunale consultative des transports)

Délégués du Conseil municipal:

MM. Charpier, Hubert, Hulliger, Robert, Schweizer, Tremblet et Tschudi

Délégué du Conseil administratif:

M. R. Sansonnens

Comité du Centre de loisirs
(Maison Vaudagne)

Délégué du Conseil municipal:
M. P. Iswala

Comité du Jardin Robinson

Déléguée du Conseil municipal:
Mme Y. Boccard

Fondation meyrinoise pour la
promotion culturelle, sportive et
sociale

Délégués du Conseil municipal:
Mme G. Bordry, MM. J.-P. Aebersold et L. Gremaud
Délégué du Conseil administratif:
M. Carlo Wyss

Fondation Nouveau Meyrin

Délégués du Conseil municipal:
MM. Johann Ballaman, Benjamin Chiabudini, Marcel Dumalle, Mike Humbert, Didier Jordan et Chadli Mastoura
Délégués du Conseil administratif:
Mme Madeleine Bernasconi, MM. Laurent Barlier et Jean-Claude Ducrot

Commission consultative du
Fonds d'art contemporain

Déléguées du Conseil municipal:
Mmes Y. Boccard et J. Revillet
Délégués du Conseil administratif:
Mme M. Boget (présidente) et M. J.-M. Devaud

Fonds austro-meyrinois

Déléguée du Conseil municipal:
Mme A. Schweizer
Déléguée du Conseil administratif:
Mme M. Boget

Comité de rédaction du journal
Meyrin Ensemble

Délégués du Conseil municipal:
Mme R. Ecuyer et M. P.-A. Tschudi
Délégué-e du Conseil administratif:
le/la maire en fonction

Parking de Meyrin-village SA
(PMVSA)

Délégués du Conseil municipal:
MM. J.-C. Brulhart et E. Hubert

Délégués du Conseil administratif:
M. J.-M. Devaud (président) et
Mme M. Boget

Association des jeunes de
Meyrin: radio Meyrin FM

Délégué du Conseil municipal:
M. D. Jordan

Colonie de vacances La Ruche

Délégué du Conseil municipal:
M. M. Chambers
Suppléant du Conseil municipal:
M. D. Jordan

Commission de réclamation de
la taxe professionnelle commu-
nale

Délégués du Conseil municipal:
Mme Adriana Schweizer, MM. Pascal Bonfils, Alain Grobet, Albert Mizrahi et Laurent Weber
Délégués du Conseil administratif:
Mme Muriel Sprecher (présidente),
MM. Laurent Barlier, Arthur Jimenay et Chadli Mastoura

Télémeyrin SA

Délégué du Conseil municipal:
M. Y. de Prévilles
Délégués du Conseil administratif:
MM. J.-M. Devaud (président) et
R. Sansonnens

Comité de l'Association Under-
town

Délégué du Conseil municipal:
M. D. Boccard

Séances du Conseil
municipal

23 janvier 2007

- Adopte le règlement de la commune de Meyrin relatif à la gestion des déchets annexé à la délibération et décide de le soumettre à l'approbation du Conseil d'Etat;
- Octroie une subvention de CHF 40'000.- destinée au finan-

cement des travaux d'assainissement des eaux usées au profit du village roumain de Sinmartin;

- Accepte une résolution présentée par Yvon Le Chevalier de Prévilles, au nom du Conseil municipal, appuyant le Conseil administratif dans toutes les démarches en son pouvoir pour faire cesser le trafic automobile de la route de Prévilles, sur le tronçon allant des dernières maisons de Mategnin jusqu'à la frontière avec la France, ceci afin que les marais de Mategnin puissent être mis à l'inventaire des bas-marais d'importance nationale.

6 mars 2007

- Ouvre un crédit de CHF 36'000.- destiné à financer la démolition du pavillon de Riantbosson, situé chemin de Riantbosson 3 à Meyrin;
- Constitue une servitude de distance et vue droite sur la parcelle communale cadastrée sous n° 14'231, rue Virginio-Malnati, au bénéfice de la parcelle n° 11'918 propriété de Mme et M. A.-M. et G. Saracino;
- Désigne 116 jurés auprès des tribunaux pour l'année 2008;
- Ouvre un crédit de CHF 2'265'000.- destiné à l'acquisition de la parcelle 33, n° 13'396 et de l'immeuble n° 1'007 situés au 32A, rue Cardinal-Journet et à couvrir les frais liés à cette opération;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 15'355'400.- destiné à la réalisation d'une patinoire couverte;
- Ouvre un crédit de CHF 550'000.- destiné à l'acquisition de machines et mobilier pour la patinoire, dans le cadre de la 5^e étape du centre sportif;
- Ouvre un crédit de CHF 1'375'200.- destiné à la ré-

novation et transformation de la salle Antoine-Verchère;

- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 31'944.- destiné à financer la réalisation d'une buvette itinérante;
- Accepte une résolution du Conseil municipal demandant au Conseil administratif de solliciter le réexamen de la position d'un établissement post-obligatoire aux Vergers auprès du président du Département du territoire.

3 avril 2007

- Ouvre un crédit de CHF 101'545.- destiné au renouvellement des costumes de la Musique municipale de Meyrin;
- Entend la présentation par Mme Monique Boget, conseillère administrative déléguée, du compte rendu financier 2006;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 800'000.- destiné à financer l'achat de matériel d'exposition et audiovisuel pour les différentes manifestations organisées à ForuMeyrin;
- Approuve une résolution présentée par M. J.-F. Girardet, M. J.-P. Hulliger et Mme Myriam Girardet, groupe des Indépendants, pour le maintien de la 5^{ème} zone (villas) à Cointrin;
- Prend connaissance du rapport établi par Mme Ecuyer (R), déléguée à la commission consultative intercommunale transfrontalière (CCIT);
- Accepte une résolution présentée par Arthur Jimenay, au nom du groupe DC, demandant au Grand Conseil d'intervenir auprès du Président du DT afin de revoir le tracé officiel du TCMC et de lui substituer un tracé qui tienne compte d'une desserte directe sans transbordement du quartier des Champs-Frêchets, du futur quartier des Vergers, du collège post-obligatoire ainsi que du cen-

tre sportif municipal (patinoire couverte, boulodrome, stades de football et de rugby, piscine publique, etc.).

15 mai 2007

- Procède à l'assermentation de M. Chadli Mastoura (parti socialiste), en remplacement de Mme Patricia Di Santolo, démissionnaire;
- Ouvre un crédit de CHF 1'210'000.- destiné à financer le remplacement de sept véhicules et engins pour les besoins du service de l'environnement;
- Approuve une délibération présentée par M. Devaud, groupe des démocrates-chrétiens, relative à une demande de crédit de CHF 50'000.- destiné à la réalisation d'un mandat d'expertise du tracé du TCMC sur le territoire de Meyrin et d'étudier en outre les différentes variantes de tracés nord (tracé officiel, variante OCM, variante AHVM/Citrap);
- Accepte les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2006 pour un montant total de CHF 4'003'467.38;
- Approuve le compte rendu financier de l'exercice 2006, notamment le compte de fonctionnement 2006 pour un montant de CHF 65'858'103.61 aux charges et de CHF 80'413'866.19 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 14'555'762.58, le compte d'investissements 2006, le financement des investissements ainsi que le bilan au 31 décembre 2006;
- Approuve le rapport de gestion 2006 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement);

- Accepte les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2006 de la Fondation Nouveau Meyrin;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 383'500.- destiné à financer le renouvellement et l'achat de matériel et logiciels informatiques, d'une machine de mise sous pli et de systèmes d'encaissements électroniques;
- Prend acte du rapport de la commission d'aide au développement établi par Mme Girardet (Ind.);
- Prend connaissance du rapport rédigé par M. Iswala (S), délégué au comité du centre de loisirs (Maison Vaudagne);
- Prend connaissance du rapport établi par Mme Zwick-Merchan (AdG), déléguée à la commission consultative des Aînés;
- Prend acte du rapport rédigé par Mmes Revillet (S) et Bocard (DC), déléguées à la commission consultative du Fonds d'art contemporain de Meyrin.

Nouvelle législature

4 juin 2007 (séance d'installation)

- Procède à la lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 25 avril 2007 validant les élections des conseillers municipaux du 25 mars 2007;
- Entend la prestation de serment des conseillers municipaux;
- Elit son bureau pour la période 2007-2011;
- Nomme les membres des diverses commissions.

6 juin 2007 (séance extraordinaire)

- Ouvre un crédit de CHF 336'340.- destiné à l'exercice du droit de préemption sur 1/5^{ème} de la parcelle n°14'277, fe 33, d'une surface totale de 16'817 m², située

au lieu-dit Les Vergers, sur la commune de Meyrin, et à couvrir les frais liés à cette opération;

- Approuve une résolution relative à une rencontre urgente entre le Conseil d'Etat et le Conseil administratif afin d'obtenir des garanties sur la politique foncière appliquée aux Vergers (prix des terrains, répartition des charges entre la Commune et l'Etat, opérateur, etc.).

26 juin 2007

- Décide que M. Faruk Osmani (HP) pourra siéger au Conseil municipal et en commission élargie mais pas en commission ordinaire;
- Nomme ses délégués auprès de la CICT et de la Fondation Nouveau Meyrin;
- Accepte une résolution présentée par Jacques Charpier, au nom d'A gauche toute, demandant que les statuts de la Fondation Nouveau Meyrin (FNM) soient modifiés de telle sorte que son Conseil comprenne un délégué-e du Conseil municipal par parti ou groupe représenté au sein de ce dernier;
- Propose au Conseil d'Etat la nomination du sergent Daniel Randin au grade de lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin dès le 1^{er} juillet 2007;
- Propose au Conseil d'Etat la nomination du lieutenant José Bisquerra au grade de premier-lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin dès le 1^{er} juillet 2007;
- Refuse de préavis favorablement la requête en autorisation de construire n° DP 17'981- 71, rue Virginio-Malnati, quant à un indice d'utilisation du sol de 40% souhaité par le requérant;

- Ouvre un crédit de CHF 1'600'000.- destiné à la mise en séparatif du collecteur communal sur le tronçon de la route de Meyrin faisant l'objet de la réalisation de la tranchée couverte de Meyrin-village.

11 septembre 2007

- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 45'000.- à titre de participation de la commune de Meyrin au soutien de l'activité de Genilem;
- Approuve une résolution concernant les graves conséquences de la dénonciation de la convention nationale du secteur principal de la construction.

2 octobre 2007

- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 198'500.- destiné à financer la manifestation populaire EuroStade2008 organisée les 30 et 31 mai ainsi que le 1^{er} juin 2008 à l'occasion de l'inauguration de la tribune du stade de football et de la proximité de l'événement footballistique UEFA EURO2008;
- Entend la présentation par Mme Boget, maire, du projet de budget 2008;
- Approuve une résolution présentée par le Conseil municipal demandant au Conseil administratif d'entreprendre des démarches auprès des TPG afin de réhabiliter un service de navettes de bus réservées aux étudiants devant se rendre aux collèges Rousseau et André-Chavanne, ainsi qu'à l'école de culture générale (ECG) Henri-Dunant tant que la future ligne du TCMC ne sera pas mise en service.

20 novembre 2007

- Nomme les président, vice-président ainsi que leurs sup-

pléants du local de vote pour 2008;

- Fixe les indemnités allouées en 2008 aux maire et conseillers administratifs à CHF 299'590.- et celles allouées aux conseillers municipaux à CHF 270'500.-;
- Approuve le budget de fonctionnement 2008 pour un montant de CHF 74'423'871.- aux charges et de CHF 74'432'750.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 8'879.-;
- Fixe le taux des centimes additionnels pour 2008 à 45 centimes;
- Ouvre un crédit de CHF 120'000.- destiné à financer la rénovation des filtres de la piscine du centre sportif municipal;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 40'000.- destiné à couvrir le déficit du club de basket masculin "Meyrin-Grand-Saconnex" pour la saison 2006/2007;
- Préavise favorablement le projet de surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau;
- Approuve une résolution présentée, à titre individuel, par Mmes et MM. Dominique Aebischer, Myriam Girardet, Jacques Charpier, Mathieu Chambers, Sasa Hayes, Emile Hubert, Didier Jordan, Jean-Philippe Hulliger, Andréa Rimani, Didier Schweizer et Adriana Schweizer relative au tracé du TCMC;
- Accepte une motion présentée par Renée Ecuyer, pour le groupe radical, demandant au Conseil administratif d'étudier l'aménagement d'un lieu de rencontre pour les Aînés, d'accès facile, proche du cœur de la cité et ouvert pendant la journée.

11 décembre 2007

- Procède à l'assermentation de M. Albert Mizrahi (UDC), en rem-

placement de M. Dominique Aebischer, démissionnaire;

- Ouvre un crédit de CHF 198'500.- destiné à financer la manifestation populaire EuroStade2008 organisée les 30 et 31 mai ainsi que le 1^{er} juin 2008 à l'occasion de l'inauguration de la tribune du stade de football et de la proximité de l'événement footballistique UEFA EURO2008, annulant et remplaçant la délibération

n°31a/2007 adoptée le 2 octobre 2007;

- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 58'000.- destiné à financer l'acquisition de matériel pour l'Espace Undertown;

- Ouvre un crédit de CHF 692'560.- destiné à financer la rénovation des chaufferies et la réalisation d'un réseau de chauffage pour alimenter en chaleur les vestiaires C1 et C2, le

nouveau stade ainsi que les futures installations du boulodrome et du restaurant;

- Accepte une résolution relative à l'adhésion du futur quartier des Vergers au concept "écoquartier";

- Approuve une résolution relative à l'élaboration de PLQ d'initiative communale aux Vergers.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>
Séances du Conseil municipal	9	9	10	11
Séances du Bureau	9	9	10	10
Séances de commissions	124	117	130	117
Réunions chefs de groupe	3	3	6	2
Total des séances	145	138	156	140

41 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2007, le **Conseil administratif** se compose ainsi:

Mme Monique BOGET, maire
M.Jean-Marc DEVAUD, vice-président
M.Roland SANSONNENS

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée ci-dessous (ordre alphabétique):

Madame M. Boget (*intérimaire M. Sansonnens*)

Actions sociale et jeunesse y compris permanence chômage – Affaires culturelles – Bibliothèque - Petite enfance- Théâtre
Forum Meyrin

Monsieur J.-M. Devaud (*intérimaire Mme Boget*)

Environnement – Etat civil - Feu et secours – Finances - Gérance et entretien des bâtiments - Protection civile - Sécurité
municipale - Sports

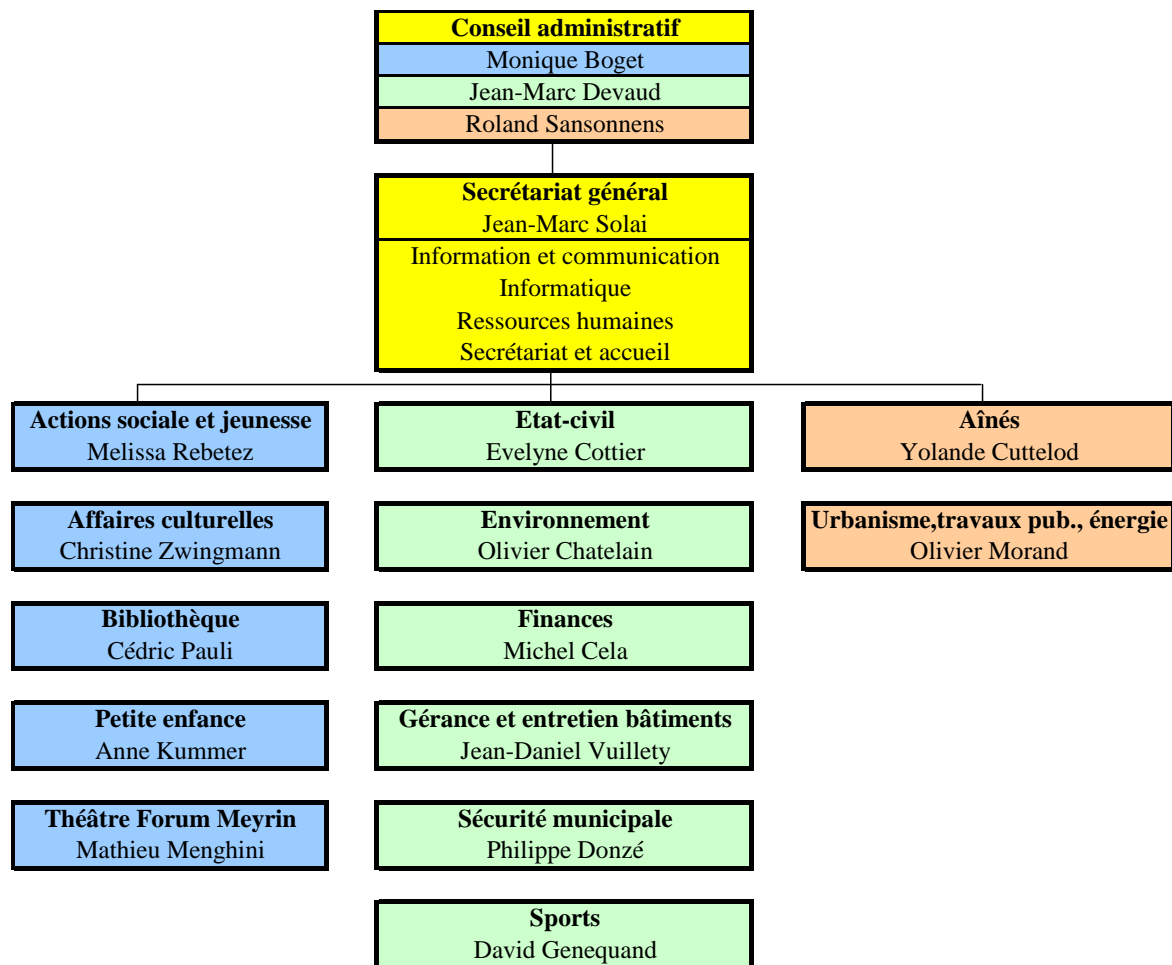
Monsieur R. Sansonnens (*intérimaire M. Devaud*)

Aînés y compris bénévolat ainsi que permanences impôts et juridique – Urbanisme, travaux publics et énergie.

Le secrétariat général, y compris les ressources humaines, Meyrin Qualité, l'information et l'informatique, rapporte au
Conseil administratif.

Durant l'année 2007, le **Conseil administratif** a tenu 52 séances pour régler les problèmes afférents à la Commune et a
participé, en outre, aux 11 séances du Conseil municipal, 10 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de com-
missions concernant la charge de chacun.

ORGANISATION GÉNÉRALE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Information et communication

Journal Meyrin Ensemble: hausse du tirage et Cahier spécial

Le tirage du journal de référence de la population meyrinoise a été revu à la hausse à 11'100 exemplaires par édition. Comme les autres années, 2007 a dénombré 11 éditions oscillant entre 20 et 24 pages.

En raison de l'importance régionale du dossier relatif au tram, un Cahier spécial tram a été édité en décembre, en sus de l'édition du mois. Ce cahier de 8 pages, également distribué en tous-ménages, a présenté les divers points de vue relatifs au tracé du tram.

Fréquentation record pour le site www.meyrin.ch

70'223 internautes ont surfé sur le site www.meyrin.ch en 2007. Cela démontre l'intérêt et l'attachement de la population à une information exhaustive et à jour sur la vie communale.

Une série de mesures ont été prises pour simplifier l'accessibilité des informations pour les internautes. Notamment par la création d'adresses internet simplifiées, telles que

www.meyrin.ch/bibliothèque, ou www.meyrin.ch/emploi.

Participation record à la présentation-débat du Conseil administratif

La salle du C.O. de la Golette n'a pas suffi pour accueillir tous les participants au débat du Conseil administratif sur le tracé du tram le 15 novembre 2007. Environ 430 participants ont pu écouter les présentations et poser leurs questions. La Télévision Suisse Romande était présente: le Téléjournal de 12h45 du 16 novembre a relaté l'événement.

Offre promotionnelle d'abonnements annuels TPG

Pour la première année, la Commune en partenariat avec les Transports publics genevois, a proposé une offre promotionnelle pour tout achat d'un nouvel abonnement annuel.

L'offre était valable du 18 décembre 2006 au 18 janvier 2007 et proposait un tarif de CHF 150.- moins cher que le prix normal, et ceci pour toutes catégories confondues (junior, adulte et senior).

227 nouveaux abonnements annuels ont été ainsi vendus

dont 62 "junior", 81 "adulte" et 84 "senior".

Selon le souhait du Conseil municipal, cette opération sera renouvelée chaque année jusqu'à la fin des travaux liés à l'arrivée du tram à Meyrin.

Informatique

Après la mise en œuvre d'un nouveau site internet en 2006, la Commune a mis à disposition des autorités politiques un site intranet (CMNet). Les élus peuvent ainsi retrouver toute la documentation politique qui leur était transmise jusqu'alors par papier (projets, procès-verbaux, convocations, agenda des séances, etc.). Le projet CMNet a été mené par le service informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG).

L'infrastructure informatique continue à se développer avec l'installation de 24 nouveaux ordinateurs. Le déploiement de la solution terminal-serveur de CITRIX se poursuit avec l'activation de deux nouveaux serveurs.

Au niveau bureautique, une nouvelle application de "bon de commande pour petits travaux" a été développée et installée à la satisfaction des utilisateurs.

Un projet de normalisation de la structure des répertoires bureautiques a été engagé et se terminera au 1^{er} trimestre 2008.

Un autre dossier important a été ouvert en 2007 et se poursuivra jusqu'au début de l'année 2009. Il s'agit de relier la plupart des sites communaux par un réseau en fibre optique performant. On pense notamment aux différentes institutions de la petite enfance, aux centres sportifs, au centre de voirie et horticole ou encore à la Ferme de la Golette. Nous profitons sur ce projet de la synergie avec la société Télémeyrin S.A. qui modernise son réseau câblé sur l'ensemble de la commune.

Ressources humaines

Conformément aux décisions budgétaires, la Commune a créé deux nouveaux postes fixes en 2007:

- un-e assistant-e administratif/ive aux ressources humaines à 80%;
- un-e bibliothécaire à 50% dont un taux de 20% était devenu disponible (augmentation réelle budgétaire de 30%).

De plus, des demandes de compléments de postes existants ont également été acceptées:

- un complément de 20% pour une assistante sociale au service actions sociale et jeunesse;

- un complément de 5% pour la personne responsable de l'accueil des artistes au Théâtre Forum;
- un complément de 30% pour un contrat à durée déterminée à l'état civil;
- un complément de 30% pour le responsable de la permanence chômage.

En 2007, le responsable et les prestations de la permanence chômage sont venus rejoindre le service actions sociale et jeunesse (anciennement rattachés au service aînés).

Nous avons engagé tout au long de l'année (remplacements et nouveaux postes) 13 collaborateurs/trices.

Services	Nb. de personnes		Contrat fixe au 31.12.2007		Auxiliaire au 31.12.2007
	31.12.2006	31.12.2007	nb. de personnes	nb. d'unités de travail	nb. de personnes
Secrétariat général	12	12	10	8.90	2
Finances	5	5	5	5.00	0
Etat-civil	5	5	3	1.80	2
Actions sociale et jeunesse	5	7	6	4.00	1
Petite enfance	60	69	39	29.00	30
Aînés	3	2	2	1.35	0
Urbanisme, travaux publics et énergie	7	6	6	5.30	0
Gérance et entretien bâtiments	45	46	19	18.50	27
Sports	20	20	17	16.00	3
Environnement	63	62	52	49.65	10
Affaires culturelles	1	0	0	0.00	0
Théâtre Forum	14	14	14	12.30	0
Bibliothèque	12	15	8	5.20	7
Sécurité municipale / protection civile	33	34	15	14.00	19
TOTAL	285	297	196	171	101

Meyrin Qualité

Consolidation et développements stratégiques

Les démarches entreprises dans le cadre de Meyrin Qualité ont été caractérisées par un important travail relatif à la stratégie. L'un des buts de Meyrin Qualité est de bâtir, gérer et développer une méthode de management globale.

Développement d'un programme de législation et d'un guide stratégique

Plutôt que de répertorier les projets existants, cette démarche inverse la logique en aidant à définir, avec les Autorités, les objectifs stratégiques de la politique communale. Ces objectifs stratégiques sont eux-même issus du Programme de législation. La stratégie est un choix: elle met en avant les points saillants des principaux développements voulus pour la Commune. Cette stratégie s'étend sur une législation.

Dans un premier temps, il s'agissait de formaliser les orientations générales de la politique communale pour la législation. Cela a été fait par le *Programme de législation 2007-2011*. Destiné au grand public, ce Programme précise quelle est la politique publique et les grandes directions stratégiques de la Commune. Des exemples concrets ont été listés pour clarifier le tout. Il a été publié dans le Meyrin Ensemble de novembre 2007.

Or, d'un point de vue managérial, ce Programme n'est en soi pas suffisant pour pouvoir piloter les développements stratégiques de la politique communale. C'est pourquoi un guide stratégique a été formalisé en

tant que document interne de gestion.

La structure de ce guide stratégique est basée sur les théories de deux professeurs de la Harvard Business School. Cette structure a été modulée en fonction du caractère public des activités de la Commune. Il a été choisi de déterminer:

- 4 objectifs stratégiques liés aux prestations publiques
- 2 objectifs stratégiques liés aux finances
- 2 objectifs stratégiques liés à l'organisation (processus)
- 2 objectifs stratégiques liés aux ressources humaines

soit 10 objectifs stratégiques au total. À titre de rappel, les prestations publiques sont au nombre de 43. Le processus est en cours; le guide stratégique reste à être validé par les Autorités.

Une fois validé (en 2008), ce guide stratégique pourra être décliné en projets opérationnels avec l'administration et suivi au moyen d'indicateurs.

Consolidation méthodologique de comptabilité analytique

Un travail de fond a été mené pour consolider et documenter la méthode de comptabilité analytique. Il se poursuivra dans le courant 2008.

Agenda 21 communal

Outre les actions communales en cours tout au long de l'année dans les domaines social, environnemental et économique, un groupe de travail cons-

titué de représentants du Conseil municipal, du Conseil administratif et de l'administration a élaboré un document définissant les principes d'intégration du développement durable dans la commune de Meyrin. Ce texte, validé par la commission Agenda 21 et Meyrin Qualité, énonce les phases successives, à partir d'un diagnostic, qui amèneront les acteurs de cette démarche à déterminer la politique opérationnelle communale pour le développement durable et un programme d'action Agenda 21 en précisant le cycle de vie de chaque action. Sur la base de critères de mesure prédéfinis, une évaluation des résultats permettra de reconduire ou d'améliorer les actions entreprises, voire de les interrompre lorsqu'elles seront arrivées à échéance.

De plus, la Commune a participé à la fête du développement durable sur le site des Conservatoire et jardin botaniques les 9 et 10 juin 2007. Sur le stand de Meyrin a été mis en évidence le rôle des collectivités locales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, dont le CO₂ est l'un des principaux. Plusieurs actions communales en lien avec la maîtrise des consommations d'énergie et diverses actions pédagogiques ont fait l'objet d'une présentation.

Parking Meyrin Village SA

La société PMV S.A. a été fondée le 19 avril 2000 pour la

réalisation et la gestion d'un parking couvert public de 82 places à Meyrin-Village.

Le capital de PMV S.A. s'élève à CHF 530'000.-, réparti en actions de CHF 200.-, à raison de :

- 10 % Banque Raiffeisen, soit 265 actions,
- 35 % Paroisse de Saint-Julien, soit 927 actions,
- 55 % Commune de Meyrin, soit 1'458 actions.

La première pierre a été posée le 29 septembre 2000, la mise en service a eu lieu le 8 août 2001.

L'inauguration a été faite conjointement avec les aménagements de surface de la place et de ses abords le 25 juin 2002.

Le coût de réalisation et d'équipement s'élève à CHF 2'930'000. -.

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration sont composés de :

- Monsieur Jean-Marc Devaud, président, (Commune de Meyrin, conseiller administratif)
- Monsieur Benjamin Chiaudini, vice-président, (Paroisse de Saint-Julien)
- Monsieur Thomas Foehn, secrétaire, (Banque Raiffeisen)
- Madame Monique Boget, (Commune de Meyrin, Conseillère administrative)
- Monsieur Jean-Claude Brulhart, (Commune de

Meyrin, conseiller municipal)

- Monsieur Emile Hubert, (Commune de Meyrin, conseiller municipal)
- Monsieur Nicolino Clemente, (Paroisse de Saint-Julien)

La situation financière à la fin de l'exercice 2007 présente un déficit de CHF 70'558.65, il est inférieur de CHF 17'510.11 au déficit de l'exercice 2006. L'effort constant pour maîtriser les charges a permis de limiter les pertes annuelles chroniques, toutefois la situation reste largement déficitaire et le taux d'occupation du parking enregistre une nouvelle diminution d'environ 3%. De ce fait, l'équilibre financier reste un objectif très difficile à atteindre. Des solutions pour améliorer les recettes sont à l'étude, elles seront certainement insuffisantes pour régler le problème. Seul un apport des fonds propres de la part des actionnaires qui permettrait une diminution des charges financières pourrait améliorer sensiblement la situation.

Les travaux de la réalisation de la traversée du Village et du TCMC risquent d'avoir des conséquences négatives sur la rentabilité du parking. Ce risque est toutefois limité puisque le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), maîtres d'ouvrage, a décidé de prendre en charge la gratuité de la première heure accordée aux utilisateurs du parking de Meyrin Village pendant la durée des travaux de la tranchée couverte par mesure de com-

pensation en faveur des commerçants et riverains du chantier.

Les recettes atteignent au 31.12.2007 CHF 129'941.-, nettement en dessous des prévisions budgétées (CHF 150'000.-). Par conséquent, le résultat de l'exercice 2007 confirme la nécessité d'augmenter le capital action.

Concernant l'exploitation, on peut relever avec satisfaction qu'aucun incident majeur, heureusement, n'a été à déplorer.

Télémeysin SA

Télémeysin S.A. a pour but d'étudier, de construire, d'exploiter, d'entretenir et de développer dans la commune de Meyrin un réseau de distribution de moyens de télécommunications.

Le capital de Télémeysin S.A. s'élève à CHF 1'000'000.-, réparti en actions de CHF 1'000.-, à raison de:

- 10 % Cablecom soit 100 actions,
- 39 % Banque Cantonale de Genève soit 390 actions,
- 51 % commune de Meyrin soit 510 actions.

Le Conseil d'administration était constitué de la manière suivante au 31 décembre 2007:

- M. Jean-Marc Devaud
Président, commune de Meyrin (CA)
- M. Roland Sansonnens
Vice-président, commune de Meyrin (CA)

- M. Yves De Préville
Secrétaire, commune de Meyrin (CM)
- M. Joseph Bagnoud
Membre Cablecom
- M. Ronald Labbé
Membre BCGE

Le Conseil d'administration s'est réuni à six reprises en 2007 et l'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 22 mai 2007.

En 2007, le nombre d'immeubles câblés est passé de 880 à 925, soit une augmentation de 45 immeubles (dont 28 villas). Ces immeubles comprennent 8'582 logements contre 8'449 à fin 2006 (+133).

La longueur totale du réseau est passée de 50'070 ml à fin 2006 à 65'430 ml à fin 2007, soit une progression de 15'360 ml.

Cette progression est en grande partie due au déploiement du réseau optique, lors des travaux de modernisation du réseau (cellules optiques à 500 abonnés).

Les travaux de modernisation du réseau (optique et adaptation coaxiale) se sont achevés en fin d'année 2007, avec un peu d'avance sur le planning établi en son temps. Des accords ont pu être passés avec des propriétaires d'immeubles ou leur représentant, rendant possible la mise à niveau des installations de distribution intérieure d'immeubles.

Sur le plan commercial, le nombre d'abonnements

payants a augmenté de 6'924 à 6'939 à fin 2007 (+15). Pour l'année 2008, l'objectif a été fixé à 6'985 abonnés. La commercialisation active des nouvelles prestations "triple play" (TV / Internet / téléphonie) a pu débuter et s'est soldée en fin d'année 2007 par l'acquisition des premiers clients.

Le bénéfice de l'exercice (avant répartition) est stable puisqu'il s'élève à CHF 464'912.- contre CHF 464'246.- en 2006.

Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale

Pour rappel, c'était le 11 décembre 2006 que la constitution de la Fondation s'était concrétisée. La Fondation a pour but de soutenir par tous moyens des projets culturels, sportifs ou sociaux, qu'ils soient d'intérêt général ou d'utilité publique, pour la commune de Meyrin et la région meyrinoise. Son patrimoine est alimenté en particulier par les versements du Casino du Lac Meyrin SA en application de la convention du 22 avril 2003.

Le Conseil de la Fondation était composé au 31 décembre 2007 des membres suivants:

- Mme Monique Boget
Présidente, commune de Meyrin (CA)
- M. Jean-Marc Devaud
Vice-président, commune de Meyrin (CA)
- M. Roland Sansonnens
Trésorier, commune de Meyrin (CA)

- M. Gérald Hoiler
Secrétaire, représentant du Casino
- M. Carlo Wyss
Membre désigné par le CA
- Mme Geneviève Bordry
Membre, déléguée du CM
- M. Ludovic Gremaud
Membre, délégué du CM
- M. Jean-Pierre Aebersold
Membre, désigné par le CM

L'année 2007 a été consacrée principalement à la rédaction d'un règlement d'allocation des fonds ainsi qu'aux différents modèles de documents mis à la disposition des demandeurs.

Les premiers dossiers réceptionnés ont été analysés dès le deuxième semestre 2007 ce qui a permis au Conseil de prendre ses premières décisions.

Naturalisations

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé les naturalisations suivantes:

2006

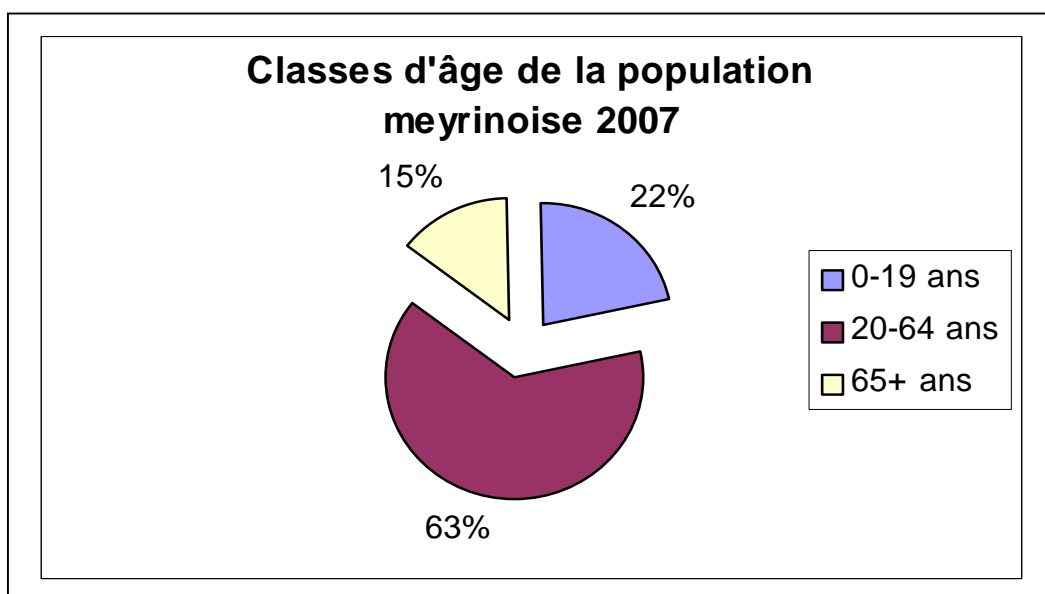
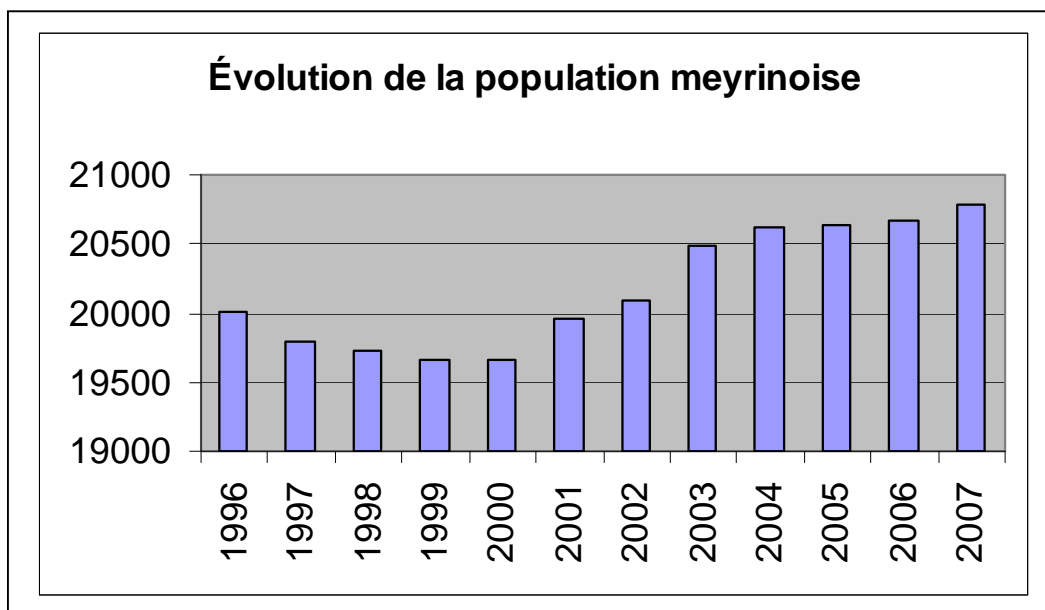
- 106 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- 46 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

2007

- 103 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;

- 36 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

Population meyrinoise



Dicastère de
Mme Monique Boget

ACTIONS SOCIALE ET JEUNESSE

Ecoles

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service a la responsabilité de garantir le bon fonctionnement des cinq restaurants scolaires de Meyrin. Il assure un accueil parascolaire prenant en compte la santé et le bien-être des enfants au moment du repas et lors des activités de fin de journée. Il veille à ce que chaque enfant inscrit au restaurant scolaire bénéficie d'un repas équilibré, s'assure de l'encaissement des recettes relatives à la consommation de repas, coordonne les divers partenaires.

En 2007, les restaurants scolaires ont fonctionné 204 jours et ont produit en moyenne journalière 492 repas. Les tâches relatives à la gestion des restaurants scolaires et à l'accueil parascolaire impliquent une étroite collaboration entre le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), l'entreprise de restauration DSR et le service.

Ecoles

Meyrin comprend huit écoles primaires totalisant 1887 enfants inscrits durant l'année scolaire 2007 – 2008 ainsi qu'une centaine d'enseignants. Le service promeut un environnement et des activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en communauté. Il apporte tout soutien logistique et financier demandés par les

écoles et organise parfois lui-même des manifestations culturelles. Les enseignants et le service ont ainsi entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, au bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Durant l'année écoulée, le SASJ et le service de l'environnement ont collaboré avec les enseignants et élèves de l'école des Boudines en vue d'offrir de nouveaux jeux aux enfants entre 8 et 12 ans. Une concertation relative aux besoins de jeux pour les enfants en bas âge de Cointrin a également été menée avec une association d'habitants.

Manifestations publiques et animations

Semaine du goût

La semaine du goût s'est déroulée courant septembre visant à éveiller la curiosité des enfants aux saveurs leur étant peu familières. Des animations ont été organisées par le GIAP avec la fourniture de matériel par DSR.

Les Cyclades

Le 19 juin, les élèves des 5ème et 6ème degrés étaient conviés avec leurs enseignants à Forum Meyrin à participer à un jeu devant symboliquement marquer la fin de leur cycle d'enseignement primaire. Il s'est agi d'une première et la séance de bilan a permis de révéler les aspects posi-

tifs, mais aussi négatifs du jeu de sorte à introduire des modifications de fond lors de l'édition 2008.

Réception du corps enseignant

La réception du corps enseignant a connu une forte participation des enseignants et des divers corps de métier au service des enfants scolarisés.

Fête des écoles

Une nouvelle fois, la campagne Charnaux a accueilli les milliers d'enfants et de parents prenant part à la Fête des écoles, rassemblement annuel marquant l'annonce de l'acalmie de l'été et la fin de l'année scolaire.

Jeunesse

Prévention jeunesse

Le service soutient les lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes en fonction de leurs besoins et de l'évolution des problématiques sociales. Ces lieux des actions dont l'objectif est la prise d'autonomie des jeunes, leur intégration à la vie sociale et un soutien à l'élaboration de projets.

Durant l'année 2007, la commune de Meyrin a poursuivi sa politique d'intégration des jeunes dans la cité. Le service a ainsi entretenu des relations régulières avec les professionnels de quatre centres rattachés à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e), à savoir la Maison Vaudagne, le Jardin Robinson, Transit et Undertown ainsi

qu'avec les associations meyrinoises offrant des prestations au public adolescents – jeunes adultes.

La commune de Meyrin a poursuivi sa politique de financement des centres aérés, des diverses colonies du canton et des camps scouts qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le tarif appliqué en 2006 a été de CHF 10.- par nuitée pour les camps et de CHF 3.50 par journée pour les centres aérés. Seuls les enfants domiciliés à Meyrin sont pris en considération pour le calcul de la subvention.

Centres FAS'e

Undertown

Le service a poursuivi le pilotage de l'activité menée à Undertown jusqu'au 13 juin, soir de la création de la nouvelle association qui a repris en main la gestion du lieu : Espace Undertown. Tout au long de l'année, un lien très proche a été maintenu de manière à assurer une transition favorable à la consolidation et à la poursuite des missions du lieu.

Maison Vaudagne

De concert avec les services techniques de la commune et la Maison Vaudagne, le SASJ a participé à la définition des besoins de cette dernière en matière d'équipements de cuisine pour la K-fête ainsi que pour l'aménagement de l'espace de jeux extérieurs.

Jardin Robinson

Le service a entretenu des contacts réguliers avec le Jardin Robinson, notamment en participant aux ren-

contres du comité de gestion. L'une de ses préoccupations majeures est la construction de nouveaux locaux, sujet pour lequel deux rencontres ont été organisées dans l'année avec le SUTPE (Service de l'urbanisme, travaux publics et énergie) et l'association des jeunes de Meyrin qui aura de nouveaux locaux en ce même lieu.

Travail social hors murs (TSHM)

Durant l'année 2007, la politique communale en matière de travail social hors murs n'a pas été remise en cause.

Elle s'appuie sur Transit, structure prioritairement destinée à des jeunes en âge d'études post-obligatoires et sur la présence d'un TSHM engagé à temps partiel en charge d'entrer en lien avec des jeunes qui ne fréquentent pas obligatoirement les structures institutionnelles.

Le SASJ et Transit ont pour la première fois mis sur pied un chantier éducatif visant à permettre aux jeunes de Transit d'entreprendre une activité professionnelle sur une période d'environ un mois. En l'occurrence, il ont transformé une vieille roulotte en une roulotte toute belle et toute neuve destinée à servir, entre autres, de support à la buvette de Meyrin-les-Bains.

Coordination des travailleurs sociaux de Meyrin (CTSM)

Le service a participé aux travaux de la coordination de la CTSM ainsi qu'aux deux manifestations publiques qu'elle a mises sur pied : la Fête à Meyrin en juin et la semaine à thème : « Et toi.... Emoi » organisée

en septembre. Le CO de Golette a été étroitement associé.

Soutiens aux associations de jeunesse Meyrinoises et au CO Golette

Le service entretient des liens étroits avec une douzaine d'associations actives auprès de la jeunesse locale. Il développe des collaborations, leur apporte conseil, soutien et un appui financier à travers des subventions régulières. Il en va de même pour le Cycle de la Golette : le service soutient l'organisation et le financement notamment du voyage de la classe solidaire et de la soirée de fin d'année du 9^{ème} degré.

Manifestation publique

Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans réunissant environ 150 personnes a été organisée en 2007 sous le thème des événements majeurs de l'année 1989, année de naissance des jeunes invités et année historique.

Action sociale

Action sociale individuelle

De manière subsidiaire, la Commune offre un soutien social individuel lorsque l'Hospice général ne peut pas le faire. Notamment, lorsque des personnes sont légèrement au-dessus des barèmes appliqués par l'institution cantonale ou lorsqu'elles se trouvent entre deux droits (en attente de percevoir une assurance sociale fédérale par exemple). Fondamentalement, le service intervient

si la situation d'une personne est susceptible de changer dans un proche avenir. Au début de l'automne 2005, le Conseil administratif adoptait des directives qui prévoient les outils sur lesquels le service met en oeuvre ses interventions.

Les assistantes sociales suivent des situations qui peuvent être qualifiées de simples, de complexité moyenne ou de complexité élevée :

- une demande simple ne requiert qu'un seul entretien ;
- une situation à complexité moyenne implique diverses démarches administratives "à tiroir", plusieurs entretiens ainsi qu'un soutien psychosocial léger ;
- une situation à complexité élevée, elle s'apparente au modèle précédent, mais requiert des démarches simultanées auprès de plusieurs organismes (régie, services industriels de Genève, assurances maladie), implique plusieurs entretiens rapprochés ainsi qu'un important soutien psychosocial (personnes en dépression, en instance de séparation, en deuil, subissant des maltraitances physiques et/ou psychiques, ayant une addiction).

Tout au long de l'année 2007, la Commune a reçu de multiples demandes à caractère financier et non financier. Le service a constaté cependant une augmentation des demandes d'accompagnement d'ordre purement social.

Durant 2007, l'accompagnement socioprofessionnel offert aux jeunes adultes s'est renforcé. En effet, le service a signé un contrat de partenariat avec l'œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) de manière à s'assurer qu'une dizaine de jeunes meyrinois bénéficient d'un emploi

temporaire. L'objectif visé est que le jeune trouve une stabilité et s'oriente in fine soit, vers une formation professionnelle, soit un emploi fixe. Dans ce dispositif le service assure l'accompagnement social des jeunes, l'OSEO assure pour sa part, l'accompagnement sur le lieu de travail. Le dispositif existant à Meyrin s'est trouvé plus complet et cohérent grâce au développement de l'activité du SASJ. Cela a permis une meilleure complémentarité entre les activités des diverses structures concernées. Toutefois, des manques demeurent encore et une réflexion sur leur nature et les besoins à satisfaire a été menée entre les professionnels de Transit, du service d'intégration socioprofessionnelle, de l'Hospice général et du SASJ en vue de développements futurs.

Action sociale communautaire

Les communes ont pour mission d'assumer l'action sociale communautaire (loi cantonale LK107), soit, des actions et projets initiés par ses habitants. Dans cette perspective, le service adopte des démarches d'intervention sociale communautaire dont l'objectif est de renforcer les capacités d'un groupe ou d'un quartier pour que celui-ci ait un impact sur son environnement.

En d'autres termes, il ne s'agit pas pour les professionnels de trouver des solutions toutes faites à des problèmes, mais de construire avec les habitants concernés un changement, améliorant la situation.

L'action du service vise ainsi:

- l'identification conjointe des problèmes;
- le recensement et la mise en commun des compétences;
- la co-construction des réponses;
- l'implication des habitants pour le mieux vivre ensemble.

Meyrin-les-Bains

Avec la participation de 18 associations meyrinoises, le SASJ et la Maison Vaudagne ont renouvelé l'expérience de Meyrin-les-Bains. Un espace de rencontres, de détente et de loisirs est ainsi offert aux Meyrinois et malgré un temps bien capricieux l'espace a été bien investi.

Groupe de réflexion et d'actions sur les discriminations et le racisme

Interpellé par des permanents de l'association SOS Racisme, le service a entrepris diverses démarches durant l'année pour évaluer le besoin de débattre les questions de discrimination et racisme à Meyrin. La manifestation la plus visible fut une soirée qui a eu lieu en décembre à la Maison Vaudagne et qui a réuni environ 50 personnes. Il est à noter que cette soirée n'est que le premier temps d'un processus long d'implication des habitants dans la démarche.

Solidarité

Etude migration

Une sociologue spécialisée dans les questions de migration a été mandatée pour réaliser une étude portant sur la nature de la population migrante résidente à Meyrin et ses stratégies d'intégration, ainsi que sur les actions déjà entreprises par les pouvoirs publics et les développements nécessaires.

Logements relais/logements d'urgence

La réflexion a été initiée sur les besoins de disposer de logements à

mettre temporairement à disposition de Meyrinois confrontés à de graves difficultés de logement. Un réel besoin a été mis en lumière, particulièrement pour les familles monoparentales et les jeunes adultes.

Emploi

Le Conseil administratif nouvellement élu en juin a décidé d'un remaniement des services concernant le secteur social. Il a souhaité donner davantage de cohérence au SASJ en lui confiant la responsabilité communale en matière d'emploi. Durant le second semestre de l'année, le service a intégré ce domaine d'activité dans sa politique générale et a mené la réflexion relative aux développements nécessaires pour que les usagers augmentent leurs chances de trouver ou retrouver un emploi. La révision de la loi cantonale sur le chômage et l'insolvabilité adoptée en décembre 2007 aura naturellement des répercussions sur la politique municipale.

Solidarité Nord/Sud

La Commune a une nouvelle fois attribué le 0,7% de son budget de fonctionnement annuel à l'aide au développement et, sous l'égide de la commission municipale d'aide au développement, une vingtaine d'associations locales ont reçu un soutien financier.

Les choix de la commission se fondent sur les critères adoptés en 2003, dont les principaux sont:

- améliorer les conditions de vie des bénéficiaires en veillant à l'équilibre écologique et à la réduction des inégalités entre hommes et femmes;
- soutenir les projets qui favorisent la prise en charge collective et qui

conduisent à l'autonomie des bénéficiaires;

- soutenir des projets à taille humaine.

Manifestations publiques

Semaine de la mobilité

La semaine de la mobilité a tenté de mettre en lumière des thématiques autour de la micro-mobilité (santé, mobilité et handicap, etc.). Cinq îlots thématiques ont été disposés à travers la Commune pendant la semaine et diverses activités ont été réalisées sur la place des Cinq-Continents et au Jardin alpin.

Journée Immeubles en fête

Pour la quatrième année consécutive, sous l'impulsion de la Ville de Genève, la journée Immeubles s'est tenue fin mai. Les locataires des immeubles de Meyrin se sont organisés à cette occasion pour partager un moment festif au pied de leurs habitations. La Commune a organisé la communication autour de cette manifestation ainsi que mis à disposition du matériel communal à tarif préférentiel. De nombreux immeubles ont organisé une rencontre/apéritif à cette occasion, cette manifestation connaissant un succès grandissant.

Soupe de l'escalade

En collaboration avec Transit et sur fond de musique jazz-rock, une soupe populaire a été servie aux Meyrinois par des jeunes sur la place des Cinq-Continents. Cette manifestation bénéficie d'une présence popu-

laire qui traduit l'adhésion grandissante à cette soirée animée de manière simple et conviviale.

Divers

Le SASJ dispose depuis 2007 d'un modeste centre de documentation dans lequel il classe la volumineuse documentation qui lui parvient ou lui est utile dans son domaine d'activité. La réalisation de ce centre a été l'objet d'un travail de diplôme de fin d'études de quatre étudiantes de la Haute école de gestion et d'information documentaire. Il a pu être mené grâce à l'appui de la Bibliothèque municipale et du service des ressources humaines.

Le SASJ a participé de manière active aux travaux inhérents à la mise en place d'une politique locale en matière de développement durable.

AFFAIRES CULTURELLES

Manifestations officielles

Remise du Mérite meyrinois

La commune de Meyrin récompense chaque année des citoyens et citoyennes qui se sont distingués dans le domaine artistique, sportif, humanitaire. Le Mérite 2006 a été remis à Forum Meyrin lundi 19 janvier 2007 par le Conseil administratif. L'Orchestre de chambre de Meyrin Arcus Caeli est intervenu à plusieurs reprises au cours de la soirée.

Réception des naturalisés

Le Conseil administratif a invité les personnes ayant acquis la nationalité suisse, ainsi que les confédérés devenus meyrinois, à une réception, lundi 12 mars 2007. Celle-ci a pour but de souligner l'importance que le Conseil administratif attribue aux liens qui unissent ces personnes à la commune de Meyrin et à la Suisse. Trois naturalisés nous ont fait l'honneur de leur témoignage et le verre de l'amitié a été partagé. La musique municipale de Meyrin agrémentait la soirée.

Fête nationale

Rendez-vous annuel des Meyrinois/es venu-e-s goûter les joies de la fête populaire. Le monde associatif meyrinois, les habitants et les artistes sont ainsi amenés à se côtoyer. Cette année, la scène a accueilli un concert de Dek'Onex (Guggenmusik), les cors des Alpes de Meyrin et la musique municipale. Le bal populaire a été animé par l'orchestre Top Five.

Après les interventions de M. Didier Schweizer, président du Conseil municipal et de Mme Monique Boget, maire, Mme Liliane Maury Pasquier, conseillère nationale, a fait un discours. Le Club diplomatique de Genève était l'invité d'honneur.

Manifestations culturelles

Animation musicale

Etant donné le succès remporté en 2006 de la soirée en **Hommage à Edith Piaf** écrit par Eric Willemin et interprété par Claudiane Badel, Mme Christine Zwingmann a proposé de renouveler cet accueil, mais cette fois, au Théâtre Forum Meyrin le dimanche 11 mars 2007.

Fête de la musique

Cette année la fête de la musique dans notre commune s'est concentrée sur la soirée du vendredi 22 juin sous la tente de la Campagne Charnaux. Elle a débuté par la prestation de 90 petits chanteurs des classes de Meyrin-Village. Puis, l'Association meyrinoise *Scènes urbaines* après avoir organisé des castings à la recherche de nouveaux talents, nous proposait un spectacle réunissant danse et musique. En dernière partie de la soirée, l'accordéoniste Marino a animé un bal champêtre.

Animation musicale: Les Beaux soirs de la Campagne Charnaux

La dix-huitième édition des concerts d'été a eu lieu sous la tente de la Campagne Charnaux du 23 au 26

août 2007. Jeudi 23 août, une soirée tango était au programme avec le groupe *Libertango*, musique par Eduardo Kohan et la chanteuse Maria de la Paz. Vendredi 24 août à 20h30, *The Ackerman's* nous a proposé une soirée country. Signalons également la participation à cette soirée des danseurs en ligne (Line Dance). Samedi 25 août, une soirée surréaliste était proposée par le groupe *Brico jardin*, avec un conte musical fantastique intitulé *l'Etrange affaire de la jeune fille sans yeux*. Et pour terminer ce festival, dimanche 26 août dans l'après-midi, petits et grands étaient conviés à un spectacle donné par Jacky Lagger.

Soutien et encouragement à la culture

Soutien aux associations communales

Quatorze sociétés communales à caractère culturel sont suivies par les Affaires culturelles: *Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM)* (commission culturelle), *Association des intérêts de Cointrin, Arcus caeli, Artmeyrinois, Club d'activités photo de Meyrin, Club philatélique, Ensemble de cuivres de la Cité, Meyrin folklore, Moderato con brio, Musique municipale de Meyrin, R2 Dance association (issue de Apokalyp's dance), Sapaudia* – chœur transfrontalier, *Tambours et Fifres de Meyrin et Twist' n rock*. Signalons que l'Association Latino-américaine a suspendu ses activités au cours de l'année 2007.

Ainsi, les différentes pratiques du domaine artistique sont représentées par l'une ou l'autre de ces associa-

tions. Nombre d'entre elles dispensent d'un enseignement aux jeunes meyrinois.

L'écoute accordée par les Affaires culturelles à ces sociétés permet de satisfaire aussi bien des demandes de soutien, que des problèmes de locaux, en passant par des participations à des jurys et surtout, une intégration des activités associatives dans diverses manifestations communales.

Soutien ponctuel à des tiers

Les affaires culturelles ont à coeur d'encourager la création de tiers, pour autant que la collectivité puisse y découvrir un intérêt.

Les associations qui ont pu bénéficier d'une subvention ponctuelle sont les suivantes : Centre paroissial pour l'organisation d'un concert en janvier 2007, le Teatro Malandro pour l'édition d'un livre retraçant le parcours de la compagnie depuis sa création, Radio Cité, la Chorale de la paroisse de Saint-Julien, le Club des Aînés, Stéphanie Lang pour son projet de Duo Luna-Tick, le festival de courts métrages du CERN, l'Association du Jardin des Disparus, l'AHVM pour l'exposition au Gilbert-Centre, la Fête cantonale des musiques, le CMA, la 18^{ème} fête romande des Tambours et fifres, la Société suisse des Beaux-Arts pour l'exposition à l'occasion de son 150^{ème}, l'Atelier d'art Martenot.

Encouragement à la créativité

Concours littéraire

La remise des prix a eu lieu le 24 novembre, à la salle Antoine-Verchère, lors d'une soirée dîner-lecture offerte par le service des affaires culturelles.

PALMARES 2007

Poésie

1er prix :

Charles Viquerat

2ème prix ex-aequo :

Pascale Coutaud et Christine Doucet

Nouvelles

1er prix ex-aequo :

Chritian Führer et Marie Fourquet ;

2ème prix ex-aequo :

Jean Lugin et Jean Mathys

Bourse du Fonds culturel Austro-meyrinois

Afin d'encourager de jeunes Meyrinois-es qui se destinent à un métier artistique, le Fonds susmentionné octroie une bourse. Cette année aucune bourse n'a pu être remise, car aucun candidat ne s'est présenté.

Expositions

Exposition *Les Flics aux pinceaux* du 31 mai au 16 juin 2007, dans les galeries du Théâtre Forum Meyrin.

Des menottes aux pinceaux ! Il n'y a qu'un pas. C'est ce qu'ont franchi dix-sept femmes et hommes qui appartiennent ou ont appartenu à la police genevoise.

Exposition *Les météorites de l'amour* du 19 septembre au 11 octobre 2007 à la Galerie du couchant / Théâtre Forum Meyrin. Installation photographie de Gérald Minkoff et Muriel Olesen

Sur chaque nouveau lit dans lequel les artistes ont passé une nuit, il leur est advenu au matin une de ces « météorites » qui condensent toutes leurs activités de veille comme de sommeil. Ce sont des sculptures éphémères que seule la photogra-

phie conserve. Exposition réalisée en collaboration avec le Théâtre Forum Meyrin.

Exposition *Meyrin hier et aujourd'hui* du 22 novembre au 14 décembre 2007 au Gilbert-Centre

Suite au concours lancé par le journal communal, une exposition organisée par Meyrin Ensemble, l'AHVM et la Ville de Meyrin accueillait le fruit du travail de lecteurs qui y avaient participé. Leurs photos sur le thème Meyrin hier et aujourd'hui ont été exposées au Gilbert-Centre.

BIBLIOTHEQUE

Bibliothèque

Mise à disposition d'un fonds documentaire

Un désherbage important a été effectué durant l'été 2007 dans les sections adultes et jeunes. Au total, près de 4'000 documents ont été sortis du fonds. Une partie a été détruite, une autre sera distribuée à des ONG dans le cadre du don du livre.

2'000 nouveaux documents ont été acquis et portent la totalité du fonds à 42'300 documents.

Une section manga a été constituée au mois de mai en section jeunesse et a connu un succès, certes attendu, mais non moins impressionnant: les 200 exemplaires ont été empruntés à 1500 reprises. Soit une moyenne de 7 emprunts par exemplaire en six mois seulement !

Le nombre de lecteurs actifs s'est élevé en 2007 à 3'268, pour un nombre de prêts annuel, en léger recul, de 119'186.

Salle de lecture

L'espace de lecture de la presse quotidienne a enregistré une augmentation de fréquentation de 12%, avec 2'835 visites.

Animations

La bibliothèque a proposé 15 spectacles (contes, marionnettes, spectacles musicaux) au jeune public, avec une assistance moyenne de 95 personnes par animation.

Les adultes ont été conviés à 6 soirées (conférence, contes et lecture). 30 personnes étaient présentes en moyenne.

Dès février 2007, nous avons pu compter sur l'enthousiasme d'une nouvelle collègue dont la tâche principale a été de mettre en valeur le fonds documentaire de la bibliothèque par des rencontres et des expositions thématiques. Cet apport nous a permis de mettre en place plusieurs collaborations.

L'art: le fonds de décoration de la Commune a mis à notre disposition une collection d'œuvres autour de laquelle nous avons exposé une sélection de livres consacrés à l'art.

Lire c'est voyager – journée mondiale du livre: une lecture de textes d'Ella Maillart par Claude Thébert, et une exposition autour des récits de voyage, carnets de routes.

Rencontre avec les éditions de La Joie de Lire: à l'occasion des 20 ans d'existence de cette maison d'édition genevoise, une collaboration avec le Théâtre Forum Meyrin a permis de proposer plusieurs animations: ateliers d'écriture et d'illustrations animés par les auteurs-es de La Joie de Lire; rencontre publique à la bibliothèque avec Francine Bouchet, directrice, et Chiarrà Carrer, illustratrice et enfin l'exposition des boîtes d'Albertine, constructions en trois dimensions qui ont servi à la réalisation de son dernier ouvrage « La marelle ».

Lab-elle: apposé sur certains ouvrages de notre collection, ce label si-

gnale les albums qui mettent en valeur le potentiel féminin, à l'écart des stéréotypes de genre. La bibliothèque a invité ses lecteurs-trices à une rencontre avec les créatrices de ce label pour échanger autour de cette problématique. Une bibliographie et une présentation des ouvrages labélisés étaient disponibles dans nos locaux.

Meyrin-les-Bains: en plus des quotidiens mis à disposition des « plagistes », les bibliothécaires ont animé des ateliers de fabrication de papier et lu des albums aux quelques enfants courageux qui ont bravé les intempéries pour nous rejoindre.

Atelier d'écriture: pour la seconde année, un atelier d'écriture a été mis sur pied en collaboration avec le Théâtre Forum Meyrin. Celui-ci était, cette année, animé par Anne Brüscheweiler, de l'association « Le grain des mots ». 10 personnes y ont participé.

Accueil des classes meyrinoises

La bibliothèque a accueilli à 60 reprises des classes pour des visites ou des travaux, deux fois plus que l'année précédente.

Internet

Au cours de l'année 2007, les postes de consultation Internet ont été utilisés à 1'355 reprises.

Archives communales

En 2007, les archives de la Commune ont reçu 34 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux alors que 12 ml. de documents ont été éliminés (principalement des documents financiers qui peuvent être détruits après 10 ans). Afin de pouvoir procéder à d'autres éliminations, les archives sont en train d'actualiser l'outil (calendrier de conservation), non encore validé, qui définit pour chaque service quels documents doivent être conservés, et pendant combien de temps, et lesquels peuvent être détruits. Cela se fait en accord avec les lois et les besoins des services. Il s'agit d'un travail de longue haleine, parfois freiné par la difficulté des services à dégager du temps de leurs activités courantes pour mener à bien cette démarche.

Les archives de la Commune ont répondu à 33 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (23 demandes internes, 10 externes).

Les Archives ont eu l'occasion d'accueillir deux classes du cycle d'orientation dans le cadre de leur cours d'histoire. Nous avons ainsi pu leur présenter quelques documents ainsi que le métier d'archiviste.

Durant l'année, les archives ont également participé à divers projets parallèlement aux tâches habituelles (classement, tenue à jour de

l'inventaire, etc). Ainsi, elles ont fait partie du groupe de projet pour la mise en place de CMNet. Elles ont également collaboré avec l'informaticien de la Commune pour réorganiser les répertoires bureautiques dans le but de faciliter le classement et la recherche de documents électroniques. Dans ce cadre, les archives ont édicté des recommandations et des procédures.

De plus, l'archiviste s'est vu confié le rôle de coordinateur de la Sécurité des données et des valeurs, fonction qui s'inscrit dans la politique générale de sécurité de la Commune. Cette coordination consiste à faire le lien avec les services pour garantir la protection et l'archivage de tout type de données, qu'elles soient sur support papier ou numérique. Cela comprend, entre autres, la sécurité informatique, les droits d'accès et la bonne conservation des archives selon les normes et les lois.

PETITE ENFANCE

Service de la petite enfance

Installé depuis peu à la Mairie, le Service de la petite enfance a poursuivi sa mission en affinant ses procédures et son organisation, de façon à accueillir toujours mieux les familles et à soutenir les institutions de la petite enfance.

Accueil des familles

Comme les demandes de places de garde sont centralisées, il est maintenant possible d'avoir une vision claire de la situation: pour des accueils à la journée (crèche), la liste d'attente s'est maintenue aux alentours de 150 demandes, renouvelées régulièrement.

Pour les accueils à temps partiel (garderie), sur une cinquantaine de demandes en liste d'attente, 30 d'entre elles concernaient uniquement des enfants âgés d'environ 2 ans, pour des besoins de socialisation.

De plus en plus de parents ont utilisé le téléchargement du formulaire d'inscription sur le site internet de la Commune et appellent régulièrement pour renouveler leur intérêt.

L'accueil des familles reste une partie très délicate du travail quotidien. Passablement de parents qui appellent pour solliciter une place peuvent se montrer agressifs face aux délais importants qui existent entre l'inscription et l'attribution de la place.

Pour donner à tous une réponse claire sur la gestion des listes d'attente et l'attribution des places d'accueil, le Service a travaillé sur

un agenda précis et un protocole d'attribution qui respecte les priorités indiquées dans le règlement des Institutions de la petite enfance.

En mars, il avait été programmé une conférence à l'intention des parents de la crèche et de la garderie. Des représentants du "Nid" étaient également présents, de même que des collaborateurs de la crèche "Petit Grain". Le thème, choisi par les parents, portait sur la problématique des "limites et des sanctions". C'est Mme Lacasa, psychologue à l'école des parents, qui anima la soirée et répondit aux très nombreuses questions des participants.

En automne 2007, il était prévu de basculer la procédure de facturation des pensions sur le nouveau logiciel "Gcrèches" élaboré par le Service informatique de l'Association des Communes genevoises. Malheureusement, un certain nombre de difficultés ont obligé le Service à reporter son utilisation mais tout a été mis en œuvre pour que cette application soit opérationnelle en avril 2008.

Liens avec les institutions et les autres services municipaux

Le Service a maintenu son soutien administratif à la crèche des Boulines et à la garderie Arc-en-Ciel en fixant des jours d'intervention réguliers. C'est ainsi que l'assistante administrative se rend sur chaque site une demi-journée par semaine.

La responsable de service a participé aux colloques généraux des deux institutions et appuyé les

responsables de site dans la gestion et le suivi pédagogique.

En janvier, le Service de la petite enfance a organisé sa première "Journée de Service", rassemblant les quelque 60 collaborateurs autour des thèmes de l'identité du service, sa mission, ses objectifs et de l'éveil culturel des jeunes enfants.

Un cours de 1ers soins d'urgence a été proposé à 17 collaboratrices en poste. Ce cours, d'une durée de 16 heures, a été dispensé par les Samaritains de Meyrin et devrait être reconduit l'an prochain. Ainsi, l'ensemble des collaborateurs de la petite enfance sera formé au module de base.

En 2007, la collaboration avec les autres services municipaux s'est particulièrement intensifiée autour du chantier du futur Espace de vie enfantine des Champs-Frêchets (Eve) et de la garderie Arc-en-ciel.

Le 1^{er} mars, en collaboration avec les SUTPE et les classes de l'Ecole des Champs-Frêchets, s'est déroulée la cérémonie d'inauguration du chantier de l'Eve des Champs-Frêchets. Des élèves avaient préparé des textes qui ont été lus à l'assemblée puis déposés, avec des dessins, dans une boîte scellée. Un petit groupe d'enfants, accompagnés par Mme Monique Boget, maire, ont enfoui la boîte dans les fondations de l'Eve, pour la postérité.

Afin de pallier au rétrécissement momentané de la surface de préau pendant les travaux de l'Eve, le

Service de la petite enfance a travaillé avec les instituteurs de l'Ecole des Champs-Frêchets autour d'un projet de jeux à réaliser au sol. Aidés par leurs professeurs, les élèves ont élaboré des dessins pour une marelle et un jeu de l'oie et les ont réalisés durant l'automne, grâce au soutien de l'Association de réinsertion "Copy-rart" et du CVH, partenaires du projet.

Liens avec le domaine "petite enfance"

Le service de la petite enfance a rencontré à plusieurs reprises l'Association d'accueil de jour "Le Nid" pour la soutenir dans la mise en place d'une caisse centralisée en vue de l'entrée en vigueur d'une nouvelle Loi sur les structures d'accueil de la petite enfance.

Il a participé aux séances de bureau de la crèche d'entreprise "Petit Grain" de Firmenich, de même qu'à l'Assemblée générale de la garderie de Meyrin-Village : "La Framboise".

Toujours très investi dans le développement du champ de la petite enfance, le service a poursuivi ses mandats auprès de l'Association des crèches suburbaines (participation au bureau et aux séances), de l'Ecole d'éducateurs-trices du jeune enfant et de l'Association pour la formation continue (focpe) en participant activement à la mise en place et à l'organisation des Journées d'études sur le thème de "l'intégration des enfants avec des besoins spécifiques".

La participation du service au sein d'un groupe constitué de responsables de service et de magistrats issus des grandes communes (Meyrin-Vernier-Carouge-Lancy-

Onex) qui se réunissent régulièrement pour approfondir les sujets liés à la petite enfance, a été très soutenue en 2007.

Les échanges ont porté sur deux sujets d'envergure:

L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi J629 sur les structures d'accueil de la petite enfance et l'accueil familial de jour, de même que l'arrivée du CFC d'Assistant socio-éducatif (ASE) dans le champ professionnel de l'enfance.

En octobre, après avoir travaillé pendant plusieurs mois autour d'une convention de collaboration, le service de la petite enfance et le service des ressources humaines du CERN ont proposé à leurs directions respectives un document finalisant l'achat par le CERN, de 20 places d'accueil dans le nouvel Eve des Champs-Frêchets en 2008. Lors d'une petite cérémonie, la convention a été signée par Mme Boget, maire de Meyrin et le directeur général du CERN.

Crèche des Boudines

En 2007, la crèche des Boudines a accueilli 100 enfants pour une capacité d'accueil de 90 places par jour, avec une majorité d'enfants qui fréquentent la crèche cinq jours par semaine à raison de 10h par jour.

Une particularité a marqué cette rentrée scolaire: en effet, ce ne sont pas moins de 11 frères ou sœurs, prioritaires selon le règlement en vigueur, qui sont venus rejoindre leurs aînés, permettant ainsi aux parents de concilier vie de famille et vie professionnelle dans les meilleures conditions.

La crèche a poursuivi sa réflexion sur ses pratiques éducatives en

invitant, pour une journée de réflexion, un intervenant belge spécialisé dans l'accompagnement des équipes. Elle a également donné la possibilité à plusieurs éducatrices de participer aux modules de formation "Jouer, c'est magique" organisés par une crèche de Lancy en collaboration avec le Québec.

Une collaboratrice de la crèche, engagée sur un poste d'auxiliaire, a réussi son concours pour entrer en formation dite "en emploi" à l'Ecole d'éducateurs-trices du jeune enfant. D'une durée de trois ans, elle sera régulièrement évaluée par une éducatrice diplômée de la crèche et les formateurs de l'Ecole.

Une apprenante assistante socio-éducative a été engagée en août pour un apprentissage de trois ans en dual. Pour assurer son encadrement, une éducatrice de la crèche a entamé une formation de FPP.

L'éveil culturel du jeune enfant prend de plus en plus d'importance dans la réflexion pédagogique. A Meyrin, la proximité avec le théâtre et la bibliothèque municipale permet des alliances et des collaborations fructueuses. Un petit groupe d'enfants de la crèche a suivi l'atelier d'éveil musical proposé par ForuMeyrin en octobre, ce qui leur a permis de découvrir plusieurs instruments et d'expérimenter le monde des sons.

Les institutions de la petite enfance sont soumises au contrôle régulier de l'Office de la Jeunesse pour l'obtention du visa d'exploitation. Dans le courant du mois de novembre, l'évaluation des lieux de placement a rendu un rapport concernant la crèche, comportant un certain nombre de remarques quant à l'inadéquation des locaux

en regard du nombre d'enfants accueillis. Des suggestions de travaux ont été évoquées, de même qu'une éventuelle diminution de la capacité d'accueil. Des contacts ont immédiatement été pris avec le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie qui lancera une étude à ce sujet en 2008.

Garderie "Arc-en-Ciel"

La garderie Arc-en-Ciel a accueilli, en moyenne, 168 enfants pour une autorisation d'accueil qui varie, selon les jours et les périodes, entre 70 et 110 enfants par demi-journée. La majorité des enfants accueillis à la garderie ne sont pas de langue maternelle française et le processus d'intégration de l'enfant et de sa famille fait l'objet de toute l'attention de l'équipe éducative. Pour renforcer cet accueil et développer des outils dans l'apprentissage de la langue, l'Arc-en-Ciel a invité Mme Nathalie Athlan à piloter dans ses murs un projet contre l'illettrisme intitulé "Bébé Bouquine". La formation des équipes a débuté et se poursuivra sur 2008.

Dans un groupe, durant plusieurs semaines, les éducatrices ont organisé des goûters "interculturels" avec les parents concernés. Découvrant la musique et les coutumes d'un pays, les enfants ont particulièrement apprécié les goûters préparés par les parents.

La collaboration et les échanges entre un groupe d'enfants et des pensionnaires de l'EMS Résidence Jura se sont poursuivis tout au long de l'année, à la plus grande satisfaction des participants de tous âges.

Pour développer l'approche artistique et rafraîchir les connaissances

de l'équipe en matière d'activités plastiques, Mme Elisabeth Beurret a été invitée à plusieurs reprises pour animer des ateliers de peinture et de modelage et échanger sur sa pratique avec les éducatrices.

Toutes les collaboratrices ont participé à la formation des Samaritains pour les 1ers soins d'urgence. Une partie d'entre elles ont commencé à suivre les modules de "Jouer, c'est magique" en collaboration avec leurs collègues de la crèche.

Pour mieux accueillir les stagiaires en formation, une éducatrice de la garderie se forme actuellement à l'obtention du certificat de "praticienne-formatrice".

Pour l'heure, elle suit déjà une collaboratrice auxiliaire qui, comme celle de la crèche, a réussi son concours d'entrée afin d'obtenir en trois ans et "en emploi", un diplôme d'éducatrice du jeune enfant à l'Ecole du même nom.

Toutes ces formations, ces activités et ces recherches participent à la réflexion sur la refonte du projet pédagogique de l'Arc-en-Ciel qui devrait être réécrit en 2008.

Pour marquer les 20 ans de l'institution, l'équipe de l'Arc-en-Ciel a réuni les familles autour d'une gigantesque marmite de l'Escalade. Mais la grande fête sera pour l'an prochain puisque l'équipe s'est mobilisée autour du projet de travaux qui redimensionneront l'Arc-en-Ciel en 2008, et a proposé des aménagements intéressants qui ont reçu l'approbation de la commission petite enfance et des architectes de la Commune.

Tout au long de l'année, la garderie Arc-en-Ciel a accueilli l'Association d'accueil de jour "Le Nid" une

fois par mois pour qu'elle puisse organiser un "café-bricolages" avec les familles d'accueil de jour rattachées à la structure. La garderie a également mis à disposition du Centre de rencontre pour femmes migrantes, le CEFAM, une salle pour des cours de français pendant qu'elle accueillait une partie des enfants des participantes.

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Manifestations culturelles

L'année 2007 s'est révélée un excellent exercice pour le Théâtre Forum Meyrin (appelé TFM dans la suite du document). Les activités du théâtre meyrinois ont, en effet, connu un succès dépassant nos espérances budgétaires. La maîtrise des dépenses couplée à des recettes et partenariats en hausse ont permis une amélioration d'environ CHF 100'000.-.

Une ombre vient cependant obscurcir ce tableau. CHF 200'000.- avaient été budgétés relativement au soutien espéré de la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale à des compagnies ou artistes programmés au TFM. Or, le retard pris dans la constitution administrative de la Fondation n'a pas permis que de tels soutiens soient activés avant janvier 2008. Aussi, le total général – en tenant compte du bon exercice relevé ci-dessus – se clôt-il sur un manque d'environ CHF 100'000.-.

Saison artistique

La saison a été marquée par une très bonne réception du public et des professionnels de la culture (critiques, programmeurs, artistes, etc.). On citera quelques "hauts faits": La création du Teatro Malandro *Maître Puntila et son valet Matti*; celle de la compagnie Alias en collaboration avec le Grand Théâtre *Frankenstein*; *Le Cirque des mirages*; *L'Oratorio d'Aurélia*; le *Gypsy Guitar Masters*;

le *Trio Wanderer*; *Import/Export*; *Ute Lemper*; *Le petit chaperon rouge*; *Le Grand cabaret*; une semaine *Nadj*; *Chair de ma chair* et *L'Epilogue* de l'incroyable saga de Philippe Caubère; l'exposition *Frankenstein* et celle, créée à Meyrin, *Brecht et la Suisse*; la venue des intellectuels Axel Kahn, Jean-Claude Kaufmann et Régis Debray; enfin, la projection de *L'Aurore* de Murnau.

Les trois Thèmes de l'année 2007 s'intitulaient: *Frankenstein* (relativement à notre rapport à la science); *Brecht ou le théâtre nécessaire* (sur l'un des plus grands dramaturges du siècle dernier) et *Tracas d'Eros* (sur nos déboires amoureux).

Du fait de la maîtrise des frais d'accueil des productions programmées et de très bonnes recettes, l'amélioration de nos chiffres relatifs à la saison est d'environ CHF 90'000.-.

Trois de nos quatre ateliers d'initiation artistique connaissent un succès dépassant nos prévisions. De même pour nos conférences et les goûters des sciences. La diminution du nombre d'expositions interactives sur cette année civile et la gratuité de la plupart d'entre elles, de même que la non-obtention d'un soutien national attendu relativement à notre exposition "Brecht et la Suisse" représentent un bémol.

Locations

Quelques locations privées et d'importance ont permis une re-

cette supérieure à l'augmentation inhérente des dépenses par celles engendrées. En revanche, l'accroissement du nombre d'activités et de jours d'occupation du Théâtre Forum Meyrin ont eu comme conséquence des engagements plus importants de personnel auxiliaire.

Bar

Le TFM a amélioré l'accueil du public par la proposition d'une petite restauration chaude "maison". Grâce à celle-ci et à son succès grandissant, la rubrique budgétaire concernant le bar termine l'année dans les chiffres noirs.

Promotion

Le journal du TFM s'est développé en 2007 par l'augmentation de son comité rédactionnel: il ajoute désormais aux plumes *in situ* des "piges" de critiques culturels issus de la presse romande.

Avec la continuité de notre politique de promotion et la maîtrise toujours plus grande de son fonctionnement et des coûts y relatifs, nous avons pu optimiser son rendement et même augmenter le montant des recettes du "club des partenaires" (eu égard au budget) grâce à un travail de proximité et à de bonnes relations publiques.

Partenariats économiques et culturels

Malgré la non-participation de la Fondation meyrinoise pour la pro-

motion culturelle, sportive et sociale, on notera la sensible augmentation de la fréquentation du public jeune bénéficiant du Crédit-jeunesse de la Ville de Genève et du DIP ainsi que le développement et la pérennisation du soutien privé de la Fondation Maurice et Noémie de Rothschild. Les collaborations

avec l'AHVM et avec les ateliers d'ethnomusicologie sont également en progression.

Infrastructure technique

Votée au milieu de l'année 2007, une délibération améliorera l'infrastructure technique de nos foyers et des galeries d'exposition. A noter,

la transformation d'une salle utilisée comme lieu de stockage en salle audiovisuelle; d'où la proposition au public, depuis octobre 2007, d'un cycle saisonnier de projections d'œuvres majeures de l'histoire du cinéma en relation avec les Thémas de la saison artistique.

Dicastère de

M. Jean-Marc Devaud

ENVIRONNEMENT

Le service de l'environnement se subdivise en trois secteurs d'activité:

- ♦ Routes et voirie
- ♦ Parcs et promenades
- ♦ Intégration socioprofessionnelle

Gestion des déchets

En 2007, une augmentation de la production de déchets de 3% est à constater. Cette progression concerne en moyenne autant les ordures incinérées que les matières valorisées, ce qui maintient en 2007 un taux de recyclage supérieur à 45%. Il est à relever que la valorisation des papiers et cartons a poursuivi son ascension d'une manière continue depuis le début des levées sélectives en 1977. Une augmentation de 6,6% par rapport à 2006 est à constater.

La valorisation des matières premières évite au contribuable de payer des taxes de traitement pour incinérer les déchets; de plus, elle lui permet d'encaisser des recettes inhérentes à la commercialisation de ces matières ou de récupérer des taxes anticipées de recyclage, en particulier dans le cas du verre.

Une analyse des économies de taxes de traitement met en évidence le bien-fondé des mesures prises par les autorités communales depuis le milieu des années 1970 pour inciter la population à trier ses déchets à la source.

Proximité et diversification de l'offre: une garantie de pérennité du recyclage

La démarche de valorisation des dé-

chets à Meyrin s'articule principalement en 4 axes :

a) extension du réseau d'écopoints de manière décentralisée et en offrant la possibilité de déposer d'une manière sélective sur un même site tous les déchets ménagers usuels ; la mise en place d'équipements de collecte de proximité performants et accessibles en tous temps constitue la première démarche incitative à mettre en œuvre pour promouvoir le tri à la source.

b) qualité du service, notamment en termes de fréquence de levée ;

c) information et sensibilisation du public ;

d) contrôle des dispositions prises et mise en œuvre des mesures correctives appropriées.

Outre un recyclage de matières premières de valeur, ces mesures ont permis d'éviter des dépenses importantes à la commune de Meyrin, qui se situe au 2^{ème} rang des communes genevoises en termes de dépenses par année et par habitant pour incinérer les déchets ménagers.

Routes communales

La mécanisation des travaux d'entretien a permis de maintenir de bonnes conditions de salubrité publique sur l'ensemble de l'année, notamment sur les places et chemins piétonniers, afin de favoriser la mobilité douce.

Réfection des revêtements bitumineux

Sur l'ensemble du territoire communal, divers travaux de réfection de surfaces imperméables ont été en-

trepris selon nécessité, notamment dans les secteurs périphériques, sur les chemins Salomon-Penay et des Ceps.

Abaissements de trottoirs

En 2007, ont été exécutés des tests de diminution supplémentaire de hauteur des bordures d'accès aux trottoirs depuis les passages pour piétons. Ces interventions effectuées à la rue Gilbert visent à faciliter le passage des personnes à mobilité réduite, notamment celles qui se déplacent au moyen d'une chaise roulante. Cette démarche fait l'objet d'une réflexion conjointe avec le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (SUTPE) pour définir les priorités et évaluer les résultats.

Viabilité hivernale

En raison des conditions climatiques hivernales clémentes, les interventions de salage des routes et d'épandage de granulés antidérapants neufs pour l'environnement sur les trottoirs ont été peu nombreuses. L'appréciation du responsable vise à privilégier les conditions de circulation sur les parcours des transports en commun et sur les cheminements piétonniers.

Manifestations

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année, en termes d'infrastructure, à l'organisation des manifestations organisées sous l'égide de la Commune ou par des membres du monde associatif. En

2007, une étroite collaboration entre les services de l'administration concernés a contribué au succès de *Meyrin-les-Bains* et de la semaine de la mobilité.

Protection de l'environnement, éducation et santé

Actions de sensibilisation dans les écoles

Une concertation avec les écoles s'est instaurée pour sensibiliser les élèves aux problèmes environnementaux et surtout à l'impact des comportements individuels sur les ressources de la planète. Au mois de juin 2007, ont été accueillies quatre classes de l'école de Cointrin encadrées par leurs enseignantes au centre de voirie et horticole pour découvrir les différents déchets ménagers et la manière de les valoriser.

Cette promotion du recyclage revêt une importance croissante, compte tenu de la forte demande mondiale de matières premières.

Cours *écodrive* au sein de l'administration communale

Outre les mesures visant à limiter la consommation d'énergie liée aux déplacements professionnels, telles que l'acquisition de vélos électriques pour les concierges ou le personnel de la mairie, un cours *écodrive* a été suivi par 12 collaborateurs du service de l'environnement. Cette formation vise à sensibiliser les conducteurs à l'incidence de la conduite sur la consommation de carburant, qui peut être réduite de 15% sur un même trajet, grâce à des techniques de conduite appropriées.

Passeport vacances

En collaboration avec le service des loisirs de la jeunesse de la Ville de Genève, les activités du passeport

vacances ont été reconduites par le service de l'environnement en été 2007. Trente enfants ont été accueillis à trois reprises. Outre la visite de l'établissement horticole, ces derniers ont pu confectionner une décoration florale, multiplier des végétaux et emporter le fruit de leur travail pour voir se développer les graines semées par leurs soins.

Cours de premiers secours

7 personnes ont suivi le cours de premiers secours permettant de faire face à des situations d'urgence en cas d'accident ou de malaise, avant l'arrivée d'un médecin ou d'une ambulance. Dispensée par les samaritains de Meyrin, cette formation s'inscrit dans la ligne adoptée pour prévenir les dommages corporels dans le cadre des activités professionnelles. Cette démarche est mise en œuvre en collaboration avec le service de la sécurité municipale et le responsable communal de la sécurité au travail.

Parcs et promenades

Formation professionnelle et production horticole

Deux apprenants ont terminé avec succès leur formation professionnelle auprès de la commune de Meyrin avec l'obtention de leur certificat fédéral de capacité d'horticulteurs en fleurs coupées et plantes en pots.

Cette unité du service est également en charge de la production florale ainsi que des décorations saisonnières ou ponctuelles dans le cadre de manifestations communales.

Assemblée annuelle de l'Union suisse des services de parcs et promenades

L'Union suisse des services de parcs et promenades (USSP) s'est déplacée à Meyrin les 23 et 24 août 2007

pour son assemblée annuelle, qui est organisée alternativement en Suisse latine et en Suisse alémanique. Les représentants des associations homologues d'Allemagne, de France et d'Italie ont aussi participé à ces journées.

Dans le cadre du cycle de conférences, les grands projets de Meyrin ont été présentés, tels que la tranchée couverte, l'arrivée du tram et la mise en système séparatif des eaux. Le conservateur cantonal de la nature et du paysage et le responsable des réserves naturelles de Pro Natura Genève ont également présenté les diverses actions en cours à Genève et à Meyrin en faveur de la protection de l'environnement naturel. De plus, des visites sur le terrain ont été organisées et les hôtes ont pu découvrir notamment le parc de Riantbosson, qui constitue un exemple de gestion écologique de la terre d'excavation issue de la création de la gare ferroviaire de l'aéroport au début des années 1980, le Jardin alpin et ses riches collections, ainsi que la réserve naturelle de Mategnin. Les participants ont pu ainsi découvrir que Meyrin n'est pas seulement la 1ère cité satellite de Suisse, mais également une commune fortement engagée dans le développement durable, en particulier dans la mise en valeur des espaces publics et des milieux naturels.

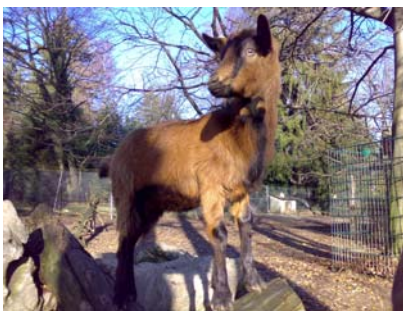
Jardin alpin

Découverte d'une source d'eau souterraine

Lors des travaux de construction du tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC) une source d'eau souterraine a été découverte et un puits de récupération a été aménagé provisoirement avant la mise en œuvre d'un dispositif permettant l'alimentation des cours d'eau et bassins du Jardin alpin.

Acquisition de nouvelles chèvres

Deux chèvres bottées, originaires de Suisse centrale, ont été acquises en 2007, dont une femelle portante. Cette démarche a été entreprise en collaboration avec l'association ProSpecieRara, dont l'un des objectifs est la conservation de races locales en voie d'extinction. L'action communale vise à agrémenter le parc des animaux au profit du jeune public et également à jouer un rôle de conservatoire génétique.



Plantation d'un fossile vivant rare

Considéré comme éteint depuis 2 millions d'années, le pin Wollemi (*Wollemia nobilis*), l'un des plus vieux et des plus rares arbres du monde, a été découvert en 1994 en Australie, dans des sites maintenus secrets pour des raisons de protection.



La Commune a pu acquérir un exemplaire de cet arbre planté au Jardin alpin, à proximité de la route de Meyrin.

Abattages, plantations d'arbres et aménagements paysagers

Abattages

L'année 2007 a été marquée par d'importants abattages d'arbres implantés sur le tracé du TCMC, sur des parcelles privées ou publiques. Tous ces abattages devront être compensés par la plantation de jeunes sujets, sous le contrôle de la Confédération et du Département cantonal du territoire.

Plantations

Diverses plantations de renouvellement ont été entreprises, sur les sites suivants:

Rue des Bugnons : trois mûriers et cinq bouleaux.

Forum : transplantation de deux catalpas pour les besoins d'implantation d'un cirque.

Centre sportif municipal : deux tilleuls provenant d'une parcelle privée ont été plantés dans l'enceinte de la piscine par la Commune qui n'a pris en charge que les frais de transplantation.

Centre sportif de Maisonnex : un *Cryptomeria* du Japon a été planté à proximité du bassin.

Chancre coloré du platane

Cette maladie fongique provoque le dépérissement des sujets atteints et seules les mesures prophylactiques sont efficaces pour éviter une propagation dévastatrice, constatée notamment dans le sud de l'Europe. Depuis 2007, des dispositions drastiques sont imposées par le domaine nature et paysage du Département du territoire pour prévenir tout risque de contamination. Ces mesures comportent notamment la désinfection des outils de taille et des équi-

pements de transport, ainsi que l'obligation d'incinérer les déchets de taille issus de cette espèce. A Meyrin, depuis 1989, la taille des platanes est effectuée par les jardiniers au moyen de deux garnitures d'outils, afin de faire tremper un jeu d'outils dans une solution désinfectante pendant que l'autre est utilisé pour exécuter le travail. Cette mesure évite de transmettre la maladie d'un sujet contaminé aux arbres sains. En raison de l'extension de l'aire de contamination du chancre coloré du platane en Europe, les mesures de prévention ont été renforcées et des analyses régulières sont effectuées à Meyrin pour détecter la présence éventuelle de ces champignons pathogènes.

Cimetières

Durant l'année 2007, les collaborateurs affectés aux cimetières ont procédé à la sépulture de 58 personnes, dont plus de la moitié des corps ont été incinérés.

Un nouveau carré a été préparé dans le cimetière de Feuillasse, permettant l'inhumation à la ligne des corps de 120 personnes défuntés.

Intégration socioprofessionnelle

Les mesures d'intégration socioprofessionnelles prises au sein de l'administration portent leurs fruits, notamment au sein du service de l'environnement. Les personnes encadrées par un éducateur spécialisé acquièrent durant leurs stages des compétences professionnelles et personnelles qu'ils peuvent mettre en valeur dans le cadre de leurs activités au service de la population meyrinoise. En revanche, il est difficile de trouver, à l'issue de leur passage à Meyrin, des possibilités d'emploi de ces jeunes et moins jeunes en rupture avec le monde professionnel.

Les emplois peu qualifiés se raréfient sur le marché du travail et le niveau d'exigences élevé conduit souvent ces personnes vers des institutions à caractère social, sans réelles perspectives de réinsertion dans le monde professionnel en qualité d'apprenant ou de salarié sous contrat d'une durée indéterminée. Une réflexion relative à cette problématique est à engager, afin d'accroître les chances de succès socioprofessionnel de ces personnes à moyen et à long terme.

ETAT CIVIL

Mission

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire de la Commune ainsi que le fichier des citoyens au bénéfice du droit de cité.

Enregistrement des événements d'état civil

Registres des personnes et des familles

Depuis la fin de l'année 2003, l'état civil travaille essentiellement avec un outil informatique appelé «Infostar ». Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes suisses et étrangères ayant affaire avec l'état civil en Suisse.

Dans les années à venir, la totalité des anciens registres des familles communaux, concernant les citoyens suisses vivants, y sera ressaisie. Toutes les personnes étrangères concernées par un événement en Suisse y sont également saisies. Cette base de données complète permet une maîtrise totale de l'ensemble des particularités de notre état civil national.

Naissances

495 naissances ont eu lieu à Meyrin en 2007.

Reconnaisances

39 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre Commune.

Décès

122 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin.

Déclarations de nom

23 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille après la dissolution judiciaire de leur mariage.

Acquisition du droit de cité

En 2007, 298 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Mariages

77 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année. 17 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans une autre commune.

Partenariats

5 demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat ont été examinées durant l'année.

Organisation de cérémonies

70 mariages ont été célébrés dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette.

3 partenariats ont été signés dans ce même lieu.

Délivrance d'actes d'état civil

Environ 2600 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

SERVICE DU FEU

Effectifs

Au 31 décembre 2007, l'effectif de la compagnie était composé de 42 hommes et 6 femmes.

Admissions

- Sap MAYORAL Dominique
- Sap SCHWEIZER Kevin
- Sap D'AGUANO Nicola

Démissions

- Sap CHARRIERE Laurent
- Sap TROVATO Rosario

Promotions

- Lt BISQUERRA José au grade de Premier-Lieutenant.
- Sgt RANDIN Daniel au grade de Lieutenant.
- Cpl BAPST Olivier au grade de Sergent.
- Cpl GALICHET Cédric au grade de Sergent.
- Sap REPOND Stéphanie au grade d'Appointé.
- Sap ROSA Pedro au grade d'Appointé.

Mise en retraite

- Sgt SCHNEIDER Gérald

Radiation

- AspV DIAZ José-Louis

Décès

Notre compagnie n'a pas eu à déplorer de décès d'un membre actif en 2007.

De leur côté, les retraités ont malheureusement perdu leur collègues et

amis ROTHENBACH Jean-Pierre et ZEHREN Roger.

L'ensemble de ces personnes a reçu des remerciements pour leur engagement en faveur de la collectivité.

Activités

Les heures de service commandé se répartissent de la manière suivante :

Assemblée de l'Etat-Major :	307h30
Rapport technique :	62h00
Cours cadres et instruction :	512h30
Instructions tronçonneuse :	158h00
Exercice de compagnie :	254h00
Exercice et entretien APR :	605h30
Exercice MP & TP :	188h30
Exercice divers :	0h00
Formation ASPV :	118h30
Interventions (146) :	884h15
Sortie véhicule :	162h00
Auto-école :	41h30
Entretien bureau, salle théorie cuisine et carnotzet :	104h00
Entretien matériel et dépôt :	406h00
Entretien véhicule :	65h00
Cours et école à Bernex :	326h00
Gardes préservation Forum :	767h45
Gardes préservation autre :	238h30
Manifestations communales :	265h30
Contrôle réseau hydraulique :	112h30
Contrôle colonnes sèches :	64h00
Administration et divers :	482h45

Total : 6167h15

Soit une augmentation des heures soldées de 0,94% ce qui représente une moyenne de 128h48 par personne en 2007.

Il y a lieu de relever que beaucoup de travaux d'aménagement, d'installa-

tions et d'entretien ont été effectués par les hommes de la compagnie.

Que toutes les personnes qui ont travaillé de longues heures pour le bien de la compagnie en soient chaleureusement remerciées.

Résumé

La Compagnie est intervenue à 146 reprises en 2007, dont 42 fois pour des feux, dont certains assez importants, 19 fois pour des fumées, 37 fois pour des inondations, 13 fois pour des dégâts de la nature, 35 fois pour des animaux.

Actuellement, nous n'avons reçu aucune information sur le nombre des interventions et de leurs répartitions de la part du Service d'incendie et de secours de la ville de Genève.

L'exercice de printemps a eu lieu le 5 mai, quant à l'exercice d'automne, il a eu lieu le 29 septembre engageant toute la Compagnie. Ces deux exercices se sont déroulés dans de bonnes conditions, ce qui a permis de constater l'excellent travail fourni par tous les sapeurs, les points faibles constatés seront entraînés lors des prochains exercices.

D'autre part, 8 soirées ont été consacrées à l'instruction de sections, 16 pour les appareils respiratoires, 18 pour les sorties véhicules, 12 pour les nettoyages du dépôt, 22 pour l'Etat-Major et enfin 4 samedis matin pour les tronçonneuses, 2 pour les grands nettoyages de la caserne.

Evènements marquants

- L'organisation du deuxième exercice intercommunal de l'arrondis-

sement Rhône Lac qui a eu lieu le 28 avril sur le site de l'usine "Givaudan" à Vernier.

- Mise en application du concept SP XXI au 1er juin 2007.
- La journée porte ouverte du 15 septembre qui a rencontré un grand succès.
- Mise hors service du camion tonne-pompe au 31 décembre 2007.
- Implication des Sapeurs-pompiers dans le groupe de travail pour les mesures de circulations lors des travaux du tram et du tunnel.

Nous saisissons cette occasion pour

témoigner notre reconnaissance à l'ensemble de la Compagnie et à leur famille qui acceptent les aléas d'un service de secours 24h sur 24 et cela 365 jours par année.

Nos remerciements s'adressent également aux services de secours de la Ville de Genève, de l'Aéroport, du CERN, et des communes avoisinantes, ainsi que le corps des Sapeurs Pompiers Français du centre de renfort de l'Est Gessien, organismes sur lesquels nous pouvons compter pour les entraînements et en cas de sinistres majeurs et enfin à nos autorités et au personnel communaux pour leurs appuis et leurs aides tout au long de cette année 2007 qui fut riche en événement.

FINANCES

En charge du dicastère des finances depuis le 1^{er} juin 2007, j'ai l'avantage de présenter le rapport des comptes 2007 en souhaitant que ceux-ci puissent être aussi favorables ces prochaines années.

En effet, on peut signaler avec satisfaction, que les revenus 2007 sont à nouveaux excellents puisqu'ils sont en augmentation de plus de 14,2 millions, soit (+ 20 %) par rapport au budget 2007. Ces très bons résultats laissent apparaître un excédent de recettes de plus de 13,3 millions.

Pour affiner ces résultats, on peut constater dans les grandes lignes, que les impôts des personnes physiques 2007 qui s'élèvent à 47,2 millions, sont en augmentation de près de 5,6 millions par rapport aux revenus 2006.

Cette réjouissante augmentation est à appréhender avec circonspection puisque la moitié de cette manne, soit 2,6 millions provient des arriérés des exercices 2003 à 2006.

Le solde de l'augmentation provient des revenus sur les personnes imposées à la source qui continuent d'augmenter chaque année, suite à l'introduction de la loi sur la libre circulation des personnes.

En ce qui concerne les impôts des personnes morales, on constate une baisse de 3,2 millions par rapport aux revenus 2006. Cette baisse significa-

tive peut paraître paradoxale si l'on se réfère aux revenus de la taxe professionnelle qui sont eux en augmentation de 1,2 millions. Ce paradoxe nous permet de constater qu'il existe un certain décalage entre les situations de bonnes conjonctures et ses effets sur la fiscalité communale.

Il n'en demeure pas moins que cet excédent est une nouvelle fois très important, surtout si l'on considère que le Conseil Administratif vous propose d'augmenter la provision sur le reliquat de 35 à 50 %. En effet, un taux de 35% est le pourcentage minimum préconisé par le département des finances. Ce nouveau taux nous rapproche d'ailleurs de la pratique appliquée par d'autres communes du canton.

Les renseignements sur la production des impôts personnes physiques et morales nous sont donnés par le département des finances et c'est sur cette base que nous construisons notre budget. On constate toutefois que même si ces renseignements sont de plus en plus fiables suite au passage de la taxation du mode *prae* au *post numerando*, ils restent aléatoires et le résultat final dépend de plusieurs facteurs, mais en premier lieu de la situation économique qu'il est toujours très difficile d'estimer une année à l'avance.

Il est à noter que ces importants excédents ont un avantage non négligeable puisqu'ils nous permettent

d'augmenter de manière significative notre marge d'autofinancement et de pouvoir ainsi faire face aux paiements de nos investissements en cours de réalisation sans faire appel à l'emprunt et en évitant de ce fait les charges d'intérêts.

En ce qui concerne les charges, on peut constater que celles-ci sont pleinement contrôlées et si elles sont en augmentation d'un peu plus de 945 mille francs, soit de 1% par rapport au budget et de 3,9 millions en comparaison aux charges 2006, ceci s'explique facilement.

En premier lieu, il faut prendre en considération l'augmentation de la provision sur le reliquat de 35 à 50 % pour un montant de 2,1 millions.

En second lieu, il faut tenir compte des coûts supplémentaires qui découlent des bons résultats de nos revenus fiscaux puisque, si ceux-ci sont en hausse, les frais de perception le sont également.

Ce principe s'applique aussi aux impôts à la source dont le montant de rétrocession aux communes françaises est proportionnel aux montants des impôts encaissés.

Il ne faut pas oublier non plus le montant de report de charges du canton aux communes, fixé à 32 millions par année pour les exercices 2006 et 2007, ce qui représente une somme de 2,1 millions pour l'année 2007. Ce report a été porté à 66 millions pour

les années 2008 et 2009 et représente un montant d'environ 3'350'000 francs qui a été prévu à cet effet au budget 2008.

Nous aurons l'occasion de revenir de manière plus détaillée sur ces charges lors de l'étude de ce compte rendu dans les diverses commissions ces prochains jours.

D'une manière générale, on peut considérer que les importants excédents de ces dernières années peuvent permettre d'envisager une baisse du centime additionnel pour ces prochains budgets et le Conseil administratif est ouvert à cette éventualité. Toutefois, avant de se déterminer sur une baisse du centime trop ambitieuse, il ne faudra pas oublier d'en envisager la pesée d'intérêts et de prendre en considération les quelques éléments suivants qui méritent réflexion, soit :

Le montant important des investissements qu'il reste à réaliser sur notre commune et qui est estimé à ce jour à plus de 150 millions.

Les montants encore à honorer sur les constructions en cours de réalisation, soit : le stade de football, la crèche des Champs-Frêchets et la patinoire couverte s'élèvent encore à près de 20 millions.

Les travaux d'assainissement des eaux de la Commune dont on parle depuis plus de 10 ans et qui ont été réalisés à hauteur de 10 millions ne sont pas terminés. Le montant à financer pour terminer ce projet s'élève encore à 35 millions. L'augmentation non négligeable des

frais de fonctionnement de notre commune découlant des nouveaux investissements tels que la crèche de Champs - Frêchets, la patinoire couverte et le stade de football sachant que ces frais perdureront sur les prochains exercices.

Le report des charges cantonales aux communes qui a été bloqué à 66 millions jusqu'en 2009 et qui pourrait être plus important ces prochaines années.

Un autre aspect non négligeable qui risque d'alourdir nos charges ces prochaines années est le projet d'une nouvelle péréquation financière cantonale actuellement à l'étude dans le cadre de l'ACG. Compte tenu de notre situation financière enviable, Meyrin deviendra sans doute une commune de contribution plutôt qu'une commune réceptrice.

Enfin, il faut avoir à l'esprit que l'excellente situation économique que nous vivons ces derniers temps pourrait être freinée et que des temps plus difficiles sont peut être à venir.

Pour conclure, nous tenons à remercier tout le personnel et les chefs de services de notre administration pour leur travail et leur engagement qui nous ont permis de conserver le cadre financier des charges préconisé dans le budget 2007.

Nous remercions également tous les acteurs qui ont participé à la bonne santé économique de notre commune tout en nous permettant de satisfaire aux prestations et à la mise à disposition d'infrastructures importantes et très attendues des meyrinois et du monde associatif, ce qui

permet à Meyrin de conserver une qualité de vie que bien des communes nous envient.

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

Etats financiers

Comparés au budget 2007 et aux comptes de l'exercice 2006, les comptes 2007 laissent apparaître les résultats suivants :

	Ecart Réel 2007		REEL 2007	BUDGET 2007	REEL 2006	REEL 2005
	Budget 2007	Réel 2006				
CHARGES	945'186	3'877'004	69'735'107	68'789'921	65'858'104	66'247'337
REVENUS	14'223'774	2'613'179	83'027'045	68'803'271	80'413'866	73'686'240
RESULTATS	13'278'588	-1'263'825	13'291'938	13'350	14'555'763	7'438'903

L'excédent d'exercice de CHF 13'291'938 représente le 16 % du total des revenus. Il est inférieur de CHF 1'263'825 à celui enregistré lors du bouclage des comptes de l'exercice 2006. Un environnement économique tou-

jours favorable et ses effets bénéfiques sur les rentrées fiscales communales, ont permis de vous présenter encore une fois un résultat d'exercice exceptionnel. L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint

CHF 23'124'666 contre CHF 9'825'287 prévus au budget 2007 en diminution de CHF 1'256'474 par rapport aux comptes de l'exercice 2006.

Revenus

Par rapport au budget 2007, les revenus enregistrent une augmentation de CHF 14'223'774 soit de 21 % et de CHF 2'613'179 ou de 3 % par rapport aux comptes 2006. Les recettes fiscales représentent le 88% de nos revenus.

	Variation R07-B07		Réel 2007	Budget 2007	Variation R07-R06		Réel 2006
	CHF	%			CHF	%	
40 - Impôts	13'764'111	+23%	73'283'111	59'519'000	2'779'664	+4%	70'503'447
42 - Revenus de biens	460'944	+15%	3'528'815	3'067'871	222'823	+7%	3'305'992
43 - Revenus divers	86'982	+1%	5'911'812	5'824'830	-285'274	-5%	6'197'086
44 - Parts à des recettes sans affectation	-117'458	-65%	64'042	181'500	-83'346	-57%	147'388
45 - Dédommagement de coll. publiques	-624	-1%	99'447	100'070	3'866	+4%	95'581
46 - Subventions et allocations	29'819	+27%	139'819	110'000	-24'554	-15%	164'372
TOTAL REVENUS	14'223'774	+21%	83'027'045	68'803'271	2'613'179	+3%	80'413'866

Impôts

En dépit des turbulences des marchés financiers et malgré un faible ralentissement en fin d'année, la conjoncture est restée bonne en 2007. L'évolution de nos recettes fiscales est encore une fois le

reflet du dynamisme de l'économie locale.

Les impôts sur les personnes physiques progressent de CHF 9'279'627 ou de 24 % par rapport au budget 2007 et de CHF 5'595'611 ou de 13 % par

rapport aux comptes 2006. L'évolution par rapport aux comptes 2006, est due encore une fois à une forte progression des impôts à la source.

Les impôts sur les personnes morales progressent de CHF 1'870'063 ou de 16 % par rapport au budget 2007, ils sont en diminution de CHF 4'311'454 ou de 24 % par rapport aux comptes 2006. La production 2007 a été estimée par l'Administration fiscale

cantonale, à CHF 14'034'006, ce montant a été diminué par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 593'943.

La Taxe professionnelle communale a bénéficié des effets de

la haute conjoncture qui a caractérisé l'économie locale pour les années 2006 et 2007. En augmentation de CHF 1'759'585 par rapport au budget 2007 et de CHF 1'254'799 par rapport aux comptes 2006.

	Réel 2007	Budget 2007	Réel 2006	Réel 2005
Impôts personnes physiques	47'279'627 56.9%	38'000'000 55.2%	41'684'016 51.8%	37'727'216 51.2%
Impôts personnes morales	13'440'063 16.2%	11'570'000 16.8%	17'751'517 22.1%	16'405'679 22.3%
Taxe professionnelle communale	10'023'585 12.1%	8'264'000 12.0%	8'768'786 10.9%	7'763'159 10.5%
TOTAL	70'743'275 85.2%	57'834'000 84.1%	68'204'319 84.8%	61'896'054 84.0%
Autres revenus fiscaux	2'539'836 3.1%	1'685'000 2.4%	2'299'128 2.9%	1'703'498 2.3%
Revenus divers	9'743'934 11.7%	9'284'271 13.5%	9'910'419 12.3%	10'086'688 13.7%
TOTAL REVENUS	83'027'045 100%	68'803'271 100%	80'413'866 100%	73'686'240 100%

Revenus de biens

En augmentation de CHF 460'944 par rapport au budget 2007 et de CHF 222'823 par rapport aux comptes 2006. Ces écarts s'expliquent par une bonne rentabilité des nos disponibilités de trésorerie pour CHF 164'400 et par un surplus d'impôts « récup. actes de défauts de biens » pour CHF 140'400.

Revenus divers

Cette rubrique augmente de CHF 86'982 ou de 1 % par rapport au budget 2007 et diminue de CHF 285'274 par rapport aux comptes 2006.

Parts à des recettes et contribution sans affectation

En diminution de CHF 117'458 ou de 65 % par rapport au budget 2007 et de CHF 83'346 ou de 57 % par rapport aux comptes 2006.

Dédommagements de collectivités publiques

En diminution de CHF 624 ou de 1 % par rapport au budget 2007 et en augmentation de CHF 3'866 ou de 4 % par rapport aux comptes 2006.

Subventions et allocations

Cette rubrique augmente de CHF 29'819 ou de 27 % par rapport au budget 2007 et diminue de CHF 24'554 ou de 15 % par rapport aux comptes 2006.

Cette variation provient essentiellement d'une subvention cantonale pour les institutions de la petite enfance non prévue au budget.

Charges

Par rapport aux budgets 2007, les charges sont en augmentation de CHF 945'186 et de CHF 3'877'004 par rapport aux comptes 2006. Il est important de relever que les

charges ont été largement respectées par rapport au budget. En réalité elles se situent en dessous des prévisions budgétaires, en effet des provisions complémentaires (voir remarque sous nature 330) pour environ 2 millions ont été effectuées en 2007.

Charges du personnel

Les charges du personnel sont en diminution de CHF 581'452 ou de 2 % par rapport au budget 2007 et en augmentation de CHF 559'825 ou de 2 % par rapport aux comptes 2006.

La masse salariale représente environ le 36% des charges totales. Cette proportion est stable depuis plusieurs années. L'ensemble des salaires a connu une indexation de 0.75% au 1^{er} janvier 2007.

Plusieurs postes fixes prévus au budget 2007, dont deux nouveaux postes votés, étaient restés va-

cants une partie de l'année.

Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 20 % des charges, en diminution de CHF 862'586 ou de 6 % par rapport au budget 2007 et en augmentation de CHF 86'208 ou de 1 % par rapport à 2006.

Des travaux d'entretiens d'immeubles pour CHF 426'000 envisagés lors de l'élaboration du budget mais non réalisés en 2007 ainsi qu'une économie de CHF 297'000 sur la nature 312 (eau, énergie, combustibles), expliquent la différence par rapport au budget.

Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2006, de ce fait la Commune n'a plus aucune dette. Une trésorerie abondante nous a permis de couvrir les dépenses d'investissements 2007 sans devoir recourir à l'emprunt. Toutefois, il est utile de rappeler que d'importants investissements liés à l'assainissement sont toujours bloqués et que le plan d'investissement prévoit des dépenses annuelles de l'ordre de 20 à 30 millions.

Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

En augmentation par rapport au budget 2007 de CHF 1'724'112 ou de 88 % et de CHF 2'593'363 par rapport aux comptes 2006.

L'évolution de ce poste est fortement influencée par les *provisions sur reliquat* et par les *provisions sur impôts estimés*.

Pour les **provisions sur reliquat**, il est important de rappeler que l'introduction d'un nouveau système de répartition avait provoqué une hausse importante du reliquat en 2005 et 2006. En 2007, nous avons retrouvé une certaine stabilité, de ce fait, le Conseil administratif a envisagé une augmentation de la provision du reliquat sur

impôts, nous avons ainsi procédé à des provisions complémentaires exceptionnelles pour environ 2.1 millions. Cette opération a permis de porter à 50% le taux de provision qui était initialement de 35% (minimum requis par le Département des finances).

Quant aux **provisions sur impôts estimés**, le taux de provision avait été revu légèrement à la baisse, ce réajustement a permis une diminution de CHF 85'000 pour l'année 2007 et de 625'000 pour l'année 2006.

Amortissements

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En augmentation de CHF 20'791 par rapport au budget 2007 et de CHF 7'351 par rapport aux comptes 2006.

Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en augmentation de CHF 535'164 ou de 10 % par rapport au budget 2007, il augmente de CHF 663'527 ou de 13 % par rapport aux comptes 2006.

La totalité de cette rubrique correspond à la part des impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises par l'administration fiscale cantonale, il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, la part communale a passé de 25% à 33%.

Dédommagements à des collectivités

Ce poste augmente de CHF 302'774 ou de 5 % par rapport au budget 2007 et diminue de CHF 194'402 ou de 3 % par rapport aux comptes 2006.

La totalité de cette rubrique correspond aux frais de perception des impôts. Il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, les frais de perception des impôts ont passé de 3 % à 4,5 %.

Subventions accordées

Cette rubrique diminue de

CHF 43'618 ou de 1 % par rapport au budget 2007 et augmente de CHF 335'516 ou de 8 % par rapport aux comptes 2006.

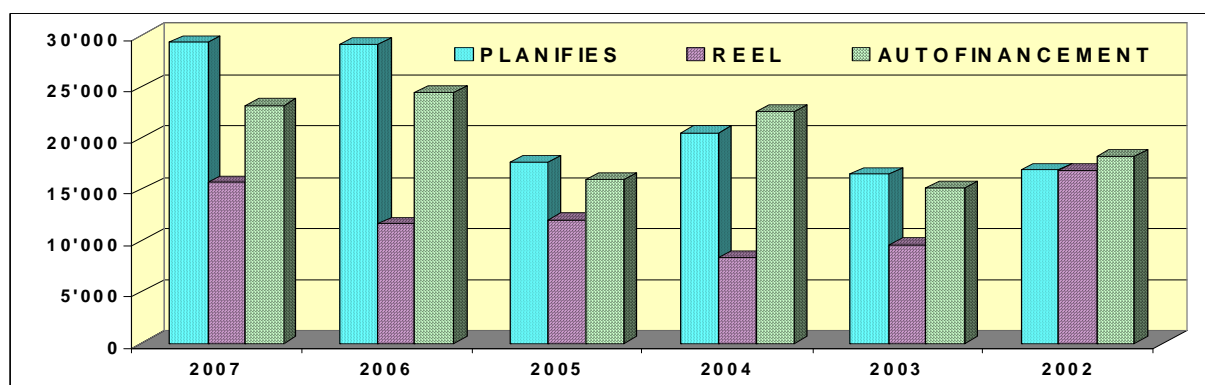
	Variation R07-B07		Réel 2007	Budget 2007	Variation R07-R06		Réel 2006
	CHF	%			CHF	%	
30 - Charges de personnel	-581'452	-2%	25'200'858	25'782'310	559'825	+2%	24'641'033
31 - Biens, services et marchandises	-862'586	-6%	14'249'767	15'112'353	86'208	+1%	14'163'560
32 - Intérêts passifs	-150'000	---	0	150'000	-174'385	---	174'385
330 - Pertes sur débiteurs	1'724'112	+88%	3'685'612	1'961'500	2'593'363	+237%	1'092'249
331 - Amortissements du P.A	20'791	+0%	9'832'728	9'811'937	7'351	+0%	9'825'377
34 - Contribut. à collect. publ.	535'164	+10%	5'935'164	5'400'000	663'527	+13%	5'271'637
35 - Dédom. à collect. publ.	302'774	+5%	6'236'351	5'933'577	-194'402	-3%	6'430'753
36 - Subventions accordées	-43'618	-1%	4'594'626	4'638'244	335'516	+8%	4'259'110
TOTAL CHARGES	945'186	+1%	69'735'107	68'789'921	3'877'004	+6%	65'858'104

Investissements 2007

Investissements bruts	CHF 15'699'397
Subventions	CHF 75'910
Investissements nets	CHF 15'623'487
Les postes les plus importants ont été les suivants :	
Tribunes & aménagmt ext.stade	3'750'800
Assainissement cité et bassin rétention	3'204'450
Patinoire couverte CS	3'086'000
Nvlle Crèche "EVE" Champs-Fréchets	2'225'000
Rénov. Salle Antoine-Verchère	771'500
Achat matériel ForuMeyrin	621'600
Routes communales	249'900
Rénov. Chaufferie éc. Champs-Fréchets	248'800
Achat véhicules-machines	186'000
Plan directeur Cointrin	100'300

Evolution des investissements de 2002 à 2007 (en CHF '000):

	2007	2006	2005	2004	2003	2002
PLANIFIES	29'279	29'150	17'610	20'528	16'428	16'888
REEL	15'623	11'616	11'975	8'303	9'598	16'875
AUTOFINANCEMENT	23'125	24'381	15'915	22'563	15'159	18'227



Conclusions

Le résultat de l'exercice 2007, encore une fois exceptionnel, confirme le dynamisme du secteur économique local. Une bonne maîtrise des charges de fonctionnement et des recettes fiscales toujours vigoureuses nous permettent d'affronter cette nouvelle année avec sérénité. Néanmoins, les incertitudes qui pèsent actuellement sur les marchés financiers,

risquent d'inverser le cycle de croissance et on annonce déjà pour l'année 2008 un fort ralentissement de la conjoncture.

Si tel était le cas, les revenus de la Commune pourraient fortement diminuer et risquent de mettre en péril notre équilibre financier. D'autant plus qu'il faudra tenir compte également des nouvelles charges de fonctionnement liées à la mise en service de la nouvelle crèche, de la patinoire couverte,

des tribunes ainsi que du report de charges (revues à la hausse) du Canton.

Ces éléments peuvent paraître contradictoires au vu des résultats des comptes 2007, toutefois les risques sont réels et à l'approche de la préparation du prochain budget une réflexion judicieuse sur les priorités et l'utilisation de nos ressources sera nécessaire.

Fonctions	Désignation	Budget 2008	Δ R07-B07 CHF %	Réel 2007	Budget 2007	Δ R07-R06 CHF %	Réel 2006	Réel 2005
0	RECAP. ADMINISTRATION GENERALE							
	TOTAL CHARGES	10'845'332	27'154 +0%	10'095'886.14	10'068'732	558'090 +6%	9'537'795.94	8'900'522.98
	TOTAL REVENUS	2'532'080	263'495 +10%	2'777'225.25	2'513'730	-72'706 -3%	2'849'931.23	2'911'685.28
1	SECURITE PUBLIQUE							
	TOTAL CHARGES	4'222'224	-57'580 -1%	3'959'408.09	4'016'988	98'708 +3%	3'860'699.83	3'687'471.72
	TOTAL REVENUS	1'121'299	-7'139 -1%	1'291'831.42	1'298'970	-16'730 -1%	1'308'561.04	1'406'802.19
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION							
	TOTAL CHARGES	6'772'027	-372'892 -5%	6'564'474.80	6'937'367	-138'829 -2%	6'703'303.76	6'579'417.13
	TOTAL REVENUS	126'000	-1'750 -1%	124'250.00	126'000	-1'750 -1%	126'000.00	130'500.00
3	CULTURE ET LOISIRS							
	TOTAL CHARGES	22'040'568	-446'521 -2%	19'591'109.23	20'037'630	46'260 +0%	19'544'848.99	19'069'549.38
	TOTAL REVENUS	2'676'321	-239'332 -9%	2'484'538.87	2'723'871	-333'819 -12%	2'818'357.74	2'708'163.78
5	PREVOYANCE SOCIALE							
	TOTAL CHARGES	10'230'543	-445'349 -5%	7'938'131.16	8'383'480	364'384 +5%	7'573'747.40	7'741'341.33
	TOTAL REVENUS	2'154'500	32'312 +2%	1'835'312.00	1'803'000	43'764 +2%	1'791'547.85	1'714'808.10
6	TRAFIC							
	TOTAL CHARGES	4'489'921	-231'482 -5%	4'673'758.01	4'905'240	161'482 +4%	4'512'276.44	4'371'299.73
	TOTAL REVENUS	223'000	6'634 +3%	226'634.10	220'000	-52'909 -19%	279'543.40	305'732.00
7	PROTECTION & AMENAG. ENVIRONNEMENT							
	TOTAL CHARGES	4'946'656	17'703 +0%	4'668'786.93	4'651'084	-112'592 -2%	4'781'379.33	3'931'730.62
	TOTAL REVENUS	190'150	136'863 +130%	241'963.00	105'100	103'081 +74%	138'881.71	135'016.25
9	FINANCES ET IMPOTS							
	TOTAL CHARGES	10'876'600	2'454'153 +25%	12'243'552.88	9'789'400	2'899'501 +31%	9'344'051.92	11'966'003.86
	TOTAL REVENUS	65'409'400	14'032'690 +23%	74'045'290.41	60'012'600	2'944'247 +4%	71'101'043.22	64'373'532.84
	TOTAL GENERAL							
	TOTAL CHARGES	74'423'871	945'186 +1%	69'735'107.24	68'789'921	3'877'004 +6%	65'858'103.61	66'247'336.75
	TOTAL REVENUS	74'432'750	14'223'774 +21%	83'027'045.05	68'803'271	2'613'179 +3%	80'413'866.19	73'686'240.44
	Δ	8'879		13'291'937.81	13'350		14'555'762.58	7'438'903.69

Natures	Désignation	Budget 2008	Δ CHF	R07-B07 %	Réel 2007	Budget 2007	Δ CHF	R07-R06 %	Réel 2006	Réel 2005
3	CHARGES	74'423'871	945'186	+1%	69'735'107.24	68'789'921.00	3'877'004	+6%	65'858'103.61	66'247'336.75
30	CHARGES DU PERSONNEL	27'492'862	-581'452	-2%	25'200'858.00	25'782'310.00	559'825	+2%	24'641'032.66	23'863'898.32
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	570'090	6'497	+1%	553'447.25	546'950.00	-22'194	-4%	575'640.85	541'230.90
301	TRAITEMENT DU PERSONNEL	20'760'300	-350'557	-2%	19'068'383.45	19'418'940.00	402'849	+2%	18'665'534.90	17'995'447.10
303	ASSURANCES SOCIALES	1'607'407	11'147	+1%	1'519'216.55	1'508'070.00	35'306	+2%	1'483'910.85	1'455'143.83
304	CAISSE DE PENSION ET PREVOYANCE	2'585'730	-39'283	-2%	2'251'087.50	2'290'370.00	101'904	+5%	2'149'183.95	2'119'518.30
305	ASSURANCES MALADIE, ACCIDENTS	1'285'030	-78'675	-6%	1'136'495.06	1'215'170.00	64'204	+6%	1'072'290.60	987'106.83
306	PRESTATIONS EN NATURE	54'470	-10'614	-15%	62'036.05	72'650.00	-18'568	-23%	80'603.76	77'016.81
307	PRESTATIONS AUX PENSIONNES	324'035	-134'400	-30%	310'600.05	445'000.00	-41'694	-12%	352'293.70	366'442.25
308	PERSONNEL INTERIMAIRE	40'000	32'394	+81%	72'394.00	40'000.00	33'709	+87%	38'685.40	102'432.90
309	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	265'800	-17'962	-7%	227'198.09	245'160.00	4'309	+2%	222'888.65	219'559.40
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	16'192'656	-862'586	-6%	14'249'767.29	15'112'353.00	86'208	+1%	14'163'559.58	13'991'122.94
310	FOURNITURES DE BUREAU, IMPRIMES,	885'900	62'659	+8%	848'438.92	785'780.00	86'362	+11%	762'077.18	793'899.12
311	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES, MAT.	613'880	-48'820	-10%	432'520.41	481'340.00	-26'505	-6%	459'025.55	402'281.07
312	EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES	2'869'047	-297'354	-11%	2'333'811.12	2'631'165.00	-59'604	-2%	2'393'414.82	2'379'510.88
313	ACHATS FOURNITURES ET MARCHANDISES	1'307'378	-9'514	-1%	1'217'735.75	1'227'250.00	-8'656	-1%	1'226'391.80	1'219'035.76
314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	3'343'570	-426'612	-14%	2'708'988.35	3'135'600.00	-112'535	-4%	2'821'523.27	2'512'060.67
315	ENTRETIEN D'OBJETS MOBILIERS	632'500	-24'353	-4%	536'897.26	561'250.00	40'441	+8%	496'456.21	437'050.38
316	LOYERS, FERMAGES ET REDEVANCES	524'500	-22'784	-5%	483'216.50	506'000.00	-2'960	-1%	486'176.40	478'168.20
317	DEDOMMAGEMENTS	233'200	-5'842	-3%	188'957.51	194'800.00	-2'933	-2%	191'890.65	176'066.35
318	HONORAIRES ET PRESTATIONS SERVICE	5'457'028	-122'959	-2%	5'169'609.02	5'292'568.00	158'910	+3%	5'010'698.61	5'363'620.16
319	FRAIS DIVERS	325'653	32'992	+11%	329'592.45	296'600.00	13'687	+4%	315'905.09	229'430.35
32	INTERETS PASSIFS	150'000	-150'000	---	0.00	150'000.00	-174'385	---	174'385.00	550'751.85
320	ENGAGEMENTS COURANTS	0	0	+0%	0.00	0.00	-10	---	10.00	1'376.85
322	DETTES A MOYEN & LONG TERMES	150'000	-150'000	---	0.00	150'000.00	-174'375	---	174'375.00	549'375.00
33	AMORTISSEMENTS	13'674'460	1'744'903	+15%	13'518'340.00	11'773'437.00	2'600'714	+24%	10'917'626.03	14'835'037.19
330	PATRIMOINE FINANCIER	2'763'500	1'724'112	+88%	3'685'612.15	1'961'500.00	2'593'363	+237%	1'092'249.16	6'359'286.80
331	AMORTISSEMENTS P.A.	10'910'960	20'791	+0%	9'832'727.85	9'811'937.00	7'351	+0%	9'825'376.87	8'475'750.39
34	CONTRIBUT.A D'AUTRES COLLECTIVITES	5'400'000	535'164	+10%	5'935'164.12	5'400'000.00	663'527	+13%	5'271'637.04	3'601'265.55
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES	6'317'089	302'774	+5%	6'236'351.41	5'933'577.00	-194'402	-3%	6'430'752.95	5'056'429.68

Natures	Désignation	Budget 2008	Δ CHF	R07-B07 %	Réel 2007	Budget 2007	Δ CHF	R07-R06 %	Réel 2006	Réel 2005
351	CANTONS	4'376'452	320'016	+8%	4'426'692.61	4'106'677.00	-275'195	-6%	4'701'887.90	3'423'536.33
352	COMMUNES	1'940'637	-17'241	-1%	1'809'658.80	1'826'900.00	80'794	+5%	1'728'865.05	1'632'893.35
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	5'196'804	-43'618	-1%	4'594'626.42	4'638'244.00	335'516	+8%	4'259'110.35	4'348'831.22
361	CANTONS	196'763	-20'459	-10%	190'804.70	211'264.00	-22'599	-11%	213'403.88	211'011.80
362	COMMUNES	3'000	-2'398	-48%	2'601.75	5'000.00	-31	-1%	2'632.90	4'633.00
363	PROPRES ETABLISSEMENTS	118'250	0	+0%	118'250.00	118'250.00	6'000	+5%	112'250.00	119'250.00
364	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	0	0	+0%	0.00	0.00	0	+0%	0.00	40'101.00
365	INSTITUTIONS PRIVEES	3'379'341	33'113	+1%	2'980'043.01	2'946'930.00	240'149	+9%	2'739'894.05	2'549'385.50
366	PERSONNES PHYSIQUES	956'450	-73'873	-9%	786'926.96	860'800.00	127'564	+19%	659'363.07	810'191.28
367	ETRANGER	543'000	20'000	+4%	516'000.00	496'000.00	-15'566	-3%	531'566.45	614'258.64
4	REVENUS	74'432'750	14'223'774	+21%	83'027'045.05	68'803'271.00	2'613'179	+3%	80'413'866.19	73'686'240.44
40	IMPOTS	64'847'000	13'764'111	+23%	73'283'110.80	59'519'000.00	2'779'664	+4%	70'503'447.08	63'599'552.15
400	IMPOTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE	40'300'000	9'279'627	+24%	47'279'626.65	38'000'000.00	5'595'611	+13%	41'684'015.50	37'727'215.74
401	IMPOTS S/BENEFICE ET LE CAPITAL	14'100'000	1'870'063	+16%	13'440'063.05	11'570'000.00	-4'311'454	-24%	17'751'517.44	16'405'679.14
406	Impôt sur les chiens	32'000	-3'044	-9%	31'955.70	35'000.00	-1'040	-3%	32'996.00	34'588.10
408	FONDS DE PEREQUATION FIN. INTERCOM	2'010'000	857'880	+52%	2'507'880.40	1'650'000.00	241'748	+11%	2'266'132.14	1'668'910.17
409	TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE	8'405'000	1'759'585	+21%	10'023'585.00	8'264'000.00	1'254'799	+14%	8'768'786.00	7'763'159.00
42	REVENUS DES BIENS	3'173'171	460'944	+15%	3'528'814.58	3'067'871.00	222'823	+7%	3'305'991.87	3'354'645.64
420	AVOIRS A VUE	25'500	164'434	+1028%	180'433.79	16'000.00	121'224	+205%	59'209.68	78'637.67
421	CREANCES	2'000	15'538	+777%	17'538.00	2'000.00	8'771	+100%	8'767.25	4'068.70
422	CAPITAUX DU P.F.	17'100	40'925	+233%	58'525.15	17'600.00	13'418	+30%	45'106.73	31'737.21
423	REVENUS IMMEUBLES DU P.F.	415'131	41'877	+12%	380'208.15	338'331.00	66'990	+21%	313'218.50	330'669.75
426	PARTICIPATIONS PERMANENTES DU PA	123'500	108	+0%	123'607.50	123'500.00	0	+0%	123'607.50	123'607.50
427	REVENUS IMMEUBLES DU P.A.	2'564'940	77'758	+3%	2'623'198.32	2'545'440.00	-21'787	-1%	2'644'985.78	2'640'294.30
429	AUTRES REVENUS	25'000	120'304	+481%	145'303.67	25'000.00	34'207	+31%	111'096.43	145'630.51
43	REVENUS DIVERS	6'127'305	86'982	+1%	5'911'812.37	5'824'830.00	-285'274	-5%	6'197'086.34	6'214'110.65
431	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS	295'200	-68'899	-21%	266'300.60	335'200.00	-47'526	-15%	313'826.20	353'228.10
434	REDEV.UTILIS.ET PREST.SERVICE	3'951'950	-247'968	-7%	3'495'731.55	3'743'700.00	-345'026	-9%	3'840'757.06	3'759'829.48
435	VENTES DE MARCHANDISES	603'400	95'303	+17%	671'403.40	576'100.00	99'782	+17%	571'621.86	563'269.90
436	DEDOMMAGEMENTS DE TIERS	302'755	153'693	+53%	444'522.75	290'830.00	105'393	+31%	339'129.80	466'329.70
437	AMENDES	480'000	-34'656	-7%	445'344.12	480'000.00	6'873	+2%	438'471.49	502'091.24
439	AUTRES CONTRIBUTIONS	494'000	189'510	+47%	588'509.95	399'000.00	-104'770	-15%	693'279.93	569'362.23

Natures	Désignation	Budget 2008	Δ R07-B07 CHF %	Réel 2007	Budget 2007	Δ R07-R06 CHF %	Réel 2006	Réel 2005
44	PARTS A DES RECETTES ET CONTRIB.	11'000	-117'458 -65%	64'042.30	181'500.00	-83'346 -57%	147'388.10	272'865.45
441	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	5'000	-117'103 -67%	58'397.00	175'500.00	-83'286 -59%	141'683.40	267'121.40
444	CONTRIBUTIONS CANTONALES	6'000	-355 -6%	5'645.30	6'000.00	-59 -1%	5'704.70	5'744.05
45	DEDOMAGEMENTS COLLECTIV. PUBL.	99'274	-624 -1%	99'446.50	100'070.00	3'866 +4%	95'580.80	103'964.20
451	CANTONS	0	0 +0%	0.00	0.00	0 +0%	0.00	15'598.00
452	COMMUNES	99'274	-624 -1%	99'446.50	100'070.00	3'866 +4%	95'580.80	88'366.20
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	175'000	29'819 +27%	139'818.50	110'000.00	-24'554 -15%	164'372.00	141'102.35
460	CONFEDERATION	3'000	0 +0%	3'000.00	3'000.00	0 +0%	3'000.00	3'000.00
461	CANTONS	45'000	22'500 +++ %	22'500.00	0.00	-22'500 -50%	45'000.00	29'098.65
469	AUTRES SUBVENTION ET ALLOCATIONS	127'000	7'319 +7%	114'318.50	107'000.00	-2'054 -2%	116'372.00	109'003.70
TOTAL GENERAL								
	TOTAL CHARGES	74'423'871	945'186 +1%	69'735'107.24	68'789'921.00	3'877'004 +6%	65'858'103.61	66'247'336.75
	TOTAL REVENUS	74'432'750	14'223'774 +21%	83'027'045.05	68'803'271.00	2'613'179 +3%	80'413'866.19	73'686'240.44
	Δ	8'879		13'291'937.81	13'350.00		14'555'762.58	7'438'903.69

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2007 ET 2006

Comptes nos	31 déc. 2007	31 déc. 2006	Comptes nos	31 déc. 2007	31 déc. 2006
	Fr	Fr		Fr	Fr
ACTIF			PASSIF		
I. PATRIMOINE FINANCIER			I. ENGAGEMENTS		
10. Disponibilités			20. Engagements courants		
100. Caisses	35'816.90	27'904.50	200. Créanciers	2'796'459.94	4'477'963.30
101. Chèques postaux	5'700'620.71	4'663'775.09	204. Subventions	282.05	282.05
102. Banques	2'755'254.15	1'278'250.70	206. Comptes courants	54'642.00	48'042.00
103. Etat de Genève	1'127'422.68	132'807.31	209. Autres engagements	6'344.20	34'663.55
	<u>9'619'114.44</u>	<u>6'102'737.60</u>		<u>2'857'728.19</u>	<u>4'560'950.90</u>
11. Avoirs			23. Engagements envers des entités particulières		
111. Comptes courants	21'496'956.64	15'337'310.45	233. Fonds et fondations	1'158'245.56	1'001'769.26
112. Impôts à encaisser	23'189'112.32	25'030'073.67	24. Provisions		
115. Autres débiteurs	3'149'958.91	4'012'400.91	240. Compte de fonctionnement	18'958'181.95	16'603'194.00
116. Avoir à terme fixe	1'986'500.00	448'000.00	25. Passifs transitoires		
119. Autres créances	94'138.75	156'739.64	259. Autres comptes transitoires	807'202.99	547'393.04
	<u>49'916'666.62</u>	<u>44'984'524.67</u>	Total des engagements	<u>23'781'358.69</u>	<u>22'713'307.20</u>
12. Placements			II. FINANCEMENTS SPECIAUX		
120. Valeurs à revenus fixes	93'231.55	86'512.25	28. Engagements envers les financements spéciaux		
122. Prêts	581'408.05	624'345.65	280. Taxes d'équipement	4'696'554.50	4'092'113.50
123. Immeubles	12'458'800.73	11'122'911.40	281. Taxes d'épuration	343'137.70	343'137.70
125. Stocks marchandises	191'578.26	198'807.85	282. Taxes d'écoulement	3'875'619.25	3'472'122.35
129. Autres placements	0.00	38'500.00	283. Contr. rempl. constr. d'abris protection civile	1'028'857.65	951'017.15
	<u>13'325'018.59</u>	<u>12'071'077.15</u>		<u>9'944'169.10</u>	<u>8'858'390.70</u>
13. Actifs transitoires			III. FORTUNE		
139. Autres comptes transitoires	501'308.34	548'760.63	29. Fortune nette		
Total patrimoine financier	<u>73'362'107.99</u>	<u>63'707'100.05</u>	290. Fortune	150'785'655.97	137'493'718.16
II. PATRIMOINE ADMINISTRATIF			Total du Passif	<u>184'511'183.76</u>	<u>169'065'416.06</u>
14. Investissements					
140. Terrains non bâtis	325'136.70	346'647.05			
141. Ouvrages de génie civil (selon détail en annexe IV)	38'875'286.80	38'048'730.06			
143. Terrains bâtis (selon détail en annexe V)	52'216'629.85	47'321'744.67			
145. Forêts	15'120.60	39'920.60			
146. Mobilier, machines, véhicules (selon détail en annexe VI)	6'300'982.76	5'850'297.77			
149. Autres biens	9'843'978.06	10'298'884.86			
	<u>107'577'134.77</u>	<u>101'906'225.01</u>			
15. Prêts et participations permanentes					
152. Communes	10'000.00	10'000.00			
153. Propres établissements	10'000.00	0.00			
154. Sociétés d'économie mixte	3'173'186.00	3'209'586.00			
155. Institutions privées	176'751.00	150'501.00			
	<u>3'369'937.00</u>	<u>3'370'087.00</u>			
16. Subventions d'investissements					
160. Investissements	1.00	1.00			
165. Institutions privées	202'003.00	82'003.00			
	<u>202'004.00</u>	<u>82'004.00</u>			
Total patrimoine administratif	<u>111'149'075.77</u>	<u>105'358'316.01</u>			
Total de l'Actif	<u>184'511'183.76</u>	<u>169'065'416.06</u>			

DELIBERATIONS	date	montant voté	Dépenses à fin 2007	Recettes à fin 2007	Disponible / (excédent)	Amort. Cumulés à fin 2007	Solde au bilan au 31.12.2007
OUVRAGES GENIE-CIVIL							
Etude rénov. réseau chauffage écoles (Livron-Boudines-Forum)	21.11.06	100'000.00	-	0.00	100'000.00	0.00	0.00
Etude rénov. reseau chauffage bât. CS	21.11.06	35'000.00	-	0.00	35'000.00	0.00	0.00
Etude élaboration d'une image directrice 5e étape CSM	30.03.99	100'000.00	-	0.00	100'000.00	20'000.00	-20'000.00
Etude 5e étape CSM	27.01.04	920'000.00	8'857.95	0.00	911'142.05	184'000.00	-175'142.05
CSM terrain revêtement synthétique, install. sani., élec.	07.12.04	600'000.00	-	0.00	600'000.00	120'000.00	-120'000.00
CSM Const. terrain foot et rugby, /délib.44a/2004, 4'205'000.-)	07.12.04	3'605'000.00	5'701'553.88	0.00	-2'096'553.88	385'500.00	5'316'053.88
Entretien & Aménagement réseau routier programme 2001	19.06.01	1'380'000.00	1'354'930.45	0.00	25'069.55	828'000.00	526'930.45
Remplacement candélabres vétustes, renfor. éclairage public	06.04.04	310'000.00	291'369.60	0.00	18'630.40	93'000.00	198'369.60
Etude accès quartier Arbères & Patinoire	07.03.06	100'000.00	24'031.40	0.00	75'968.60	0.00	24'031.40
Etude aménagmt Ch. Riantbosson	24.01.06	150'000.00	-	0.00	150'000.00	0.00	0.00
Etude aménagmt Place 5 Continents, parc et accès pking	24.01.06	300'000.00	-	0.00	300'000.00	0.00	0.00
Etude contournement cité	11-04-06	350'000.00	-	0.00	350'000.00	0.00	0.00
Réalisation d'éco-points quartier Citadelle CHF 9'855'000	10.12.02	200'000.00	-	47'160.10	247'160.10	80'000.00	-127'160.10
Réalisation Assainis., Eco-points & modération trafic Citadelle	10.12.02	9'655'000.00	9'685'062.15	10'860.00	-19'202.15	1'267'649.00	8'406'553.15
Modération trafic ch. Ruisseau, Avanchet et De-Joinville	16.11.04	445'000.00	402'416.60	0.00	42'583.40	44'500.00	357'916.60
Création de collecteurs et réaménagement du chemin du Bournoud entre le chemin de la Tour et rue Virginio-Malnati	08.04.03	370'000.00	-	0.00	370'000.00	32'174.00	-32'174.00
Réaménagement ch. Bournoud & réseau assainissement	05.03.96	945'000.00	1'197'837.10	205'326.05	-47'511.05	268'674.00	723'837.05
Desserte Bois-du-Lan & adapt. réseau assainissement	05.03.96	2'335'000.00	1'416'628.65	705'771.10	1'624'142.45	709'500.00	1'357.55
Modération trafic rue Golette	19.11.96	329'920.00	325'556.30	0.00	4'363.70	324'233.55	1'322.75
Réaménagement ch. Edmond-Rochat	25.02.97	755'000.00	485'446.10	0.00	269'553.90	133'330.00	352'116.10
Divers trav. réseau routier, remplacement panneaux d'affichage, équipement abribus, éclairage	05.10.99	490'000.00	445'201.80	0.00	44'798.20	343'000.00	102'201.80
Création zone à 20km/h ch. Sapins, De-Joinville,Riant-Bosquet + zone à 30km/h ch. Du Jonc & 3 écopoints Cointrin	12.04.05	900'000.00	744'847.20	16'000.00	171'152.80	180'000.00	548'847.20

DELIBERATIONS	date	montant voté	Dépenses à fin 2007	Recettes à fin 2007	Disponible / (excédent)	Amort. Cumulés à fin 2007	Solde au bilan au 31.12.2007
Etude variantes bassin de rétention, assainissement cité	09.12.97	740'000.00	-	0.00	740'000.00	164'442.41	-164'442.41
Tronçon ZODIM galerie décharge du réseau d'assainis. cité	14.09.99	1'500'000.00	-	0.00	1'500'000.00	600'712.97	-600'712.97
Etude d'un bassin de rétention enterré dans le périmètre du CS	10.10.00	250'000.00	-	0.00	250'000.00	23'810.00	-23'810.00
Etude d'un ouvrage de rétention afin d'élaborer un contreprojet à l'initiative du lac des Vernes	20.05.03	200'000.00	-	0.00	200'000.00	40'000.00	-40'000.00
Réal. 1re étape assainis. Cité Electromécanique et fds déco.	16.11.04	1'085'000.00	3'204'452.45	0.00	-2'119'452.45	217'000.00	2'987'452.45
Indemnités expropriation et frais acquisition Lac des Vernes	16.11.04	570'000.00	-	0.00	570'000.00	38'000.00	-38'000.00
Réal. 1re étape assainis. Cité Ouvrage prétrait. + réseau surf.	16.11.04	11'260'000.00	-	0.00	11'260'000.00	566'666.00	-566'666.00
Réal. 1re étape assainis. cité Lac et galerie tot. CHF 42'385'000	16.11.04	30'040'000.00	10'845'445.09	538'554.15	19'733'109.06	884'000.00	9'422'890.94
Collecteur tranchée couverte Meyrin-Village	26.06.07	1'600'000.00	40'716.15	0.00	1'559'283.85	0.00	
Assain. évacuation eaux / cadastration région de la Maille	09.12.03	860'000.00	167'904.55	23'782.05	715'877.50	86'001.00	58'121.50
Installation de production d'énergie électrique photovoltaïque	30.01.01	300'000.00	285'172.55	0.00	14'827.45	180'000.00	105'172.55
Etude directrice d'aménagement de la ZODIB	16.04.02	65'000.00	104'384.90	0.00	-39'384.90	104'383.90	1.00
		72'844'920.00	36'731'814.87	1'547'453.45	37'660'558.58	7'918'576.83	27'225'068.44

TERRAINS BATIS							
Rénov. & transf. Salle A.-Verchère, Mobilier	06.03.07		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Rénov. & transf. Salle A.-Verchère, Bâtiment	06.03.07	1'375'000.00	884'240.82	0.00	490'759.18	0.00	884'240.82
Construction d'une extension du bâtiment de la mairie	14.06.05	889'000.00	765'295.90	0.00	123'704.10	177'800.00	587'495.90
Etude faisabilité nouvelle mairie	14.09.04	350'000.00	67'804.95	0.00	282'195.05	0.00	67'804.95
Etude Mise en valeur Rte de Meyrin 282-284	11.10.88	150'000.00	59'338.70	0.00	90'661.30	59'337.70	1.00
Rénov. install. chaufferie école Champs-Frêchets	12.12.06	281'000.00	248'812.10	0.00	32'187.90	28'100.00	220'712.10
Améliorations & transf. bât. Forum TRANSFORMATIONS INT. BATIMENT	19.06.01	421'000.00	419'680.75	0.00	1'319.25	126'300.00	293'380.75
Réalisation Patinoire couverte CS, équipements	06.03.07	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réalisation Patinoire couverte CS, bâtiment	06.03.07	15'355'400.00	3'086'059.80	0.00	12'269'340.20	0.00	3'086'059.80
Démolition Pavillon Riantbosson	06.03.07	36'000.00	30'441.09	0.00	5'558.91	0.00	30'441.09
Financement rénovation vestiaires piscine de Livron	16.04.02	2'065'000.00	1'761'576.07	20'000.00	323'423.93	1'032'500.00	709'076.07
Réseau chauffage installations Centre sportif	11.12.07	692'560.00	39'851.70	0.00	652'708.30	0.00	39'851.70
Tribunes & aménagmt ext. stade compét., MOBILIER	24.01.06	560'000.00	0.00	0.00	560'000.00	70'000.00	-70'000.00
Tribunes & aménagmt ext. stade compét.	24.01.06	8'790'000.00	3'892'755.17	0.00	4'897'244.83	293'000.00	3'599'755.17

DELIBERATIONS	date	montant voté	Dépenses à fin 2007	Recettes à fin 2007	Disponible / (excédent)	Amort. Cumulés à fin 2007	Solde au bilan au 31.12.2007
Agrandissement espace piscine CS	22.11.05	532'000.00	0.00	0.00	532'000.00	17'500.00	-17'500.00
Rénovation filtres piscine CSM	20.11.07	120'000.00	0.00	0.00	120'000.00	0.00	0.00
Etude ext. install. pratique arts martiaux sous-sol EC Bellavista II	03.04.01	80'000.00	0.00	0.00	80'000.00	5'334.00	-5'334.00
Extension des installations sous-sol école Bellavista II	18.06.02	980'000.00	1'059'603.75	0.00	-79'603.75	171'336.00	888'267.75
Etude de rénovation et mise en conformité des locaux du club-house et des inst. Techniques du complexe sportif Maisonnex	08.04.03	80'000.00	0.00	0.00	80'000.00	8'888.00	-8'888.00
Rénovation et mise en conformité des locaux du club-house et des inst. techniques du complexe sportif Maisonnex	06.04.04	2'500'000.00	2'576'570.65	0.00	-76'570.65	421'111.00	2'155'459.65
Bouclément aménagement place Skate et Roller	25.01.05	116'000.00	0.00	0.00	116'000.00	116'000.00	-116'000.00
Aménagement place Skate et Roller	28.06.00	140'000.00	245'294.35	0.00	-105'294.35	129'293.35	116'001.00
Etude de rénov., démolition et reconstruc. inst.Jardin Robinson	13.03.01	80'000.00	163'184.78	0.00	-83'184.78	0.00	163'184.78
Financement de la rénovation des locaux garderie Arc-en-Ciel	08.04.03	200'000.00	45'944.40	0.00	154'055.60	80'000.00	-34'055.60
Etude nvlle crèche Champs-Frechets	14.6.05	100'000.00	67.95	0.00	99'932.05	0.00	67.95
Crèche Champs-Frechets, mobilier (08-17)	19.9.06	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Crèche Champs-Frechets, bâtiment (08-37)	19.9.06	5'951'000.00	2'598'361.01	0.00	3'352'638.99	0.00	2'598'361.01
Lancement de mandats d'études parallèles pour la réalisation d'un parking souterrain P1 au centre de la cité	04.03.03	125'000.00	323'165.75	145'000.00	-53'165.75	0.00	178'165.75
		41'968'960.00	18'268'049.69	165'000.00	23'865'910.31	2'736'500.05	15'366'549.64

MOBILIER, MACHINES, VEHICULES							
Equipement de conférence salle Conseil municipal	12.04.05	34'000.00	31'267.81	0.00	2'732.19	13'600.00	17'667.81
Création d'un service de documentation pour le CM	10.10.00	90'000.00	68'925.46	0.00	21'074.54	54'000.00	14'925.46
Renouvel./ Achat matériel informatique, capacité serveurs	09.12.03	175'000.00	181'397.15	0.00	-6'397.15	131'250.00	50'147.15
Achat matériel inform. & Caisses électroniques	15.05.07	383'500.00	195'141.75	0.00	188'358.25	0.00	195'141.75
Mobilier extension Maire	20.12.05	170'000.00	149'207.16	0.00	20'792.84	21'500.00	127'707.16
Réaménagement divers locaux de la Mairie MOBILIER	12.12.00	235'000.00	198'229.25	0.00	36'770.75	133'500.00	64'729.25
Voiture sap.-pompiers 7-11	22.11.05	34'000.00	33'107.10	0.00	892.90	6'800.00	26'307.10
Remplacement appareils de protection respiratoire feu	01.03.05	50'000.00	49'100.00	0.00	900.00	20'000.00	29'100.00
Remplacement unité mobile premiers secours	16.11.04	70'000.00	69'462.69	0.00	537.31	14'000.00	55'462.69
Financement câblage universel (informatique internet) EC primaires communales	15.05.01	478'000.00	437'050.55	0.00	40'949.45	286'800.00	150'250.55
Fourgon-moto-scooter-vélos 7-11	22.11.05	65'000.00	63'775.55	0.00	1'224.45	13'000.00	50'775.55
Améliorations & transf. bât. Forum AMELIORATION INSTALLATIONS EXISTANTES	19.06.01	472'000.00	471'958.55	0.00	41.45	283'200.00	188'758.55

SITUATION DES INVESTISSEMENTS EN COURS AU 31 DECEMBRE 2007

DELIBERATIONS	date	montant voté	Dépenses à fin 2007	Recettes à fin 2007	Disponible / (excédent)	Amort. Cumulés à fin 2007	Solde au bilan au 31.12.2007
Améliorations & transf. bât. Forum RENOUVELLEMENT INSTALLATIONS	19.06.01	1'170'000.00	1'169'971.62	0.00	28.38	1'169'970.62	1.00
Achat matériel expo & audio. ForuMeyrin	03-04-07	800'000.00	621'601.55	0.00	178'398.45	0.00	621'601.55
Renouvel./ Complément fonds bibliothèque municipale	23.09.03	200'000.00	105'596.75	0.00	94'403.25	200'000.00	-94'403.25
Tondeuse J.Deere/Benne 7-11	22.11.05	60'000.00	59'600.00	0.00	400.00	12'000.00	47'600.00
Achat 7 véhicules service Environnement (CHF 1210'000.-)	15.05.07	156'000.00	2'195.00	0.00	153'805.00	0.00	2'195.00
Tracteur SAE diesel 7-16	22.11.05	42'500.00	38'958.00	0.00	3'542.00	4'250.00	34'708.00
Mise en place d'un concept d'évacuation au centre sportif	21.01.03	100'000.00	77'261.65	0.00	22'738.35	68'000.00	9'261.65
Acquisit. machines & mobilier Patinoire couverte	06.03.07	550'000.00	0.00	0.00	550'000.00	0.00	0.00
Achat 7 véhicules service Environnement (CHF 1210'000.-)	15.05.07	79'000.00	79'000.00	0.00	0.00	0.00	79'000.00
Achat matériel Espace Undertown	11.12.07	58'000.00	0.00	0.00	58'000.00	0.00	0.00
Réalisation buvette itinérante	06.03.07	31'944.00	25'285.00	0.00	6'659.00	0.00	25'285.00
Balayeuse Bucher/aspir. Mad V / voiture 7-11	22.11.05	373'000.00	372'523.81	0.00	476.19	74'600.00	297'923.81
Achat 7 véhicules service Environnement (CHF 1210'000.-)	15.05.07	25'000.00	24'868.10	0.00	131.90	0.00	24'868.10
Remorque hydraulique multibenne 7-16	22.11.05	50'000.00	50'000.00	0.00	0.00	5'000.00	45'000.00
Achat véhicule Suzuki 7-11	22.11.05	23'000.00	22'790.65	0.00	209.35	4'600.00	18'190.65
Achat 7 véhicules service Environnement (CHF 1210'000.-)	15.05.07	950'000.00	80'000.00	0.00	870'000.00	0.00	80'000.00
Pelle retrocaveuse cimetières 7-16	22.11.05	52'500.00	52'067.65	0.00	432.35	5'250.00	46'817.65
		6'977'444.00	4'730'342.80	-	2'247'101.20	2'521'320.62	2'209'022.18

TERRAIN NON BATI							
Aménagement jardin découverte CERN	20-12-05	120'000.00	111'211.15	0.00	8'788.85	24'000.00	87'211.15
		120'000.00	111'211.15	0.00	8'788.85	24'000.00	87'211.15

FORETS							
Achat et planification de 100 arbres	07.03.06	100'000.00	26'657.00	0.00	73'343.00	10'000.00	16'657.00
		100'000.00	26'657.00	0.00	73'343.00	10'000.00	16'657.00

AUTRES BIENS							
Financement fin 2ème phase d'introd. de Meyrin Qualité dans l'admin. meyrinoise	14.06.05	260'000.00	34'230.71	0.00	225'769.29	130'000.00	-95'769.29
Financement 2ème phase d'introduction de Meyrin Qualité	08.04.03	140'000.00	96'994.70	0.00	43'005.30	140'000.00	-43'005.30
Refonte site Internet communal	07.03.06	80'000.00	74'028.80	0.00	5'971.20	20'000.00	54'028.80

DELIBERATIONS	date	montant voté	Dépenses à fin 2007	Recettes à fin 2007	Disponible / (excédent)	Amort. Cumulés à fin 2007	Solde au bilan au 31.12.2007
Acquisition parcelles cadastr. nos 11'919/12'839 fe 27 propriété Etat Gve	11.02.03	430'000.00	0.00	0.00	430'000.00	0.00	0.00
Indemnité d'expropriation de parcelles nos 11'500 et 12'574 fe 27	11.02.03	870'000.00	0.00	0.00	870'000.00	0.00	0.00
Etude projet 1re étape EC Monthoux	14.10.97	265'000.00	1'350.00	0.00	263'650.00	0.00	0.00
Acquisition parcelles EC Monthoux	12.05.98	3'330'000.00	0.00	0.00	3'330'000.00	0.00	0.00
Réalisation 1re étape EC Monthoux	04.04.00	10'120'000.00	14'726'324.31	2'118'000.00	-2'488'324.31	2'898'092.00	9'710'232.31
Sous-total Monthoux		15'015'000.00	14'727'674.31	2'118'000.00	2'405'325.69	2'898'092.00	9'710'232.31

Rénovation stade de Champs-Frêchets	18.05.04	1'245'000.00	1'177'037.89	0.00	67'962.11	373'500.00	803'537.89
Mise en oeuvre de l'Agenda 21 communal de Meyrin	15.06.04	100'000.00	86'080.00	27'000.00	40'920.00	100'000.00	-40'920.00
Etude Potentialité d'immeubles av. Vaudagne	18.11.97	90'000.00	84'845.00	0.00	5'155.00	84'844.00	-5'154.00
Etude plan directeur des éco-points	18.06.02	60'000.00	53'799.00	0.00	6'201.00	60'000.00	-6'201.00
Expertise du tracé du TCMC s/territoire de Meyrin	15.05.07	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00	0.00	0.00
Participation communale étude d'aménagement concerté Les Vergers	20.05.03	100'000.00	67'791.00	0.00	32'209.00	99'999.00	-32'208.00
Plan directeur communal	15.06.04	350'000.00	394'197.15	0.00	-44'197.15	215'155.00	184'197.15
PGEE (plan général d'évacuation des eaux)	03-10-06	560'000.00	75'964.65	0.00	484'035.35	0.00	75'964.65
		18'050'000.00	16'872'643.21	2'145'000.00	3'322'356.79	4'121'590.00	10'604'703.21

PATRIMOINE FINANCIER							
Fondation meyrinoise promotion culturelle, sport. et sociale	13.09.05	10'000.00	10'000.00	0.00	0.00	0.00	10'000.00
Création société p/construction + gestion parking PL. du village	14.09.99	364'000.00	291'600.00	0.00	72'400.00	254'800.00	36'800.00
Participation activité Genilem	14.09.04	45'000.00	150'000.00	0.00	-105'000.00	119'999.00	30'001.00
Participation F.I.G., 10 parts sociales	03.10.06	12'000.00	12'000.00	0.00	0.00	0.00	12'000.00
Subv. Fondation Clair-Bois 2006	21.11.06	140'000.00	140'000.00	0.00	0.00	0.00	140'000.00
Prêt FC Meyrin 07-16	14.03.06	150'000.00	150'000.00	15'000.00	15'000.00	0.00	135'000.00
Prêt CPM hockey club	12.12.06	55'000.00	55'000.00	13'750.00	13'750.00	0.00	41'250.00
Achat parcelle & bâtiment Vivarium	06.03.07	2'265'000.00	0.00	0.00	2'265'000.00	0.00	0.00
Droit préemption parcelles les Vergers	06.06.07	336'340.00	0.00	0.00	336'340.00	0.00	0.00
		3'377'340.00	808'600.00	28'750.00	2'597'490.00	374'799.00	405'051.00

GRAND TOTAL EN COURS	143'438'664.00	77'549'318.72	3'886'203.45	69'775'548.73	17'706'786.50	55'914'262.62
-----------------------------	-----------------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

GÉRANCE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Organisation interne

Les deux unités de ce service, à savoir la gérance et l'entretien des bâtiments, assument des tâches spécifiques, propres aux qualifications du personnel en charge des bâtiments communaux.

Gérance

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de différents bâtiments destinés à des usages bien définis.

Constitué d'un secrétariat et d'une équipe de concierges affectés à demeure dans un ou plusieurs bâtiments, voire itinérants selon les besoins du service, la gérance assure une mise à disposition optimale des locaux communaux et du matériel de manifestation. Les bénéficiaires sont prioritairement les membres du monde associatif, notamment dans les domaines culturel et sportif, qui utilisent les salles d'une manière régulière ou ponctuelle, au gré des manifestations. Selon les disponibilités, les Meyrinois peuvent louer des espaces communaux pour des fêtes privées. L'un des objectifs consiste à optimiser l'occupation des surfaces d'une manière complémentaire, en particulier en termes d'horaire, afin d'offrir au public un maximum de prestations.

Les mises à disposition ponctuelles font l'objet d'une très forte demande et il n'est malheureusement pas rare de devoir répondre négativement aux sollicitations des communiers.

Location des salles

La commune de Meyrin possède 39 bâtiments voués à des affectations variées. Par ailleurs, elle est locataire de 7 bâtiments ou locaux divers.

Ces différents bâtiments ou locaux ont des attributions qui comportent plusieurs formules, selon les besoins des usagers, à savoir des mises à disposition :

- à l'année selon une planification préétablie;
- permanentes et exclusives pour une ou plusieurs années sur la base d'une convention;
- pour plusieurs années sur la base d'un bail à loyers établis par des régies ;
- ponctuelles pour une soirée ou un week-end sur la base d'une autorisation délivrée selon les critères communaux.

Salles de réunions

Les salles de réunions de ForuMeyrin ou à la Maison communale de l'avenue de Vaudagne sont mises à la disposition des services de l'administration, des entreprises et des associations, de préférence meyrinoises. Pour des raisons organisationnelles, elles sont fermées durant les vacances scolaires et les jours fériés. L'occupation des foyers et de la salle de spectacle de ForuMeyrin est gérée par l'administration de ForuMeyrin, qui met en valeur ces surfaces en adéquation avec les contraintes inhérentes aux spectacles.

Terrain Jakob

Dans la villa du Terrain Jakob, une salle pouvant accueillir une trentaine de personnes est disponible. Elle est proposée à la location pour les Meyrinois à des fins privées, hors période de vacances scolaires. Les demandes de réservation sont à adresser au centre de loisirs de la maison Vaudagne. De plus, des espaces de pique-niques et de grillades sont accessibles à tout public dans un environnement forestier accueillant.

Matériel de manifestation

Des équipements variés sont mis à disposition des associations ou des particuliers selon des conditions de livraison et des tarifs différenciés selon le statut du locataire et son domicile. Lors des fêtes des écoles et nationale, tout le matériel est réservé à ces manifestations organisées sous l'égide du Conseil administratif, au profit des habitants et des sociétés communales.

Droits de superficies

La commune de Meyrin est propriétaire de 9 parcelles sur lesquelles y sont inscrits au registre foncier des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 5 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

• **Auberge communale**

Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes.

• **Restaurant de ForuMeyrin**

Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse est très prisée par les clients durant toute la belle saison.

• **Restaurant Le Smash**

Situé sur le site du centre sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives.

• **Restaurant buvette du centre sportif**

Cette buvette propose des collations et des plats simples; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. En 2007, l'un des associés a quitté l'établissement qui a été repris intégralement par son collègue. De plus, le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et la vente de glaces en été.

• **Restaurant Point service de la ZIMEYSA**

La gérante a cessé son activité au 31 décembre 2006. Cet établissement est dénommé le "9 ¼" depuis sa réouverture sous l'égide d'une nouvelle tenancière au mois de mars 2007, qui a repris l'activité de restauration. Le concept a été changé, ce qui a insufflé une nouvelle dynamique et incite les personnes de passage ou les personnes actives dans la zone industrielle à s'y arrêter.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

Location du parking à caravanes

La commune de Meyrin dispose d'un parking à caravanes au chemin Champs-Prévost, à Vernier, sur un terrain loué à l'Etat de Genève. 121 places, de différentes dimensions, sont mises à la disposition des résidents de notre commune en priorité, mais également à celle de détenteurs de véhicules à usage d'habitation immatriculés en Suisse. Ce parking est actuellement complet et connaît très peu de mouvements. Par conséquent, les nombreuses inscriptions en attente ne peuvent pas être toutes satisfaites.

Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec des enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités et la Commune se charge de réceptionner les demandes d'inscription et de gérer la liste d'attente.

Entretien des bâtiments

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Les nombreuses prestations à assurer par les techni-

ciens en charge de cette maintenance comprennent notamment :

- un entretien de qualité et mise en valeur du patrimoine immobilier communal aux meilleures conditions économiques;
- une définition des priorités et une hiérarchisation des interventions, selon les urgences, l'état des équipements concernés et les travaux de rénovation lourds prévus;
- une anticipation de l'évaluation des coûts des différentes interventions pour l'établissement des budgets annuels;
- une évaluation régulière du bien-fondé des contrats d'entretien et des montants y relatifs;
- la prise en compte des critères de durabilité dans les travaux de rénovation, en particulier en ce qui concerne l'acquisition des matériaux et la gestion des énergies.

Gestion quotidienne des bâtiments

L'entretien journalier des locaux communaux ainsi que des divers équipements est effectué par les concierges, accompagnés dans ces tâches par du personnel de nettoyage ou par des entreprises privées, selon les époques de l'année ou les besoins. De plus, le contrôle des locaux à la disposition des usagers est effectué par les responsables de chaque bâtiment, en particulier au moment de leur reddition par les usagers.

Prévention incendie

Les concierges communaux ont suivi une formation théorique et pratique relative aux mesures de prévention à prendre pour éviter tout risque d'incendie des bâtiments communaux ou de leurs abords. De plus, ils ont ac-

quis les connaissances nécessaires pour réagir rapidement et avec efficacité en cas de sinistre. Cette démarche s'inscrit dans la ligne adoptée par la Commune en matière de protection du personnel et des usagers des espaces mis à la disposition du public, en collaboration avec le responsable communal de la sécurité.

PROTECTION CIVILE

Constructions et abris

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 256 jours en 2007.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Contrôle des abris privés

Il y a 27'959 places protégées pour la population dans le groupement, 928 places ont été contrôlées en 2007 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel "Abri 2000" et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2007.

Mise à disposition

Entretien et mise à disposition du matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 73 jours aux sociétés communales en 2007.

Service à la population

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h. sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants :

- hébergement de la population;
- encadrement de la population;
- déclenchement de l'alarme par sirène;
- mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage;
- ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetage pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

Le mercredi 6 février 2007 la protection civile a procédé au contrôle de 10 sirènes fixes et de 6 récepteurs d'alarme ZAG.

Le service de l'appui a procédé à la démolition du pavillon Riantbosson du 23 au 25 avril 2007.

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels,

constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état major. En 2007, il y a eu 706 jours de cours accomplis :

- 6 séances d'état-major = 28 jours
- 10 cours de cadres = 114 jours
- 8 cours de répétitions = 462 jours
- 2 cours d'aide au profit de la collectivité = 102 jours

Un cours d'aide au profit de la collectivité a eu lieu le 17 juin 2007 pour la course cycliste de la classique genevoise et un deuxième cours d'aide au profit de la collectivité a eu lieu au mois de novembre 2007 pour la fondation Pronatura sur la réserve naturelle de Mategnin où le service de l'appui a procédé au déboisement pour une revalorisation de la réserve.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel "Gespers" a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2007 est de 229 avec une montée en puissance de 323 astreints en réserve.

Prestations internes

La protection civile s'est coordonnée avec l'office et les communes du groupement, a choisi des candidats à envoyer en formation au canton, à Schwarzenburg et a participé aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

SÉCURITÉ MUNICIPALE

Mission

La mission du Service est d'assurer la sécurité et l'ordre publics, de développer une présence préventive par un travail de proximité auprès de la population. Accueillir, renseigner et informer le public.

Dans le cadre des activités du service de sécurité municipale, les ASM sont également présents sur la commune de Satigny depuis le 1^{er} octobre 2004.

Prévention

Durant l'année 2007, les agents de sécurité municipaux ont été appelés à effectuer de multiples et diverses interventions, plus particulièrement dans les domaines suivants : surveillance des écoles; recherche d'enfants égarés; remplacement des patrouilleuses scolaires absentes; contrôles de vitesse au moyen d'un radar préventif; déclaration en infraction de conducteurs; mise en fourrière ou mise à disposition de véhicules sans plaques; enlèvement de voitures sur domaine public ou privé; interventions auprès de conducteurs de mini-motos et de mini-quads.

D'autre part, les 16 patrouilleuses scolaires de notre commune, ainsi que la brigade d'éducation et de prévention de la Gendarmerie, ont contribué à assurer la sécurité de nos écoliers et nous les en remercions vivement.

Tranquillité et sécurité

Les ASM ont prêté assistance à des personnes malades, blessées ou ivres; ils ont réglé la circulation lors d'accidents de la route en attendant l'intervention de la Gendarmerie. Ils ont dû notamment

intervenir lors des situations suivantes : conflits entre personnes; problèmes de voisinage; chiens égarés, chiens agressifs; bruits troublant la tranquillité publique; affichage sauvage, pose de publicités sur le pare-brise des véhicules; dépôts inesthétiques, (objets encombrants); feux de déchets de jardins; individus qui font la manche, qui vendent des journaux ou divers articles, qui jouent de la musique aux abords du centre commercial, ceci sans autorisation; contrôle de l'élagage et du nettoyage de haies et de parcelles, surveillance des cultures.

Services à la population

Ces prestations sont essentiellement de nature administrative : émission des pièces d'identité; vente des abonnements de piscine et de patinoire; rapports d'enquêtes de naturalisation; vente de médailles pour les chiens, vente de vignettes pour cycles; mise à disposition de formulaires officiels; renseignements divers.

La gestion des objets trouvés, la gestion et la surveillance des marchés, ainsi que le transport de personnes, (aînés, enfants), font également partie des services à la population.

Mesures de circulation

Dans le courant de l'année 2007, les mesures de circulation suivantes ont été prises:

- Rue de la Bergère, à la hauteur de la gare CFF Zimeysa : marquage d'une surface interdite au trafic.
- Rue de la Golette 2 à 18 : marquage de cases de stationnement,

d'une case réservée aux personnes handicapées et de lignes jaunes interdisant l'arrêt.

- Chemin de Joinville, hauteur du No 16a : déplacement du marquage de places de stationnement.
- Rue Emma-Kammacher, intersection avec le chemin du Vieux-Bureau : modification du marquage de la ligne de sécurité.
- Avenue Louis-Rendu 7-9, Centre Sportif Municipal : marquage d'une ligne jaune interdisant l'arrêt devant un portail qui doit prioritairement donner accès aux services de premiers secours.
- Avenue Louis-Rendu 7-9, Centre Sportif Municipal, intersection avec le chemin des Ouchettes : remplacement des lignes jaunes interdisant le parcage, par des lignes jaunes interdisant l'arrêt.
- Avenue Louis-Rendu, intersection avec le chemin des Arbères, direction cité, pause d'un signal de rappel de vitesse maximale 60 km/h.

Contrôles radars mobiles et fixes effectués par la Gendarmerie

- 30 contrôles ont été effectués sur notre commune. Il est à relever qu'en raison du chantier du tram, il n'y a plus de radars fixes sur la route de Meyrin.
- 267'385 véhicules ont été contrôlés sur toute la commune de Meyrin.
- 3'719 amendes d'ordre ont été délivrées.
- 291 contraventions ont été notifiées.
- 6 contrevenants ont été dénoncés au Procureur Général, suite à des vitesses dépassant de plus de 40 km/h la vitesse autorisée.

Les prestations en chiffres

Prévention routière (contrôles radar préventif):	16
Total des amendes d'ordre:	9'282
Contraventions municipales:	18
Rapports de dénonciation transmis au DI:	8
Mise en fourrière cantonale ou à disposition de véhicules:	36
Dépôt de plaintes:	95
Rapports de dégâts à la signalisation routière:	9
Rapports de dégâts divers:	10
Signalisation amovibles mises en place en collaboration avec le service de voirie à l'occasion de travaux, marquage, manifestations:	63
Service d'ordre lors de manifestations communales et de services funèbres:	22
Emission de pièces d'identité:	2'688
Abonnements de piscine et de patinoire vendus:	*1'552
Enquêtes de naturalisation et divers:	24
Médailles de chiens vendues:	713
Vignettes pour cycles vendues:	292
Autorisations parentales:	128
Objets trouvés remis au service cantonal compétent:	180
Emplacements loués pour les marchés :	**34

*Ventes uniquement par le Service de sécurité municipale. (autres points de vente : Centre sportif et piscine De Livron).

**Depuis le 1^{er} janvier 2007, hormis quelques exceptions, les marchands sont au bénéfice de contrats annuels.

SPORTS

L'année 2007 a été marquée par le début des travaux de deux ouvrages longtemps discutés et grandement attendus des sportifs. Ces chantiers sont pilotés par le service d'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie. Le service des sports collabore à ces projets pour ce qui touche à l'exploitation future des ouvrages.

Le 23 février, le Conseil administratif célébrait la pose de la 1ère pierre de la tribune du stade de football. La fin du gros œuvre a été marquée par un bouquet le 16 novembre et l'inauguration est prévue le 30 mai 2008.



Quant à la patinoire, le chantier de celle-ci s'est ouvert en août et le 19 novembre, la 1ère pierre a été officiellement posée en présence des autorités, des mandataires et des deux sections du club des patineurs.



La saison d'été 2007 a également vu l'agrandissement de notre mini-golf qui est passé de 9 à 18 trous. Les pistes étant cette année à la disposition des amateurs dès l'ouverture de la piscine, ce sont 871 parcours qui ont été vendus



Soutien aux associations et aux clubs sportifs

29 associations sportives meyrinoises sont reconnues par la Commune, dont 25 sont membres du Cartel des sociétés communales. Ce dernier a pour rôle de les soutenir dans leurs travaux administratifs en leur proposant de gérer leur comptabilité, de réaliser certains envois et de tenir à jour leur liste de membres.

Bien que rattachées au Cartel, les associations sportives sont également soutenues par le service des sports de la Commune. Ce dernier entretient des contacts étroits avec chacun d'eux pour favoriser la pratique d'activités physiques.

Le subventionnement de ces clubs est destiné avant tout à permettre aux jeunes de pouvoir accéder au sport qu'ils désirent sans que l'aspect financier ne soit un obstacle.

Installations sportives

Abonnements des installations

Après des années sans modification, les tarifs des entrées pour les enfants ont été augmentés, passant de CHF 1.50 à CHF 2.- pour les entrées individuelles et de CHF 10.50 à CHF 15.- pour les billets "10 entrées" (TVA incluse). Les autres tarifs sont restés inchangés; ils sont valables pour les installations sportives du centre sportif et de Livron.

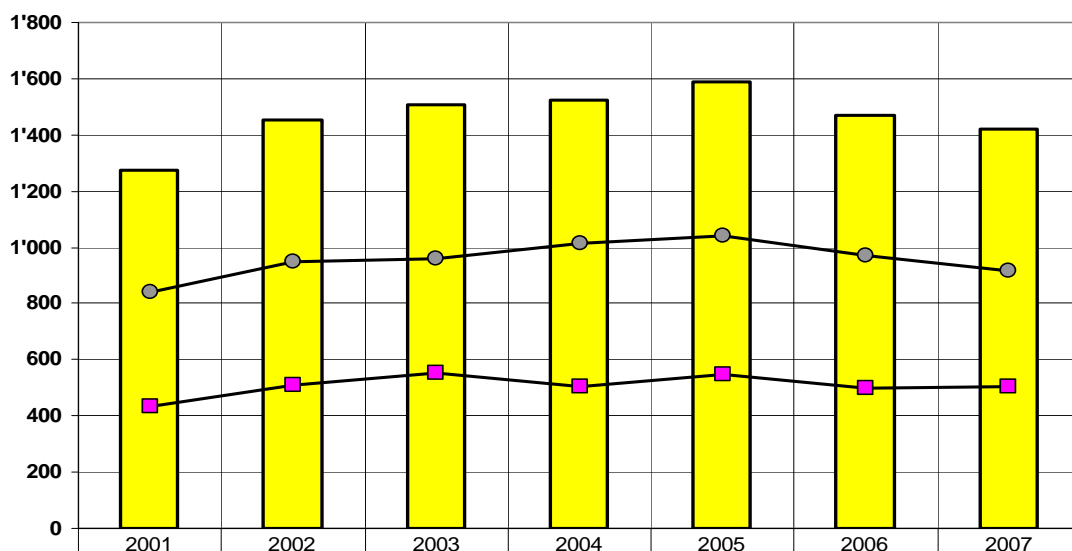
Enfants (dès 6 ans révolus) et pensionnés AVS-AI

1 entrée CHF 2.-
10 entrées CHF 15.-
saison contribuable CHF 16.-
(CHF 13.- en période promotionnelle)
saison CHF 40.-

Adultes (dès 18 ans révolus)

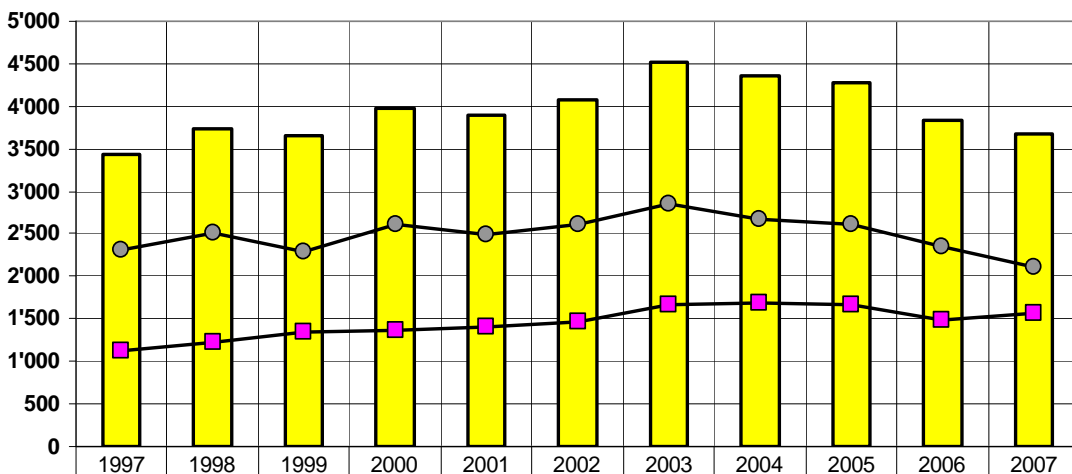
1 entrée CHF.5.-
10 entrées CHF 35.-
saison contribuable CHF 35.-
(CHF 30.- en période promotionnelle)
saison CHF 85.-

Vente d'abonnements - saison d'hiver piscine/patinoire



Total abonnements	1'274	1'455	1'508	1'521	1'591	1'467	1'419
Enfants, AVS	435	508	551	506	548	498	505
Adultes	839	947	957	1'015	1'043	969	914

Vente d'abonnements saison été

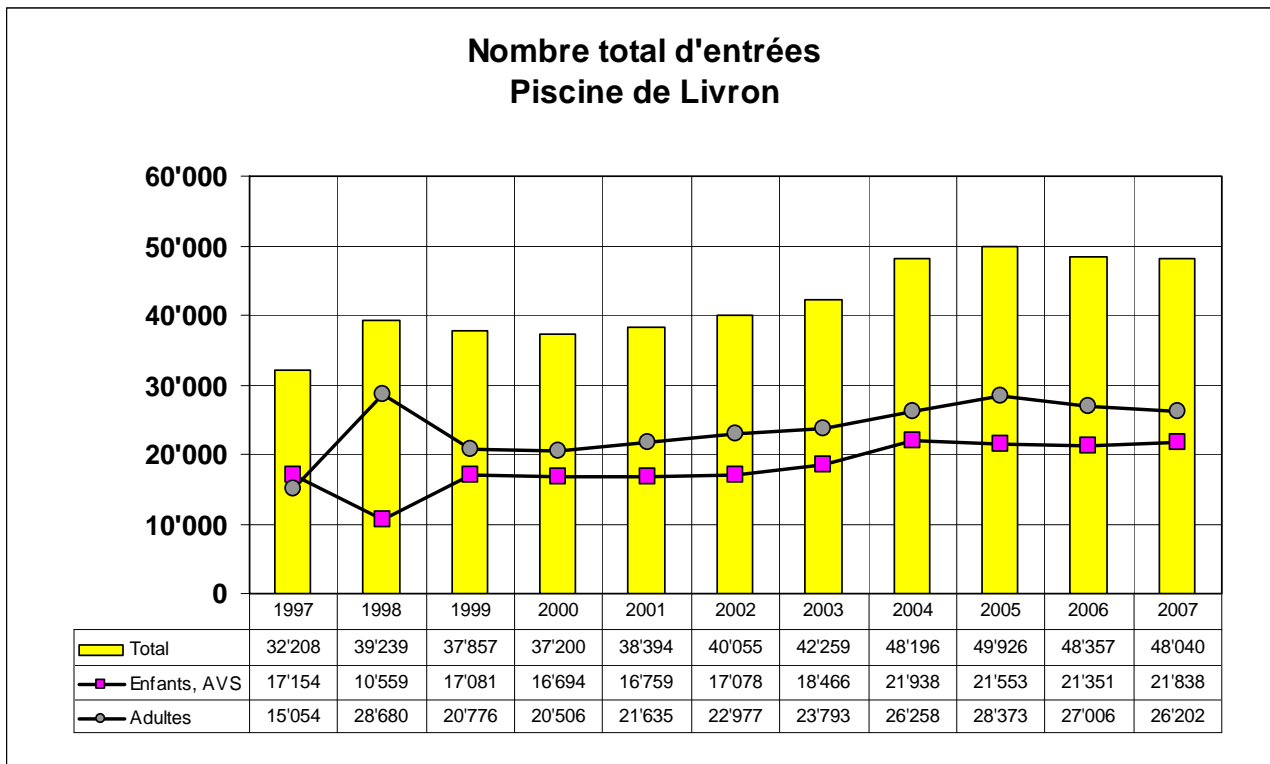


Total abonnements	3'429	3'734	3'645	3'970	3'901	4'081	4'517	4'355	4'271	3'835	3'678
Enfants, AVS	1'128	1'233	1'346	1'356	1'402	1'465	1'657	1'689	1'660	1'478	1'576
Adultes	2'301	2'501	2'299	2'614	2'499	2'616	2'860	2'666	2'611	2'357	2'102

Il est intéressant de constater que les abonnements d'été sont utilisés pour 10,1 entrées en moyenne alors que durant la saison d'hiver, ceux-ci sont utilisés 16,7 fois.

Piscine de Livron

La fréquentation de cette piscine reste très élevée. Nous avons enregistré **48'040** entrées, dont 21'838 entrées enfants/AVS et 26'202 entrées adultes.



Centre sportif

Piscine du centre sportif

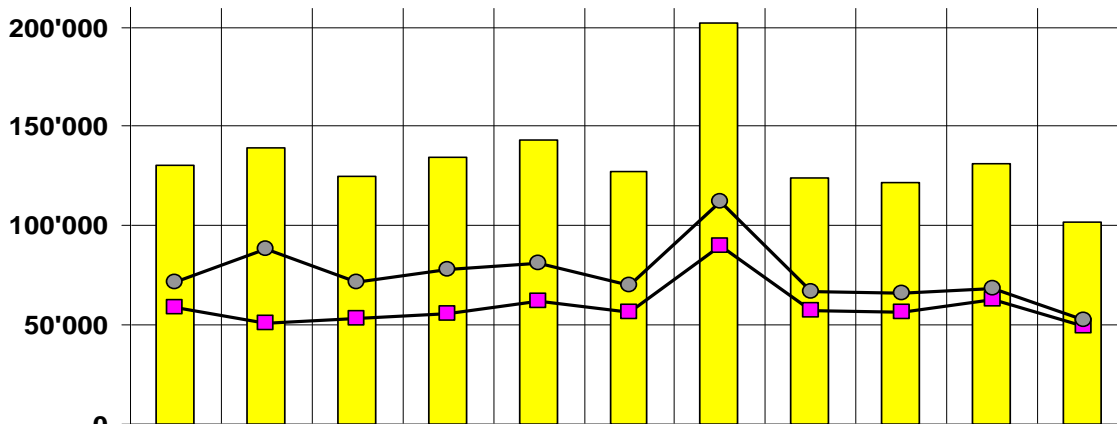
Malheureusement, les entrées à la piscine de centre sportif restent dépendantes de la météo estivale parfois capricieuse.

Or, l'été 2007 a été le plus humide depuis le début des mesures pour de nombreuses stations (info Météosuisse); par conséquent, on ne s'étonnera pas de constater un nombre d'entrées nettement plus bas que la moyenne des années précédentes.

Nous avons enregistré **102'082** entrées se répartissant en 49'618 entrées enfants / AVS et 52'464 entrées adultes. La fréquentation journalière moyenne a été de 928 personnes.



Nombre d'entrées Piscine du centre sportif



 Total	130'323	139'006	125'283	134'287	142'891	127'001	201'815	124'047	122'089	130'947	102'082
 Enfants, AVS	58'653	50'582	53'613	55'937	61'986	56'785	89'938	57'460	56'237	62'906	49'618
 Adultes	71'670	88'424	71'670	78'350	80'905	70'216	111'877	66'587	65'852	68'041	52'464

Patinoire du centre sportif

La fréquentation de la patinoire dépend bien sûr également des conditions météorologiques. Mais depuis quelques années, c'est environ 20'000 personnes qui chaussent les patins et profitent de la patinoire de plein air.

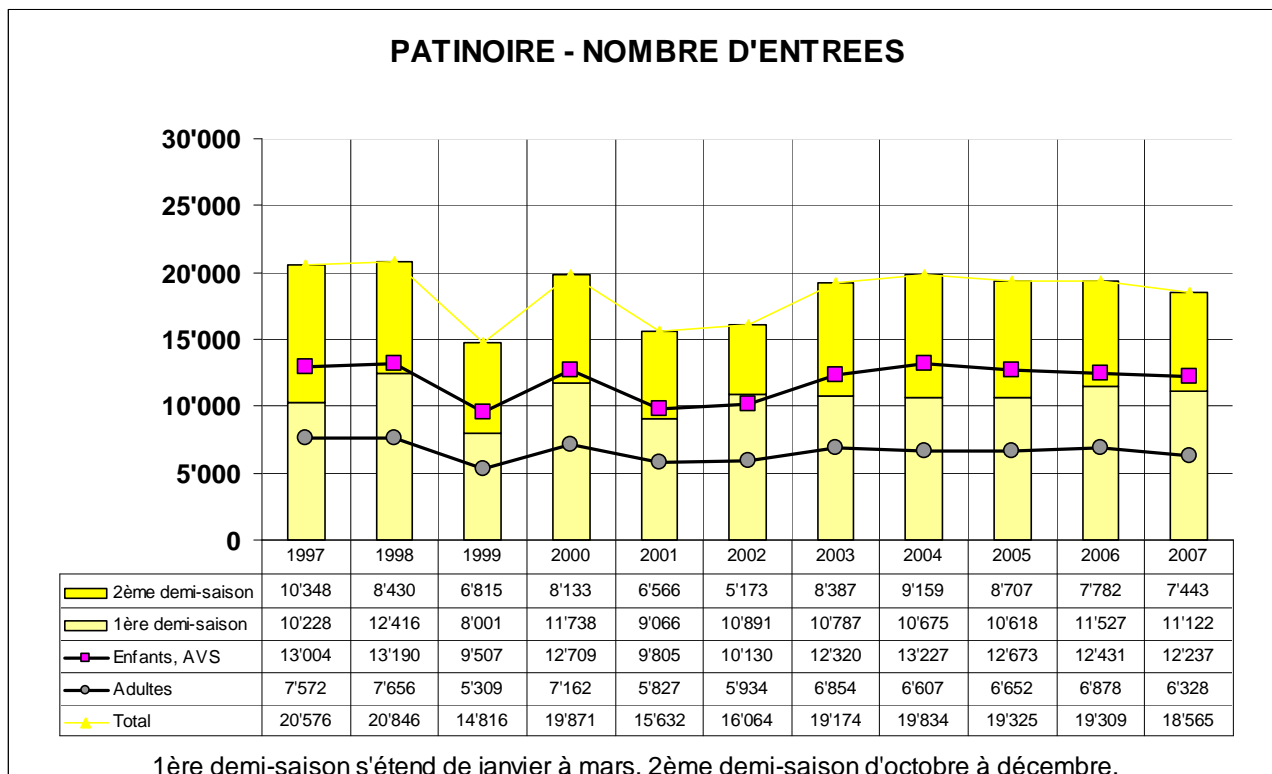
Depuis 5 ans maintenant, le début de la saison est marqué par la

"Fête de la Glace". Cette manifestation organisée par le service des sports, sous l'égide de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, s'est déroulée le dimanche 21 octobre sous le slogan « Toute la Romandie patine ». Durant cette journée, l'accès est gratuit et le prix de la location des patins est

réduit de moitié. Une trentaine de patinoires participe à cette fête qui a pour but de promouvoir les sports de glace et de rendre plus populaire la pratique libre du patinage en famille ou en groupe.



Il faut également compter avec les patineurs des deux clubs meyrinois, sections artistique et hockey sur glace, qui, dès l'ouverture de la patinoire, viennent s'entraîner quotidiennement. Bien avant l'ouverture de la saison, ils s'entraînent déjà assidûment sur des patinoires extérieures louées à cet effet et tous se réjouissent de l'ouverture.



1ère demi-saison s'étend de janvier à mars. 2ème demi-saison d'octobre à décembre.

Complexe sportif de Maisonnex

Le complexe sportif de Maisonnex bénéficie de superbes installations répondant à de nombreuses demandes. Sur ce site, il est possible de pratiquer du tennis, du squash ou de la natation (durant la saison estivale). Il est également possible de se détendre dans le sauna.

Piscine

Le bassin de 25 m, entouré d'une zone herbeuse, est très recherché par ceux qui souhaitent un environnement plus calme que le centre sportif. Un privilège est accordé aux détenteurs d'un abonnement d'été tennis ou squash en leur laissant l'accès gratuit à la piscine. De plus, 215 abonnements ont été vendus et nous avons comptabilisé 5'206 entrées individuelles.

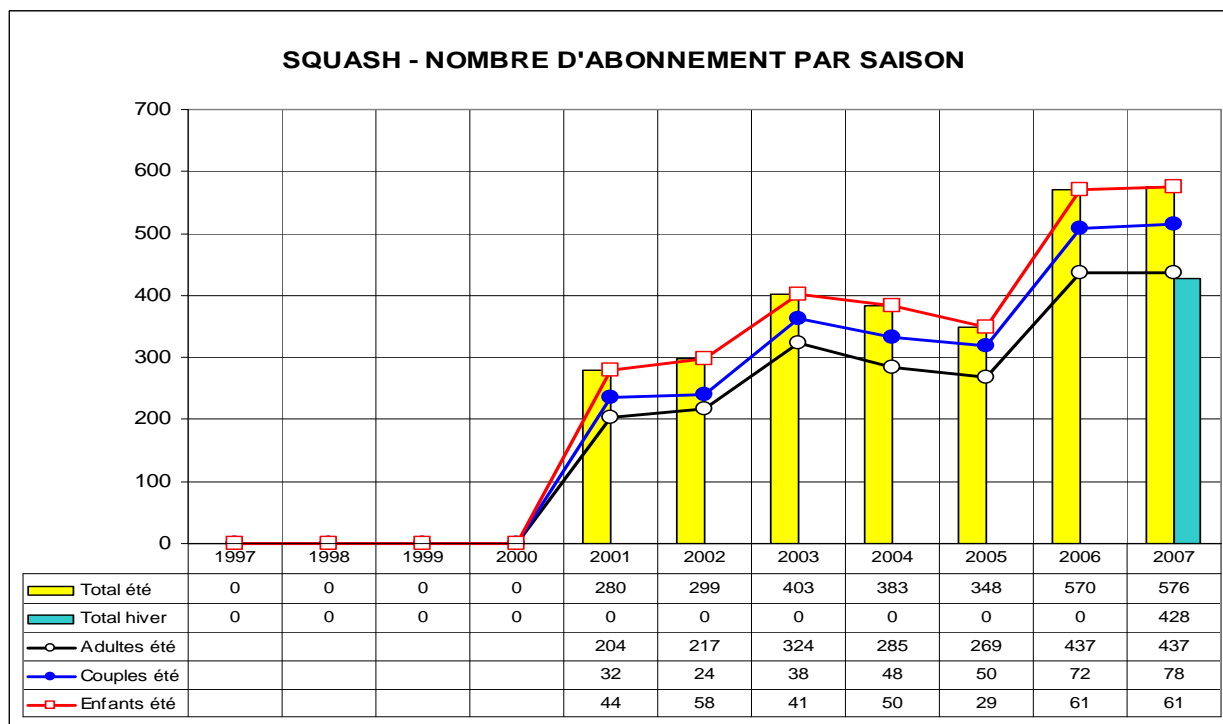
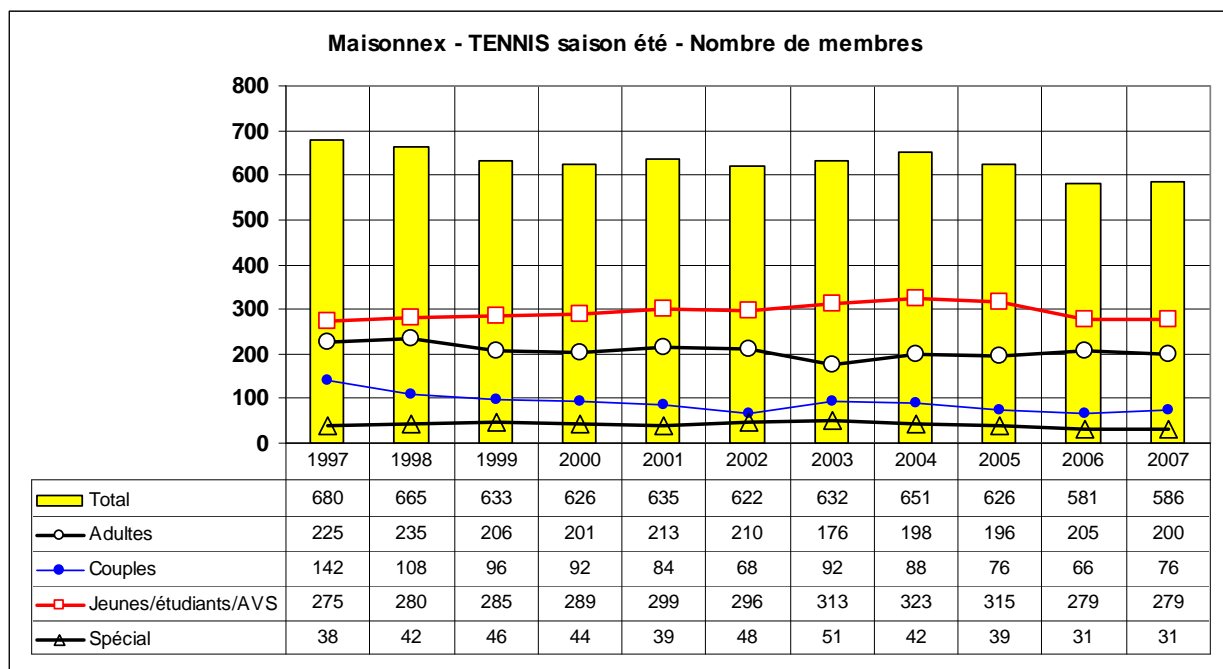


Tennis

Après une légère baisse l'année précédente, la vente des abonnements d'été s'est stabilisée en 2007. Quant à la saison d'hiver, les courts sont utilisés à 100% durant les heures pleines (du lundi au vendredi, de 12h00 à 14h00 et de 17h00 à 20h00 et le week-end de 07h00 à 22h00). Quant aux heures creuses, même si elles ont plus de difficulté à trouver des joueurs réguliers, elles restent bien occupées et peu de place de libres sont constatées en fin de saison.

Squash

Après la grosse augmentation de 2006, la vente des abonnements s'est logiquement stabilisée cette année. Ceci n'est pas dû à un manque d'intérêt des joueurs, puisque de nombreuses demandes ont du être refusées, mais nous avons en effet atteint la limite maximale du nombre d'abonnés pour que la qualité de la prestation offerte ne s'en ressente pas.



Centre sportif de Cointrin

D'un point de vue sportif, Cointrin n'est pas en reste ! Les habitués du centre sportif de Cointrin peuvent pratiquer, à la belle saison, de la natation dans un bassin de plein air, ainsi que du tennis. Malgré son attractivité et son succès, le centre sportif, qui est géré conjointement par la commune de Meyrin et la société coopérative "Les Ailes", clôt chaque année ses comptes avec un déficit. Ce dernier, selon une convention, est pris en charge en totalité par la Commune.

Installations sportives en libre accès

Dans le cadre du "sport pour tous", la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leur accès est ouvert à tous et gratuit.

Stade d'athlétisme des Champs-Fréchets

Le stade des Champs-Fréchets a été construit en 1977 et rénové en 2005. Il rencontre un vif succès par tous les temps pour un grand nombre de Meyrinois. Le nouveau revêtement permet de pratiquer du **basket**, du **volley-ball** et du **badminton**. Le terrain de **football** en gazon synthétique, fait la joie de nos jeunes fans du ballon rond. Mais, n'oublions pas les **athlètes**! Ils peuvent améliorer leurs performances en s'entraînant sur l'anneau de 300m ou l'une des pistes

de sprint. Cette installation est éclairée jusqu'à 21h00.

Parcours mesurés

Trois parcours mesurés, allant de 3,4 à 9.5 kilomètres, permettent aux amateurs de marche à pied ou de nordic walking de pratiquer leur sport dans les bois qui bordent le quartier des Champs-Fréchets. Par beau temps, il n'est pas rare d'y croiser autant de sportifs que de familles qui s'y baladent.

Terrains de pétanque

En été, rien de tel qu'une bonne partie de pétanque entre amis pour se détendre et s'amuser. A cet effet, plusieurs terrains sont à la disposition des amateurs de "boules" à Meyrin et à Cointrin.

Terrains de basket

Le basket a toujours remporté un franc succès chez les jeunes, comme chez les moins jeunes. Sur notre Commune, il est possible de s'exercer au panier ou d'improviser un match sur les terrains de l'école des Boudines ou de la campagne Charnaux.

Hobbyland

Les deux "hobbylands", que l'on trouve sur le terrain de l'école des Boudines et à la promenade de Corzon, sont souvent pris d'assauts par les jeunes. Sur ces terrains de jeux multi-activités, soit mini-foot et basket, ils peuvent se

retrouver et improviser des matchs entre copains.

Organisations de manifestations

Mercredis de ski et de surf

Sous le patronage de la Commune, le Ski-Club de Meyrin a organisé les traditionnels "mercredis à ski et surf". Devant le succès remporté les années précédentes, cette année ce sont cinq mercredis à ski qui ont été organisés sur les pentes enneigées de Megève. Cette année encore, 30 enfants ont répondu présents et, entourés de moniteurs compétents, ils ont pu découvrir les joies des sports de glisse ou, pour les niveaux plus élevés, perfectionner leur "planter du bâton".

Mérites

Le vendredi 19 janvier 2007 s'est tenue à ForuMeyrin la traditionnelle soirée de remise des Mérites 2006 de la commune de Meyrin. Cette manifestation coïncide avec l'apéritif du Cartel des sociétés

Sur 13 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants :

Mérites individuels

Mme Françoise SUDAN

pour son engagement au sein du mouvement des samaritains depuis 26 ans;

M. Alfred MOOSBERGER

pour son engagement au sein du club de natation "les Dauphins" depuis 30 ans;

M. Jean-Michel DRACOS

pour son titre de Champion d'Europe de judo 2006, catégorie "Masters";

M. Johan VOGEL

pour sa brillante carrière dans le football international et plus particulièrement sa participation à la Coupe du Monde 2006;

M. Patrick MULLER

pour sa brillante carrière dans le football international et plus particulièrement sa participation à la Coupe du Monde 2006;

M. Nicolas ROTHEN & Dakar

pour leur titre de Champion du Monde de sauvetage 2006;

Mérite collectif

Club Philatélique de Meyrin

en faveur du Comité d'organisation de la journée du timbre 2005 "Philameyrin".

Equipe juniors B Inter du Meyrin F.C.

pour son titre de Championne suisse saison 2005-2006.

Passeport vacances

Le passeport-vacances est une source d'évasion pour les enfants entre 10 et 16 ans lorsqu'ils sont à Genève durant les vacances d'été. Sur une période de deux semaines, au choix du participant, le titulaire du passeport est invité à participer à de multiples activités variées et intéressantes. Cette année encore, la commune de Meyrin a accepté de participer à cette grande aventure en vendant les passeports le Jour J et en proposant un atelier au Jardin alpin.

Sant'e"Scalade

C'est maintenant presque une tradition! Avec l'automne, nos

jeunes sportifs voient arriver les traditionnels entraînements de "sant'e'scalade". C'est avec l'aide précieuse du Cartel des sociétés communales de Meyrin et en particulier du Footing Club de Meyrin et de la Société fédérale de gymnastique, section Meyrin, que nous pouvons proposer cette activité à nos sportifs en herbe.

Ces entraînements sont ouverts aux enfants de la Commune âgés de 6 à 12 ans. En début de séances, des diététiciens sensibilisent les participants aux différents aspects des habitudes alimentaires. Puis, les jeunes athlètes sont pris en charge par des préparateurs physiques professionnels pour une brève séance de course à pied. Ces entraînements connaissent un vif succès et nous nous en réjouissons.

Entraînement à la course de l'Escalade

Le comité de la course de l'Escalade organise tous les dimanches des mois d'octobre et novembre des séances d'entraînements ouvertes à tous.



Le dimanche 18 novembre, des centaines de sportifs se sont ainsi retrouvés au centre sportif pour suivre un entraînement dans la

campagne meyrinoise. A leur retour, une légère collation leur était proposée. Cette manifestation, organisée en collaboration avec le Footing Club de Meyrin, a rencontré un vif succès avec plus de 1'700 participants !

Grand Prix des villes sportives

Une équipe de Meyrin participe chaque année, depuis sa création en 1989, à cette manifestation sportive regroupant une trentaine de villes de la Romandie. En 2007, les épreuves se sont déroulées à Aigle, au centre mondial du cyclisme. C'est le Cartel des sociétés communales qui compose et gère l'organisation de l'équipe de Meyrin. Malgré une chute douloureuse pour un athlète, ce fût une belle occasion pour ces jeunes issus de clubs différents de participer à une épreuve en commun.



Dicastère de
M. Roland Sansonnens

AINES

Aînés

Fin 2007, la Commune compte 3'302 personnes en âge d'AVS, qui représentent le 15,9% de la population meyrinoise (20'793 habitants).

	2006	2007
Jura Résidence	50	50
Cointrin	224	232
Meyrin	2927	3020
Totaux	3201	3302

Commission consultative des Aînés

La commission consultative des Aînés est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux inhérents à l'ensemble des personnes en âge d'AVS. Elle doit également permettre de procéder à des échanges de vues avec les autorités et les institutions de la Commune.

Le bureau s'est réuni quatre fois en 2007. Différentes activités ont été organisées pour faire suite aux requêtes des personnes âgées.

Par ailleurs, la commission consultative s'est également réunie à trois reprises en 2007. Les sujets suivants ont été traités:

Objectif de législature du département de l'économie et de la santé touchant les Aînés, par Monsieur Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'économie et de la santé.

Découverte du Globe de l'Innovation, conférence et visite de l'exposition consacrée aux nanotechnologies,

présentée par Monsieur Bernard Pellequer, responsable du Globe.

Diffusion du film "Calendar Girls" à ForuMeyrin.

Activités de prévention générale et promotion de la santé

Afin de sensibiliser la population âgée des séminaires concernant le diabète, l'alimentation, l'activité physique et la mémoire ont été mis sur pied. Le 21 juin, une journée de solidarité et de prévention contre les dangers de la canicule a eu lieu dans le patio de ForuMeyrin, le beau temps n'étant pas de la partie. Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées deux fois par mois, des sorties de nordic-walking tous les mardis, des cours d'activités physiques de remise en forme tous les mercredis, ainsi que des sorties en vélo par beau temps.



Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le Club de Midi rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de partager un moment de convivialité et également de renforcer les liens sociaux entre personnes âgées. Nous avons compté en moyenne 165 participants par repas. Tout au long de l'année, quatre à six personnes de Cointrin, ainsi que quatre personnes handicapées de Meyrin, ont été transportées par le service de sécurité municipale. Dix-neuf bénévoles, ainsi que deux jeunes de Transit contribuent au succès du Club par leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité en assurant le service de table, l'épluchage des légumes, la vaisselle, les travaux de nettoyage, etc.



Visiteurs et visiteuses

La solitude est un des plus grand mal du siècle, afin d'y pallier nous avons créé en juin 2006 un service de visiteuses. Le service met à disposition des Aînés qui le souhaitent dix visiteuses et deux visiteurs afin de leur tenir compagnie. Ces personnes, engagées dans le cadre de contrats relatifs à l'exercice de l'activité compensatoire (RMCAS-Hospice Général), ne sont ni assistant-es social-es,

ni infirmier-ères, mais ont des formations ou des affinités avec les Aînés. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique.

Action sociale individuelle

Le service est habilité à octroyer des soutiens financiers lorsque l'Hospice Général ne peut pas le faire. Durant cette année 9 personnes ou couples ont reçu une aide ponctuelle et trois une aide mensuelle. Deux des aides mensuelles ont été versées afin de pallier l'effet de seuil (OCPA). Un soutien en matière d'orientation, de conseil est également offert. Une assistance à des personnes en grande difficulté, sortie de l'hôpital, maladie de Diogène, perte d'autonomie soit physique ou psychique a été apportée en collaboration avec la Poliger.

Gratuité des obsèques

Dix-sept familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques.

Actions sociales communautaires de proximité

Plusieurs visites ont été organisées et les Aînés ont ainsi pu découvrir l'entreprise Pouly, l'ONU, le Musée de la Fondation Zoubov, les laiteries réunies, l'Hôtel-de-Ville, le Musée de la Réforme, les archives de l'Etat, le Vieux-Ferney, le Jardin alpin, le Château de Prangins, le Casino du Lac, le Musée du Léman, le Vieux-Carouge, le Lac de Neuchâtel et les Bondelles fumées.

Activités de loisirs

90 ans

Les autorités communales ont fêté plusieurs nonagénaires, soit: Mesdames et Monsieur Marie Ambühl, Marie Berger, Cécile Caboussat, Yvonne Decrauzat, Rosalie Dentan, Aline Galley, Renée Jutzi, Ida Morrone, Marie Rey, Bertha Riedo, Rosa Rizzo, Janaki Sundaram, Robert Vaudroz et Marthe Zuccone.

Vacances des aînés

Trente-sept aînés ont participé au séjour de vacances balnéaires à Majorque. Les participants ont été encadrés par 4 samaritain-e-s et 1 accompagnatrice, un samaritain a officié en qualité de responsable administratif du séjour. Des vacances à la montagne ont également été organisées et 8 personnes ont séjourné à Engelberg durant une semaine et ont profité de sillonner les sentiers de cette magnifique contrée de Suisse.

50-60 ans de mariage

Le mercredi 14 novembre 2007, les autorités communales ont fêté, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50 et 60 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs leur ont été remis à cette occasion. Les jubilaires fêtés sont les suivants: Mesdames et Messieurs Thérèse et Georges Angeloz, Madeleine et Michel Cartan, Ottilia et Luc Efrancey, Arlette et Maurice Guntz, Renée et Lucien Perrelet, Gilberte et Claude Rochat, Georgette et Bernard Stettler, Marie-Louise et Marcel Tornare, Georgette et Charles Vite, Raymonde et Gilbert Vittoni.

Cours info

En collaboration avec l'AHVM des cours d'initiation à l'informatique, de traitement de texte 1 et 2, d'accès à Internet et de gestion des images numériques ont été mis sur pied et rencontré un vif succès.

Soutien à des associations d'aînés

Club des Aînés : CHF 28'800.00

Bénévolat à Meyrin : CHF 5'500.00

Foyer de Jour Livada : CHF 11'550.00

Ces associations ont bénéficié du soutien du service tout au long de l'année en fonction de leurs besoins spécifiques.

Consultations juridiques gratuites

L'avocat mandaté par la Commune a traité 450 dossiers concernant principalement le droit de la famille, droit des successions, droit réel et de voisinage, contrats de vente, contrats de bail, contrats de travail, autres contrats, droit fiscal, droit administratif, droit des assurances privées, droit des assurances sociales, droit des poursuites, droit pénal, y compris circulation routière et responsabilité civile, ainsi que diverses questions d'ordre juridique.

Permanence fiscale

Durant l'année 2007, un collaborateur a rempli 420 déclarations fiscales pour des contribuables à revenus modestes, dont 8 à domicile pour des personnes handicapées et 23 au D2

des Champs-Fréchets (immeuble avec appartements pour personnes âgées et encadrement social).

Manifestations publiques

Noël des Aînés

Mille soixante-trois Aînés ont été reçus sur deux jours à ForuMeyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner et le thé dansant qui ont suivi. Pour ne pas faillir à la tradition, une décoration de table leur

a été offerte. L'administration communale, l'équipe de bénévoles, l'association des bénévoles à Meyrin et 8 jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées.

Thés dansants

Cinq thés dansants ont réuni à chaque fois plus de deux cents personnes afin de participer au cours d'initiation de danses de salon par Festidance et ont pu évoluer sur les airs entraînant d'orchestres de très bonne qualité.



URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ÉNERGIE

Urbanisme

Requêtes en autorisation de construire

Durant l'année, 133 dossiers ont été préavisés soit une augmentation d'environ 30% par rapport à 2006. Les autorisations se répartissent de la manière suivante :

- 18 concernent la réalisation de logements (individuels ou collectifs);
- 28 concernent des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales;
- 85 concernent des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.);
- 2 concernent des travaux d'aménagements routiers et assainissement.

Plan des investissements de 2008 à 2015

Du plan des investissements, il ressort qu'il y a toujours de gros engagements concernant notamment l'assainissement de la cité, la réalisation de la 5^{ème} étape du centre sportif, la construction d'un espace de vie enfantine « EVE » à Champs-Fréchets, sans oublier le projet de quartier des Vergers, qui nécessitera également d'importants investissements en matière d'infrastructures et de constructions.

Par ailleurs, des rénovations lourdes sont indispensables sur une partie importante du patrimoine immobilier communal, en raison notamment de la nécessité de procéder à une isolation thermique performante des enveloppes.

Plans directeurs localisés (plan directeur communal et de Cointrin)

Le plan directeur communal a avancé à un bon rythme en 2007, ce qui permettra à la commission d'urbanisme un examen approfondi dès janvier 2008.

Le plan directeur du quartier de Cointrin a en revanche été mis en attente, car des orientations sur l'avenir du quartier doivent être données dans le cadre du plan directeur communal. Le Conseil municipal, dans sa séance du 3 avril 2007, a décidé à une large majorité le maintien de la 5^{ème} zone (villas) à Cointrin.

Le canton a de son côté lancé l'enquête technique pour le déclassement du secteur Est de Cointrin.

Les Vergers - plan directeur de quartier No 29'500-526 et PLQ

Le plan directeur de quartier des Vergers a été adopté par le canton début 2007, alors qu'il avait été adopté antérieurement par la Commune fin 2006.

Un grand nombre d'études ont été initiées par la Commune et le Canton: Il s'agit notamment des études relatives à l'implantation des routes, des aménagements extérieurs, du réseau d'assainissement et de la circulation. Ces études permettront de réaliser les plans localisés de quartiers (PLQ).

En juin 2007, alors que les prix des terrains après déclassement n'étaient toujours pas fixés par le Conseil d'Etat, le Conseil municipal votait, à une très large majorité, le crédit nécessaire à l'acquisition d'une parcelle ayant fait l'objet d'une promesse de vente. Cet acte politique démontrait

une volonté affirmée de s'opposer aux spéculations sur les terrains fraîchement déclassés. Le prix de vente de 542.-/m2 pour un indice d'utilisation du sol de 1.00 était proposé, ce qui rendait difficile la réalisation d'un éco-quartier. Le prix proposé pour la préemption municipale (100.-/m2) s'alignait sur la pratique administrative constante et sur le prix annoncé par le canton en 2005 avant la modification des zones. Dans la même séance, le Conseil municipal sollicitait une rencontre urgente entre le Conseil d'Etat et le Conseil administratif afin d'obtenir des garanties sur la politique foncière appliquée aux Vergers (prix des terrains, répartition des charges entre la Commune et l'Etat, etc.).

La rencontre a eu lieu à la fin du mois d'août et ce n'est que début octobre 2007 que le Conseil d'Etat a finalement fixé les prix des terrains autorisés dans les plans financiers (450.-/m2 pour un indice d'utilisation du sol de 1.00). Il a introduit simultanément un projet de loi (n°10'125) pour l'établissement d'une taxe sur la plus-value foncière.

En décembre 2007, le Conseil municipal votait à l'unanimité deux résolutions importantes pour l'avenir du quartier. La première relative à l'élaboration de PLQ d'initiative communale et la seconde relative à l'adhésion du futur quartier des Vergers au concept "éco-quartier". Ce vote démontre que la Commune de Meyrin est déterminée à prendre en main le devenir du quartier et à inscrire la qualité et le développement durable dans les instruments de planification (PLQ). Le canton a accepté cette proposition en gardant un financement paritaire des études.

Dérogations IUS

Durant l'année, le Conseil municipal a été appelé deux fois à se prononcer sur l'augmentation de l'indice d'utilisation du sol dans les quartiers de villas. Il a refusé d'accorder la dérogation (40%) à la rue Virginio Malnati au mois de juin 2007 et a en revanche préavisé favorablement une dérogation (38,6%) au chemin des Picottes au mois de novembre 2007.

Degrés de sensibilité au bruit sur le territoire communal

En novembre 2007, le Conseil municipal décidait de renvoyer le projet de plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit sur le territoire communal en commission d'urbanisme pour un nouvel examen. Si le plan a fait l'objet de nombreuses commissions, sa portée est limitée et vise principalement à protéger les logements de manière accrue. La philosophie du plan a été considérablement modifiée au cours des années et la problématique demeure complexe et technique.

Surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau

En novembre 2007, le Conseil municipal acceptait à l'unanimité la délibération relative aux surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau. Il faut dire que l'enjeu du plan est limité pour le territoire de Meyrin, puisque les cours d'eau canalisés en sous-sol ne font pas l'objet de restrictions à bâtir. (Nant d'Avril, Nant d'Avanchet).

Transports

Tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)

L'année 2007 a connu un grand nombre de rebondissements quant au tracé du tram dans la cité. Alors

que le chantier était lancé, une étude multicritère, demandée par la CITRAP et l'AHVM (pétitionnaires) et menée par l'Etat, a conclu au bien fondé du tracé officiel, alors que toutes les notes et pondérations n'étaient pas encore finalisées. En avril 2007, une résolution est votée à une large majorité, demandant au Grand Conseil d'intervenir auprès du Président du département du territoire afin de revoir le tracé officiel du TCMC.

En mai 2007, un crédit de CHF 50'000.- est voté par le Conseil municipal pour la réalisation d'un mandat d'expertise du tracé du TCMC sur le territoire de Meyrin, de manière à confirmer/infirmier définitivement le tracé autorisé. L'étude a conclu en octobre 2007 que le tracé autorisé réalisait le meilleur compromis pour la cité.

En septembre 2007 un projet de loi (n°10'116) est présenté au Grand Conseil. Celui-ci propose un nouveau tracé et demande que la ligne entre Cornavin et Meyrin soit définie de manière à ce qu'au moins 80 % des habitants de la Commune de Meyrin disposent d'un arrêt de tram situé à moins de 300 mètres de leur domicile.

Finalement, en novembre 2007, une résolution municipale est votée pour soutenir principalement le projet de loi cantonal (PL 10'116).

Au mois de décembre, le Conseiller d'Etat, M. Mark Müller est venu débattre à Meyrin sur la question du tracé du tram dans la cité et a annoncé qu'il allait confier un ultime mandat d'expertise. Malgré les autorisations de construire en force, il a annoncé qu'il s'en remettrait aux conclusions de l'expert, attendues pour fin mars 2008.

Rectificatif sur l'édition précédente du Compte rendu administratif et financier (CRAF)

Le CRAF 2006 comportait des imprécisions puisque la Commune avait annoncé que des recours avaient été

déposés par la propriétaire du centre commercial au Tribunal Fédéral et bloquaient le chantier du tram. Après demande de rectification justifiée, la Commune précise qu'il aurait été plus exact d'écrire que la décision d'approbation des plans a été prise le 17 août 2006 par l'Office fédéral des transports et a fait l'objet de 5 recours auprès de la Commission fédérale de recours en matière d'infrastructures et d'environnement (CRINEN), devenue dès le 1er janvier 2007 le tribunal administratif fédéral (TAF). La CRINEN a retiré partiellement l'effet suspensif aux recours le 12 décembre 2006. Au 31 décembre 2007, le Tribunal Administratif Fédéral (TAF) n'avait toujours pas statué sur le fond, soit sur la question de l'approbation des plans.

Affaires domaniales

Droits de préemption

La Commune a été interpellée à 9 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Le but visé par la loi générale sur les zones de développement étant respecté, la Commune n'a pas eu à faire usage de son droit de préemption, sauf pour une vente d'une parcelle située dans le quartier des Vergers.

Tableaux de mutation

Dans l'année, 4 tableaux de mutation ont été officialisés:

20 novembre: TM 49/2000, réalisation parcellaire de l'autoroute A1

4 septembre: TM 26/2006, rue Virginio-Malnati

24 avril: TM 10/1999, Nant-d'Avanchet

17 avril: Acte régularisant la liaison piétonne rue de la Prulay 42 à 48

Aménagement urbain et parcs

Parking P1 souterrain

Concernant la réalisation du parking souterrain, un délai de 4 ans est nécessaire pour réaliser l'ouvrage (2 ans pour l'approbation du PLQ et l'obtention des autorisations de construire et 2 ans pour le chantier).

La Commune souhaite vivement réaliser «le cœur de la cité», projet prioritaire, afin d'offrir aux administrés un parc de délasserment et une place publique conviviale à l'emplacement des parkings P1 et P2.

La Commune s'engage à étudier prioritairement un financement en partenariat avec la propriétaire et/ou locataires du centre commercial. Elle étudiera en parallèle la possibilité d'élargir le partenariat public-privé à d'autres acteurs. Ceci en réponse notamment à une résolution votée en janvier 2007 demandant au Conseil administratif d'étudier la possibilité de céder la réalisation ainsi que la gestion du parking P1 sous la place des Cinq-Continents à un organisme privé.

Assainissement

Réseau d'assainissement de la cité 1ère étape

L'année 2007 a vu la fin de la réalisation du réseau d'assainissement avec la mise en séparatif du collecteur situé sous l'avenue de Vaudagne.

Ce tronçon marque la fin du chantier d'assainissement sous le tracé du tram et permet le déroulement du chantier du TCMC sans conflit.

En juin 2007, le Conseil municipal acceptait à l'unanimité le crédit de 1'600'000.- destiné à la mise en séparatif du collecteur communal sur le tronçon de la route de Meyrin faisant

l'objet de la réalisation de la tranchée couverte de Meyrin-Village. Le chantier cantonal de la tranchée couverte offrait l'opportunité unique de réaliser ce réseau séparatif.

Concernant le chantier de la galerie de décharge en sous-sol (technique de «pousse tube» non visible en surface), celui-ci a été retardé en raison d'un recours des propriétaires d'une parcelle située à proximité du futur lac.

La construction du lac se fera simultanément à la galerie de décharge car les remblais des digues seront effectués au moyen des déblais de la galerie.

A proximité du lac, le canton a maintenu l'idée de la réalisation d'un collège alors que la Commune avait initialement prévu d'y installer une aire de détente. La Commune reste déterminée dans sa volonté de refuser l'implantation du collège à cet endroit. Le Conseil municipal a voté à la quasi unanimité une résolution en mars 2007, demandant au Conseil administratif de poursuivre les démarches auprès des départements concernés afin de trouver à Meyrin un autre site pour un réexamen du choix de l'implantation du collège.

La question de l'implantation de l'établissement post obligatoire à proximité du lac reste en suspens. Toutefois, le dossier ne semble plus prioritaire car le canton doit régler dans l'urgence l'implantation d'une école de culture générale à proximité de Bernex.

Bâtiments

Espace de vie enfantine aux Champs-Frêchets

Le chantier a démarré au mois de février 2007 et une première pierre a été posée le 1^{er} mars 2007 en présence des classes enfantines et

primaires de l'école des Champs-Frêchets.

Si les élèves ont fortement réagi lors des abattages d'arbres notamment, ils se réjouissent déjà d'accueillir les «petits».

Le chantier a été mené à une très grande vitesse en raison notamment de la rigueur constructive du projet et des banches métalliques permettant de réaliser très rapidement les coffrages des murs en béton armé. En août 2007, le gros œuvre était achevé. Des visites de professionnels de l'architecture sont déjà programmées dans ce bâtiment novateur.

La livraison du bâtiment est prévue pour la rentrée 2008.



Vivarium

Après l'échec de la votation cantonale, c'est en mars 2007 que le Conseil municipal acceptait à une large majorité le crédit de CHF 2'265'000.- destiné à l'acquisition de la parcelle appartenant à l'Etat, ainsi que du droit de superficie (bâtiment du vivarium).

Par cette décision, le Conseil municipal signifiait clairement qu'il était disposé à soutenir l'institution par l'acquisition du bâtiment. Une nouvelle équipe a pris ses fonctions et a présenté un ambitieux projet qui

devrait permettre de dynamiser cette institution.

Centre sportif 5ème étape

Football

Le chantier de la tribune a enfin démarré début 2007 avec la pose de la première pierre le 23 février .

Le gros œuvre a été achevé en automne 2007 par la pose d'une élégante toiture en bois soutenue par une structure métallique. La livraison de l'ouvrage sera réalisée fin mai 2008.



Patinoire couverte

A la suite d'une diminution de l'enveloppe budgétaire en 2006, il a été nécessaire d'opérer des modifications de projet. Le crédit de réalisation de CHF 15'355'400.- a finalement été accepté en mars 2007 à l'unanimité. La première pierre a été posée le 19 novembre 2007 et à la fin de l'année 2007, le gros œuvre était déjà bien avancé.

D'importants mouvements de terres ont été opérés et une piste de chantier a été spécialement créée, permettant l'accès par la rue des Vernes à l'emplacement de la future route d'accès aux Vergers.

La livraison du bâtiment est prévue pour la fin de l'année 2008.

Le maintien de la patinoire extérieure n'a pas encore fait l'objet d'une décision.

Rénovations

Salle Antoine-Verchère

En mars 2007, le Conseil municipal votait à la quasi unanimité le crédit de CHF 1'375'200.- destiné à la rénovation et transformation de la salle Antoine-Verchère.

Le chantier a été réalisé au printemps – été 2007 et a été livré aux utilisateurs en septembre 2007. Cette rénovation, effectuée dans des délais serrés, redonnera une seconde jeunesse à cette salle très utilisée par les sociétés locales.



Energie

Après 14 années d'exploitations énergétiques à la Commune, M. José Collados a terminé en 2007 son activité au sein de l'administration communale. La Commune a apprécié la ligne de conduite rigoureuse de M. Collados qui a mené avec succès les différents projets liés aux gestions des énergies et qui a notamment permis à Meyrin l'obtention du label « Cité de l'Energie ».

Il cède sa place à un nouveau responsable « Energie » qui entrera en fonction mi 2008 et dont la mission consistera à poursuivre les actions menées par son prédécesseur.

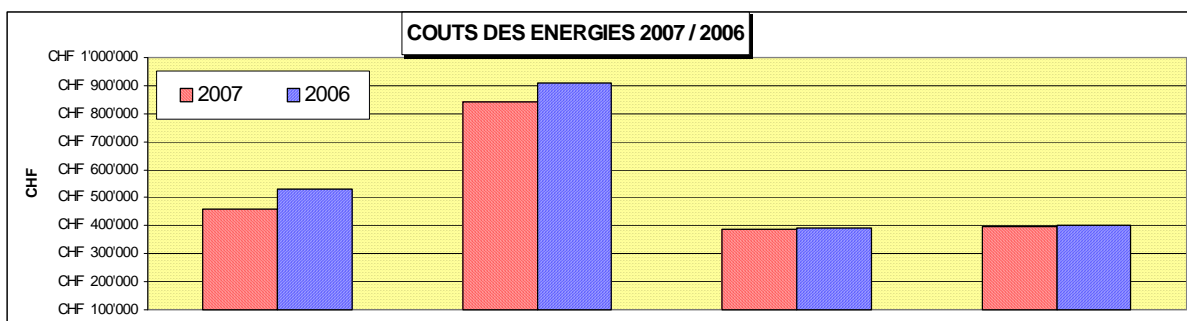
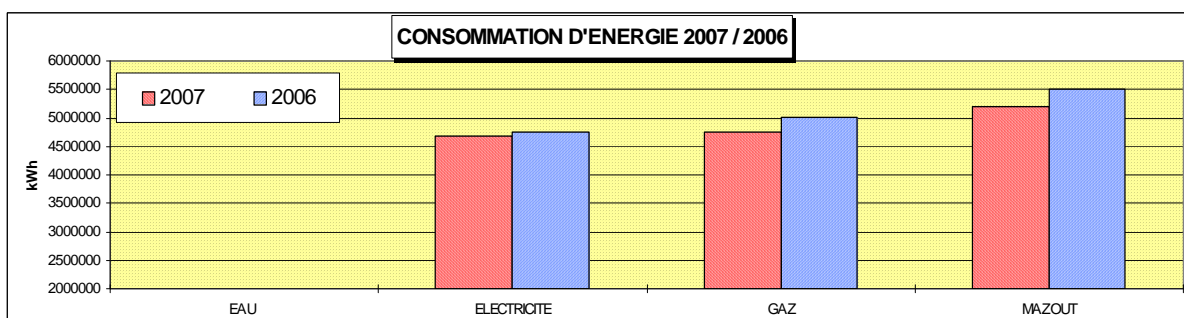
Concernant les différentes consommations en 2007, on constate une fois de plus une stabilité des consommations. Les actions menées n'ont pas permis de réduire les consommations à des niveaux inférieurs, comme il serait souhaitable pour répondre efficacement à un engagement sur le plan du développement durable.

L'optimisation des installations étant achevée, les efforts pour baisser les consommations se porteront au cours des prochaines années sur les rénovations thermiques du patrimoine immobilier communal. Ceci nécessitera des engagements financiers importants, qui seront partiellement compensés par une baisse des consommations.

Un effort très important devra être porté également sur les consommations d'eau, la dépense pour l'eau étant supérieure à celle du gaz ou du mazout.

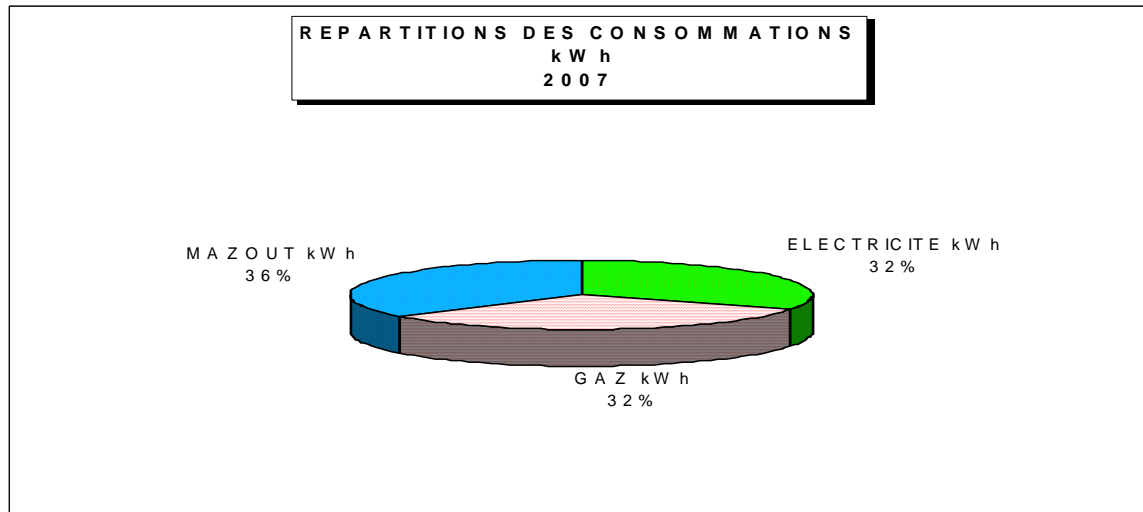
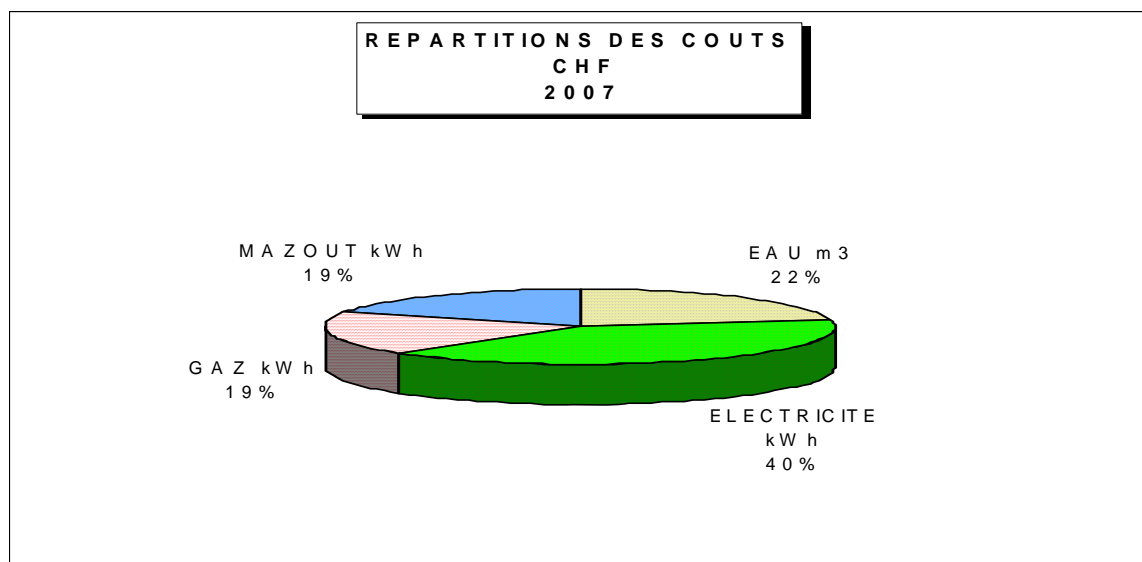
Coûts et consommation d'énergie

	ANNEE	EAU	ELECTRICITE	GAZ	MAZOUT		TOTAL
COÛT	2007	CHF 459'347	CHF 839'873	CHF 386'557	CHF 395'973		CHF 2'081'750
	2006	CHF 531'835	CHF 911'339	CHF 390'593	CHF 399'965		CHF 2'233'732
		-15.8%	-8.5%	-1.0%	-1.0%		-7.3%
CONSUMMATION		m3	kWh/E	kWh/G	kWh/M	litres	kWh/E/G/M
	2007	136832	4689343	4745134	5198579	519650	14'633'056
	2006	171407	4752888	5002456	5507582	550538	15'262'926
		-25.3%	-1.4%	-5.4%	-5.9%	-5.9%	-4.3%
PRIX MOYEN	2007	CHF 3.357	CHF 0.179	CHF 0.081	CHF 0.076	CHF 0.762	CHF 0.142



Répartition des coûts et consommations

CONSOMMATIONS ENERGIE					
	ANNEE	EAU m3	ELECTRICITE kWh	GAZ kWh	MAZOUT kWh
COÛTS	2007	CHF 459'347	CHF 839'873	CHF 386'557	CHF 395'973
CONSOMMATIONS	2007	136'832	4'689'343	4'745'134	5'198'579

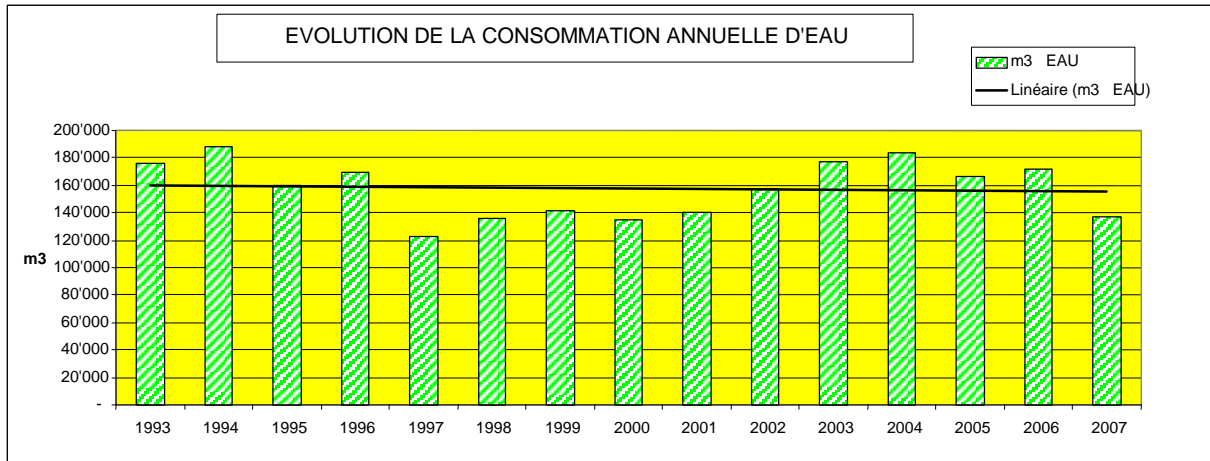
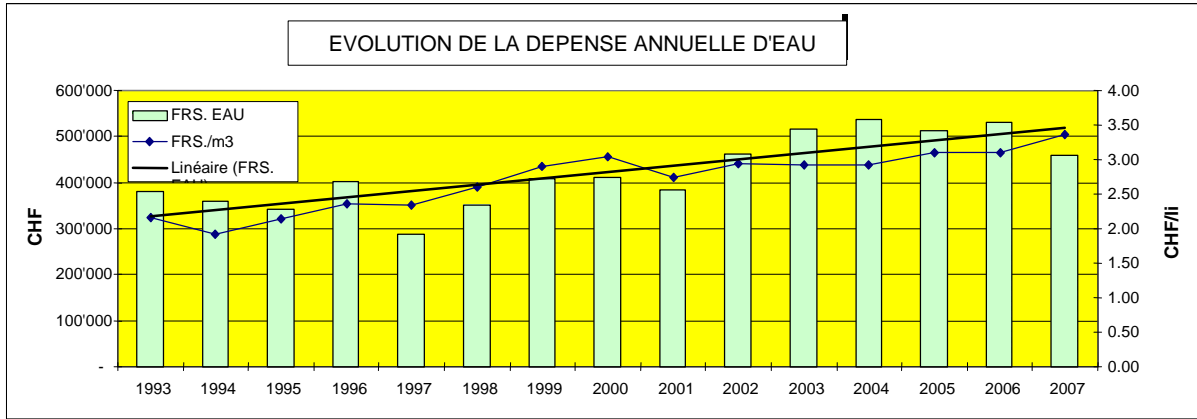


La consommation de 136'832 m3 d'eau représente une dépense de CHF 459'347.- soit le 22% de la dépense énergétique eau comprise.

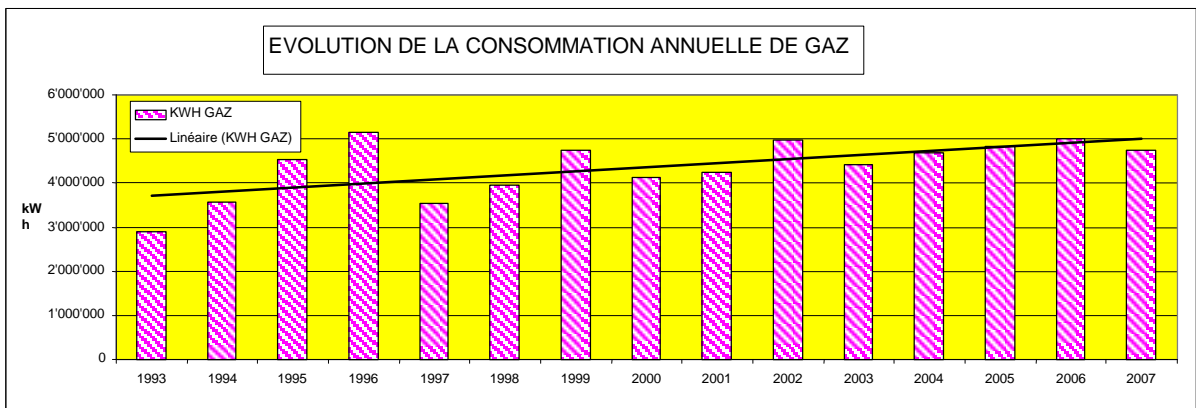
Cette dépense dépasse la dépense de mazout qui est de CHF 395'973.- et ce malgré une forte augmentation des prix des énergies fossiles.

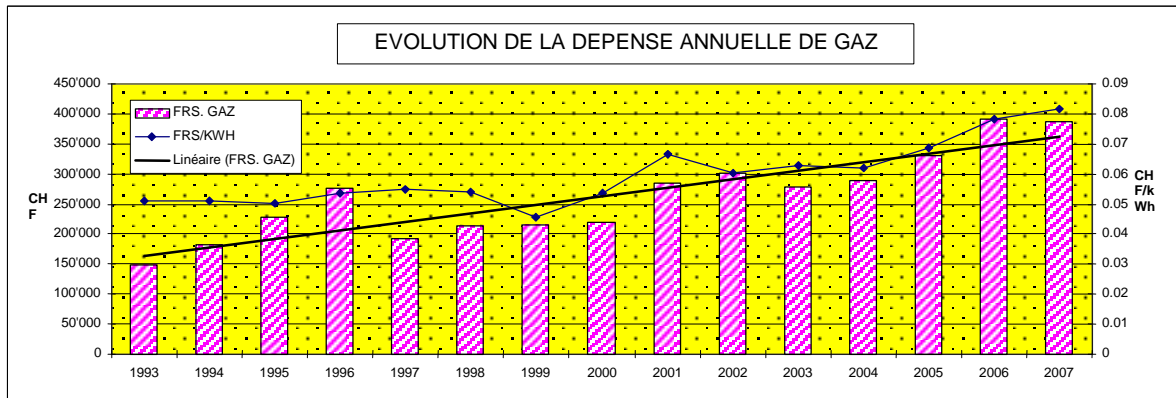
La dépense d'eau est devenue tout au long des années écoulées un poste très important et de plus en plus onéreux (CHF 3.357 /m3), les économies d'eau sont devenues une obligation et une action indispensable pour une politique cohérente d'avenir et de développement durable.

Consommations annuelles d'eau

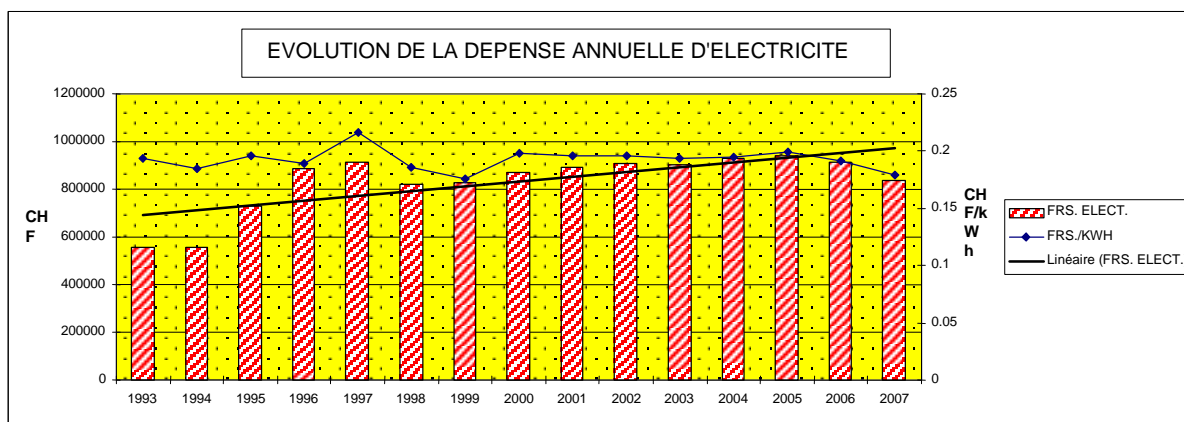
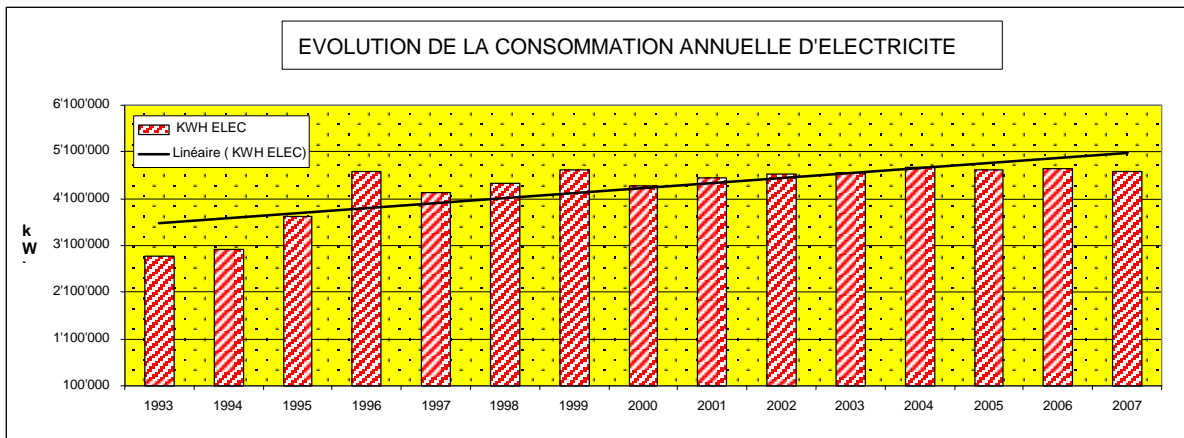


Consommation de gaz

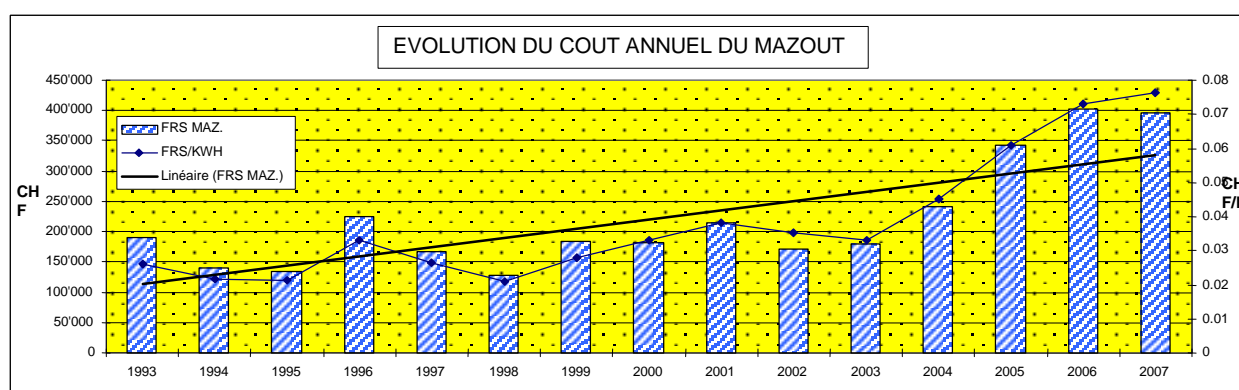
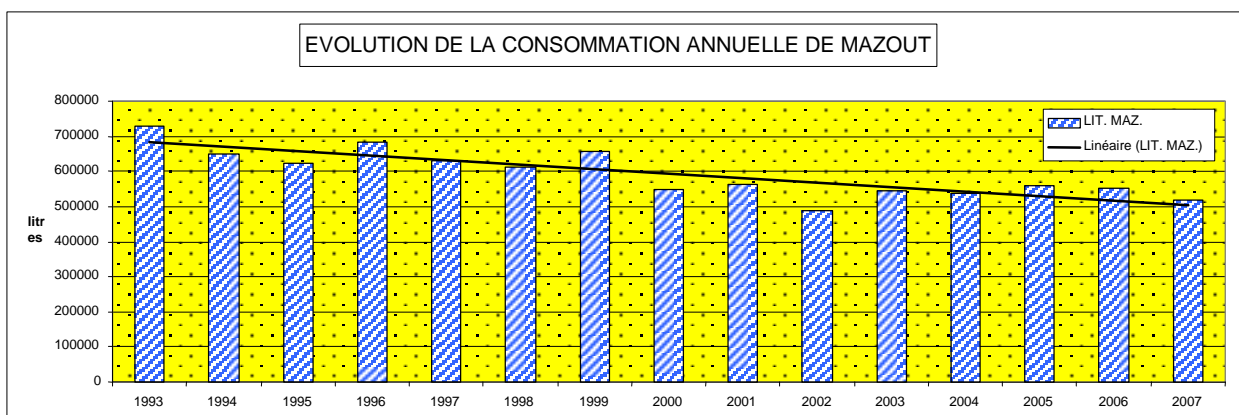




Consommation d'électricité



Consommation de mazout



CONCLUSION

L'exercice 2007 se termine par un excellent résultat.

L'eau, l'électricité, le gaz et le mazout sont en diminution par rapport à 2006.

La consommation de chaleur est en régression de -5.5% par rapport à l'année 2007 qui a été légèrement moins froide que 2006, 2462 DJ en 2006 et 2375 DJ en 2007 soit une différence de - 3.5% en DJ.

On peut affirmer que la seule surveillance des installations a atteint son seuil maximum et que les

mesures de contrôle ne suffisent plus à baisser les consommations. Tout au plus nous ne pouvons que les maintenir.

De nouvelles actions et mises en œuvre sont indispensables.

La rénovation de la chaufferie de l'école des Champs-Fréchets a été terminée fin 2007; comme la nouvelle crèche est alimentée en chaleur par l'école, il faudra additionner la surface de la crèche à celle de l'école pour obtenir le nouvel indice énergétique global qui devra être dès 2008 en sensible diminution.

Comme déjà abordé, la récupération d'eau doit continuer par des actions concrètes, l'eau ainsi récu-

pérée peut être utilisée pour alimenter les toilettes mais également pour l'arrosage (Monthoux Cointrin).

Les efforts entrepris portent toujours leurs fruits; même si parfois ils sont masqués par une évolution toujours gourmande en énergie, ils doivent être soutenus si nous voulons maintenir les consommations actuelles; nous devons accroître aussi ces efforts si nous voulons constater une diminution sensible des consommations communales.

Enfin, les économies d'énergie en général doivent également être poursuivies si l'on veut atteindre les objectifs fixés par la Confédé-

ration en vue de répondre aux obligations de Kyoto, mais aussi pour restreindre les coûts inhérents aux nouvelles taxes CO2 et autres centimes climatiques.

Depuis des années, les consommations sont en baisse et les efforts consentis financièrement sont perceptibles sur les consommations. Cependant, pour pouvoir atteindre les objectifs qui s'imposent à la Commune, des efforts doivent être faits aussi bien dans la rénovation des installations et bâtiments existants que dans les nouvelles réalisations.

Les principales rénovations qui restent à faire sont:

Les chaufferies des écoles des Champs-Fréchets, des Boudines et du bâtiment de la Mairie.

Le Jardin Robinson fait l'objet d'un projet global en cours.

Le remplacement des régulations de Forum et Bellavista doit être entrepris au plus vite.

Ainsi que la poursuite de la rénovation de l'éclairage public.

Les projets importants pouvant diminuer les consommations d'énergie:

Un projet important, en cours, pouvant participer à une meilleure gestion des énergies, et qui s'inscrit parfaitement dans le développement durable est le concept énergétique lié à la 5ème étape du centre sportif municipal, chauffage à distance. La réalisation en cours permet déjà de réaliser des économies de consommation. Le réseau permettra à l'avenir de se « brancher » sur le CAD dont le chantier est visible sur la route de Meyrin et qui comprendra en principe à Meyrin une petite chaufferie à paille/bois.